



MASTER SCIENCES SOCIALES

Parcours « Sciences Sociales Appliquées à l'Alimentation »

MÉMOIRE DE DEUXIÈME ANNÉE

Quand l'aliment devient déchet : étude des processus de compostage et de revalorisation des déchets organiques à Toulouse

Présenté par :

Lucie Mora

Année universitaire : **2022- 2023**

Sous la direction de : **Danielle CORNOT**

**Quand l'aliment devient déchet : étude des processus de
compostage et de revalorisation des déchets organiques à
Toulouse**

« L'ISTHIA de l'Université de Toulouse - Jean Jaurès n'entend donner aucune approbation, ni improbation dans les projets tutorés et mémoires de recherche. Les opinions qui y sont développées doivent être considérées comme propres à leur auteur(e) »

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier ma directrice de mémoire, Madame Cornot - qui me suit depuis deux ans - pour son ouverture d'esprit et pour sa bonne humeur communicative. Dans tous les moments où j'ai douté de mon travail, je savais que vous sauriez en faire ressortir les points positifs. Merci encore, j'ai hâte de continuer à partager des après-midi thé avec vous.

Merci à tous les professeurs du master, pour ces deux années de transmission, d'apprentissage, de confiance et d'écoute.

Je remercie l'association Récup'Occitanie de m'avoir accueillie le temps de ce stage et tous mes collègues, Imane, JB, Florian et Arthur, pour leur sympathie qui a fait du travail un plaisir. Mention spéciale aux membres d'À Croquer, Emeline, Caro et Adèle, dont la présence est aussi lumineuse que leurs sourires et à Cyril, le maraîcher, grâce à qui j'ai découvert pleins de choses sur le potager !

Je remercie ensuite toutes les personnes, amatrices ou expertes, qui ont pris sur leur temps pour participer à des entretiens et à cette recherche, c'est grâce à vous que ce travail a pu prendre forme.

Merci à mes ami.e.s, pour votre soutien pendant les mois toujours compliqués de rédaction. Surtout à vous, mes ami.e.s du master, avec qui les obstacles deviennent des sujets de discussions et les réussites des choses à fêter !

Sommaire

Remerciements	5
Sommaire.....	6
Introduction générale	7
PARTIE 1. La place des déchets organiques en France : contextualisation historique, politique et sociale.....	10
Chapitre 1. Le devenir des restes alimentaires en France.....	11
Chapitre 2. Le compostage, une solution d'avenir ?.....	33
Chapitre 3. Récup'Occitanie, une proposition de compostage urbain à Toulouse	44
PARTIE 2. Problématisation de la demande professionnelle et présentation des méthodologies.....	58
Chapitre 1. Les réflexions amorcées dans cette recherche.....	60
Chapitre 2. Propositions méthodologiques.....	68
PARTIE 3. Analyse des résultats et propositions pour le développement des activités de Récup'Occitanie.....	82
Chapitre 1. La notion de déchet comme frein au compostage.....	83
Chapitre 2. L'association ne peut pas être seule responsable du développement du compostage.....	95
Chapitre 3. Les actions de Récup'Occitanie ont un impact limité sur le développement de la pratique du compostage.....	110
Conclusion générale.....	123
Bibliographie.....	126
Table des annexes.....	131
Tables de figures.....	151
Table des matières.....	152

Introduction générale

*« Le soleil rayonnait sur cette pourriture,
Comme afin de la cuire à point,
Et de rendre au centuple à la grande Nature
Tout ce qu'ensemble elle avait joint. »*

Baudelaire, extrait de « Une charogne », in *Les Fleurs du Mal* (1857)

« Compostage obligatoire dès 2024 : vous en êtes où ? » titre le magazine *60 millions de consommateurs* le 18 juillet 2023 dans son appel à témoignage sur cette pratique¹. Voilà une question qui attire l'attention, car il peut être surprenant d'apprendre que dans moins d'un an, le compostage sera obligatoire en France. En effet, cette pratique n'est pas la plus répandue : à Toulouse par exemple, en 2019, seuls 28 % des foyers pratiquent le compostage². Pourtant, lorsque l'on sait que les déchets organiques composent le tiers de la poubelle des ménages français, 25 % selon l'ADEME en 2017 (ADEME, 2022), et que ceux-ci sont incinérés alors qu'ils sont composés à environ 80 % d'eau, on se dit qu'il était peut-être temps de penser à une solution plus écologique. Depuis quelques années, une prise de conscience collective amène les Français à repenser les solutions de traitement des biodéchets (Gouhier). Le compostage apparaît comme la solution idéale pour effectuer ce changement. Les déchets deviennent des éléments à valoriser, c'est-à-dire qu'il faut leur trouver une utilité, par exemple celle d'être un fertilisant pour les sols agricoles (ADEME, 2022).

1. 60 MILLIONS DE CONSOMMATEURS. Compostage obligatoire dès 2024 : vous en êtes où ?, 18/07/2023. [En ligne] Disponible sur URL <https://www.60millions-mag.com/2023/07/18/compostage-obligatoire-des-2024-vous-en-etes-ou-21800> (Consulté le 28-07-2023)

2. ZEROWASTE TOULOUSE. Les biodéchets des Toulousain·es, 10/2023. [En ligne] Disponible sur URL <https://zerowastetoulouse.org/les-biodechets-des-toulousain-es/> (Consulté le 24-08-2023)

Redonner à la terre une matière elle-même issue de la terre paraît être un bon moyen de créer un cercle vertueux : l'épluchure de la carotte qui a poussé dans le champ servira à nourrir ce même champ, une fois jetée. Le compostage devient ainsi la dernière étape de la consommation alimentaire des individus. Plusieurs villes ont déjà commencé à proposer des solutions de compostage, mais celles-ci ne sont pas encore suffisantes pour traiter les déchets de l'ensemble de la population. À Toulouse par exemple, chaque « Toulousain·e produit en moyenne 139 kg de biodéchets (83 kg de déchets alimentaires + 56 kg de déchets verts) par an »³. Cela représente environ 67 000 tonnes de biodéchets qui, en 2019, ont été incinérées. Même si 12 % des logements toulousains disposent de composteurs individuels, quand il s'agit de maisons, ou de composteurs en résidences ou en pied d'immeuble, cela ne suffit pas à accueillir l'intégralité des déchets organiques produits. De plus, en ville, le problème se pose de savoir où installer les composteurs : au milieu de la rue, sur les trottoirs déjà étroits, devant les immeubles. Quelques associations, comme Récup'Occitanie, proposent des solutions adaptées au milieu urbain, mais les 498 003 habitants de Toulouse ne sont pas adhérents à l'association.

Ce mémoire de recherche débute sur un questionnement très simple : comment faire adhérer les Toulousains à la pratique du compostage ?

Nous allons commencer par une contextualisation historique, politique et sociale, car il faut comprendre la place du compostage en France avant d'essayer de construire des solutions de développement de cette pratique. Après avoir traité la question des restes alimentaires, notamment à travers les représentations, les symboliques et la gestion des déchets en France, nous étudierons une solution particulière de traitement des déchets organiques, le compostage. Pour finir, nous intégrerons notre recherche dans un contexte professionnel, celui de notre stage au sein de l'association Récup'Occitanie.

3. *Ibid.*

Ensuite, en nous appuyant sur la théorisation précédente, nous transformerons la demande professionnelle en une problématique de recherche. Nous développerons trois hypothèses permettant de la résoudre et détaillerons les méthodologies mises en place pour y répondre.

Finalement, nous analyserons les données récoltées pour vérifier nos questions de recherche et proposerons des outils et/ou pistes de réflexions utiles au développement de Récup'Occitanie.

**PARTIE 1. La place des déchets organiques en
France : contextualisation historique, politique et
sociale**

Avant de nous pencher sur la résolution de notre problématique, nous allons d'abord commencer par explorer la littérature autour du sujet des déchets alimentaires et du compostage. Cette partie s'appuie majoritairement sur les ouvrages et articles de chercheurs en sciences sociales (sociologues, anthropologues, géographes, ...) qui se sont intéressés à ces questions. La diversité des références utilisées tient du fait que les réflexions sur les déchets alimentaires des ménages ou le compostage sont encore assez récentes et qu'il existe donc une quantité limitée de travaux. De plus, l'étude de la gestion des déchets nécessite de se pencher autant sur la notion de déchet en elle-même que sur la législation qui encadre les méthodes de traitement. Il est donc nécessaire de croiser plusieurs sources et plusieurs disciplines pour mettre en avant les tenants et aboutissants de cette gestion des déchets ménagers. Ce cadrage théorique s'organise en trois chapitres.

CHAPITRE 1. Le devenir des restes alimentaires en France

Pour comprendre la manière dont nous avons appris à gérer nos déchets aujourd'hui, il faut d'abord retracer l'histoire de la production et de la gestion du déchet alimentaire en France. Avant d'être jeté, celui-ci est un aliment destiné à être consommé. Lorsqu'il est jeté, un cycle se finit, cet acte est la dernière étape de la vie de l'aliment lui-même. Au cours de son histoire, l'Homme n'a pas toujours géré de la même manière ce déchet. Ce chapitre va détailler cette évolution de la gestion du déchet. Cependant, avant de commencer cet historique, il faut commencer par se questionner sur la notion de déchet en elle-même et sur sa définition.

1 Symboliques et représentations du déchet

1.1 Définition du déchet : un statut instable

1.1.1 Étymologie du déchet

La frontière entre le déchet et le non-déchet est assez floue et instable (Pierre, 2002). Selon la loi française de 1975, un déchet correspond à « tout résidu d'un processus de fabrication, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou, plus généralement, tout bien meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon » (Code de l'environnement - Article L.541-1-1). Étymologiquement, le terme déchet vient du verbe déchoir, du fait de perdre quelque chose (Fradet *et al.*, 2014, p. 19). Un déchet est donc quelque chose qui a perdu son statut. Une chose ne devient donc déchet que si elle n'a plus d'utilité pour son propriétaire. Son statut lui vient de son exclusion, de son rejet par celui qui la possède, parce qu'elle est considérée comme impure, sale, ou parce qu'elle a perdu sa valeur d'usage : « d'une façon commune et générale, le déchet est un bien dévalorisé, déconsidéré et rejeté par son propriétaire ; il est objet de discrédit, deux niveaux étant à distinguer dans le mépris et l'exclusion » (Gouhier). Il est un « res derelicta », un bien sans maître (Boespflug *et al.*, 2021). Un déchet n'est pas produit, il est révélé par le regard des autres, il n'obtient son statut que dans la relation avec une tierce personne qui lui octroie ce statut.

Le déchet n'a donc pas de statut fixe, il n'a pas de caractéristique intrinsèque qui fait de lui un déchet, d'où la difficulté de lui donner une définition spécifique. « Le statut de déchet est mouvant : le bien devient un déchet s'il est abandonné, et redevient un bien privé s'il est réapproprié » (Cavé, 2018). Une fois devenu déchet, une chose n'appartient donc légalement à personne tout en appartenant à tout le monde. D'où la difficulté de réglementer la gestion du déchet, qui nécessite que les différents acteurs se concertent et s'accordent sur les modalités d'usage (*ibid.*). De ce fait, un même objet peut à la fois être déchet pour les uns et ressource pour les autres. Cela crée alors un paradoxe, car à partir du moment où le déchet devient une ressource, où il peut être réutilisé, il perd son statut de déchet. Il s'agit de « quelque chose qui demande à être éliminé et qui en même temps se refuse à l'absence : autrement dit, il s'agit d'une force qui résiste à l'élimination » (Pierre, 2002, p. 74).

1.1.2 Dans la législation française

Cependant, traiter les déchets impose leur catégorisation par la loi. En Europe, la distinction est faite entre les déchets dangereux et ceux qui ne le sont pas. En France, il existe trois catégories qui s'ajoutent à la législation européenne : les déchets ménagers, industriels et agricoles (Gouilliard et Legendre, 2003, p. 25). Cette classification se base sur la provenance de ces déchets. Dans les grandes lignes, les déchets agricoles sont ceux produits par le milieu agricole, les industriels sont ceux produits par les entreprises et les déchets ménagers, eux, comportent à la fois les déchets produits et parfois éliminés par les ménages et les ordures ménagères, qui sont les déchets des commerçants ou les déchets collectés dans le cadre des ramassages gérés par les collectivités. Dans ce mémoire, il sera question d'étudier les

déchets organiques produits par les ménages et compostables, termes que nous allons définir.

Les déchets ménagers sont, selon la loi, « tous déchets, dangereux ou non dangereux, dont le producteur est un ménage » (ADEME, 2022). Ils ne doivent pas être confondus avec les déchets ménagers et assimilés, qui comprennent à la fois des déchets ménagers mais aussi des déchets de même sorte produits par des espaces verts, de voirie ou encore de marchés. Parmi les déchets ménagers, il y a le verre, le plastique, le carton mais aussi les biodéchets, qui « représentent encore un tiers du contenu de la poubelle résiduelle des Français, c'est-à-dire un tiers des déchets qui ne sont pas triés par les ménages »⁴. Selon l'article L. 541-1-1 du code de l'environnement, les biodéchets sont « les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires. »⁵. Cette catégorie renvoie autant aux déchets alimentaires, qui composent l'essentiel de la production de ménages, comme les restes de repas ou les épluchures, qu'aux déchets verts, issus de l'entretien des parcs et des jardins. Les biodéchets sont des déchets organiques, c'est-à-dire qu'ils sont issus de matières animales ou végétales.

4. MINISTÈRE DE LA COHÉSION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES. Biodéchets, 05/07/2022. [En ligne] Disponible sur URL <https://www.ecologie.gouv.fr/biodechets> (Consulté le 9-05-2023).

5. *Ibid.*

1.2 Le déchet organique : un déchet qui fait peur

Le déchet peut aussi être appelé ordure. Ce mot vient du latin *horridus*, qui signifie qui fait frissonner puis de l'ancien français *ord, orde*, qui veut dire repoussant (Fradet *et al.*, 2014, p. 19). Autour du déchet, c'est tout un vocabulaire du rejet et du dégoût qui se construit. Cela est surtout vrai quand il s'agit des déchets organiques, car ceux-ci se décomposent, pourrissent. De par leurs apparences, ils rappellent aux hommes leur condition de mortels, voire leur propre mort et à l'image du déchet en décomposition se superpose celle du corps humain mort, en particulier quand il s'agit de restes carnés qui se putréfient (Philipot et Glatron, 2018). L'odeur même du déchet en putréfaction se rapproche de celle du cadavre. Les sens, qu'il s'agisse de la vue, du toucher ou de l'odorat, sont essentiels à la perception du déchet. Ce sont eux qui définissent, en règle générale, la frontière entre le déchet et le non-déchet, entre le consommable et le non-consommable. Les odeurs restent les marqueurs les plus utilisés pour faire la part des choses car selon Corbin (1982, p. 14), « l'odorat anticipe la menace ; il discerne à distance la pourriture nuisible et la présence du miasme. Il assume la répulsion à l'égard de tout ce qui est périssable. ». Cela va de paire avec le développement de l'hygiénisme et l'anxiété croissante envers l'air et ce qu'il contient, un élément que l'homme ne peut pas maîtriser. Cela lui rappelle qu'il ne peut pas maîtriser sa mort (*ibid.*, p. 34). D'où la multiplication de plans d'actions ayant pour projet d'assainir les villes, de ventiler les espaces, de faire disparaître les odeurs car « le silence olfactif ne fait pas que désarmer le miasme, il nie l'écoulement de la vie et la succession des êtres ; il aide à supporter l'angoisse de la mort. » (*ibid.*, p. 134). Au fil des époques, le seuil de tolérance envers les mauvaises odeurs s'est abaissé, conduisant à toujours plus confiner et éloigner les déchets.

1.3 Le déchet : une notion construite socialement

Ce pourri qui entraîne le rejet est cependant une notion construite. En effet, outre cette correspondance entre décomposition du déchet et du cadavre, toutes les cultures ne partagent pas la même vision du pourri et n'adoptent pas les mêmes comportements à son égard (Frédéric, 2019, p.24). Lors du débarquement de 1944, les Américains ont vécu un choc culturel quand ils ont découvert le fromage, produit adoré des français mais répugnant pour eux (Lévi-Strauss, 1965, p. 10). Cette différence de considération tient bien du fait que le pourri est construit socialement et qu'il existe ainsi des pourris plus ou moins acceptés : selon Lévi-Strauss (*ibid.*, p. 11), « la pourriture aussi n'est admise que selon certaines voies, spontanées ou dirigées. ». Bien que selon le triangle culinaire du sociologue, le pourri est une transformation naturelle de l'aliment, le « bon » pourri se travaille, il est « à la fois naturel dans son processus ET culturel dans sa préparation, sa consommation et sa symbolique » (Frédéric, 2019, p.24). Le terme de pourri n'étant pas très heureux, d'autres synonymes sont utilisés comme affiné, vieilli, mûri, etc... Ces mots servent à décrire un même processus mais sont socialement acceptables et ne ramènent pas à un imaginaire de la décomposition, du putride ou de la mort. Le fermenté notamment devient la forme de pourri culturellement acceptable et consommable et le terme pourri réfère soit à un processus qui n'a pas été contrôlé, soit à la culture des autres : « Le pourri est barbare, c'est celui que mangent les autres, les étrangers, ou bien les anciens d'un autre temps, ceux qui ont des coutumes étranges. Le fermenté par contre est élaboré avec art et sciences, il nous est ordinaire, connu : c'est celui qu'on produit chez nous. » (*ibid.*, p. 50).

Dans une même société, cette considération du pourri peut aussi différer selon les individus. Une personne peut ne pas être dérangée par un début de moisissure sur un

fruit et l'enlever pour consommer le reste du fruit, quand une autre peut avoir l'impression que tout le fruit est contaminé et qu'il faut le jeter. Ce comportement peut être expliqué à la lumière de deux concepts sociologiques. Le premier est le principe d'incorporation théorisé par Fischler (2001), qui explique qu'en ingérant quelque chose, la plupart du temps un aliment, les caractéristiques de ce dernier peuvent se transférer à celui qui le mange. Ainsi, une personne ayant des craintes au sujet de cette contamination sera moins susceptible de consommer l'aliment et le catégorisera donc comme déchet. Au-delà de cette ingestion, le fait même de toucher avec un aliment pourri peut poser problème car, selon la loi de contagion étudiée par Frazer (1981), deux choses qui ont été en contact continuent d'agir l'une sur l'autre. Ainsi, en touchant un déchet, un individu pourrait être contaminé et continuer à être affecté par les caractéristiques de celui-ci, par les qualités qu'il lui attribue. Il pourra par exemple être considéré comme sale plusieurs heures voire plusieurs jours après avoir été en contact avec ce déchet.

Le second principe est celui de la socialisation. Selon Darmon (2006), la socialisation est « l'ensemble des processus par lesquels l'individu est construit [...] par la société globale et locale dans laquelle il vit, processus au cours duquel l'individu acquiert [...] des façons de faire, de penser et d'être qui sont situées socialement. » Celle-ci peut être primaire, avoir lieu dès l'enfance, ou secondaire, avoir lieu plus tardivement dans le développement de l'individu. En effet, la relation avec le pourri, le moisi, la décomposition est un apprentissage qui se fait dès l'enfance. C'est une forme de rite de passage avec une épreuve initiatique, « une mort symbolique, qui consiste à surmonter son dégoût et, surtout, à abandonner ses idées reçues et ses certitudes » (Frédéric, 2019, p.106).

1.4 Le déchet comme bouleversement de l'ordre social

Selon Douglas (1992, p. 55), depuis la découverte de la transmission des maladies par les bactéries au XIX^e siècle, la saleté est très liée aux pathogènes et à l'hygiène. Cette nouvelle vision du monde, comme un espace où les dangers microbiens sont omniprésents, a conduit les individus à repenser leur relation au déchet. Mais la saleté est surtout associée au désordre dans les sociétés occidentales (*ibid.*, p. 24). Ainsi, nettoyer un lieu, se débarrasser d'un déchet sale, c'est rétablir un ordre qui a été mis en péril, c'est effectuer un geste positif qui permet d'organiser notre milieu, c'est remettre au bon endroit une chose qui n'est pas à sa place. Un objet dans un contexte adapté n'est pas sale, comme des chaussures posées dans le hall d'entrée, mais ces mêmes chaussures posées sur la table du salon amènent la saleté (*ibid.*, p. 55). On pourrait aussi prendre l'exemple des épluchures, qui sont associées au fruit quand elles constituent la peau de ce dernier mais qui, une fois enlevées, deviennent un déchet à jeter à la poubelle : elles ne sont plus à la place qui leur était attribuée.

Le déchet est donc construit par les individus et par la société, un objet devient déchet à partir du moment où il est perçu comme tel. C'est aussi le lieu qui fait le déchet, l'espace dans lequel il se trouve, car c'est quand il n'est pas à sa place qu'il prend ce statut (Pierre, 2002, p. 55). Une fois qu'il a quitté sa place, il devient pollution, source de danger, souillure qui peut contaminer. Cette peur vient du fait que, lorsque les fragments d'un objet sont rejetés, ils passent par une phase transitoire où ils gardent une identité, « on les considère comme des fragments indésirables de la chose dont ils sont issus ; cheveux, aliments, enveloppes » et cette « semi-identité s'accroche à eux, et leur présence compromet la netteté des lieux où ils passent pour intrus » (Douglas, 1992, p. 172). Ces fragments doivent passer par tout un processus de dégradation, de dissolution pour ne plus être considérés comme un danger et pour devenir un déchet

ordinaire, qui ne fait plus peur car il se retrouve dans la nouvelle place qui lui est dédiée, comme par exemple dans une poubelle. Au milieu des autres déchets, il devient un parmi les autres, il trouve sa place. Il perd ainsi son identité et donc sa dangerosité.

1.5 Le déchet : un marqueur d'identité

Si le déchet pose autant problème à la société, ce n'est pas seulement à cause de son identité personnelle, mais surtout à cause du fait qu'il permet de rendre compte des identités individuelles. En effet, les déchets sont la preuve de pratiques personnelles des individus : en prêtant attention à ce qu'une personne jette ou même à la manière dont elle jette, il est possible de connaître ses préférences, ses habitudes de consommation, voire même sa situation économique et sociale. Ils portent la marque de la vie d'une personne, de sa présence à un lieu donné (Gouhier). Ainsi, le déchet fait peur car il est révélateur d'une réalité sociale qui préfère être cachée. En effet, on jette ses déchets dans un sac poubelle fermé, opaque, lui-même mélangé à d'autres sacs dans un container fermé. Tout est fait, dans le système de gestion des déchets aujourd'hui, pour protéger cet anonymat. S'il est très mal vu de fouiller dans les poubelles, ce n'est pas seulement parce que cela est considéré comme peu hygiénique, c'est aussi parce que fouiller dans une poubelle commune, c'est avoir la possibilité d'accéder à l'identité et à l'intimité des personnes qui ont jeté leurs déchets dans cette poubelle (Pierre, 2002, p. 48). Dans les années 80, les paparazzis Rostain et Mouron se lancent même dans la photographie du contenu des poubelles des stars, s'immisçant ainsi au plus près de leur vie intime.

2 Les restes alimentaires en France : de la sédentarisation à la société de consommation

2.1 Sédentarisation et urbanisation : multiplication du déchet et nécessité de gestion

À toute époque, l'Homme a dû se nourrir et par conséquent, apprendre à gérer ses restes de repas. D'abord nomades, les civilisations humaines trouvent à manger au jour le jour et consomment presque immédiatement les fruits de leur chasse ou de leur cueillette (Béguin, 2013). À la Préhistoire, les restes ne sont pas des emballages mais seulement des épluchures, des peaux d'animaux ou des carcasses. Ces détritiques sont alors laissés à l'endroit où ils sont consommés et, comme il s'agit de déchets biodégradables, ils se détériorent naturellement et nourrissent les sols. Mais ce système d'autogestion prend fin lorsque les hommes se regroupent et commencent à s'installer, pendant l'Antiquité, dans des lieux définis. La sédentarisation entraîne l'augmentation du nombre de personnes vivant ensemble et donc la multiplication de déchets, matériels ou organiques. L'apparition du stockage accentue cela, car les denrées alimentaires, parfois mal conservées, se détériorent avant de pouvoir être consommées (Paquot, 2020). Il faut alors traiter les déchets pour qu'ils n'occupent pas l'espace au sein duquel les hommes vivent. Des solutions commencent à être mises en place, qu'il s'agisse de recycler, d'épandre, d'enfouir, de brûler (*ibid.*). Le déchet ou le reste devient un problème à gérer (Béguin, 2013). Au Moyen-Âge, en France, la quantité de déchets continue à augmenter, mais le déchet n'est pas considéré comme un danger. L'insalubrité des villes n'est pas vue comme un problème, ce faisant, aucune solution n'est mise en place pour traiter les déchets. À

cette époque, le compostage est de mise, les résidus organiques sont alors perçus comme une ressource et sont utilisés comme fertilisants pour les sols ou comme nourriture pour les animaux.

Aujourd'hui, ce sont plutôt les volontés de confort sensoriel, de désencombrement des villes ou de contrôle des nuisances qui poussent à gérer les déchets (Paquot, 2020). Cette gestion répond à des besoins pratiques d'occupation de l'espace mais aussi à des visions esthétiques des villes : l'environnement doit être agréable à voir et à vivre. Cette réalité est rendue visible par l'expression « Not In My BackYard » (ou NYMBY), réponse donnée par les opposants aux projets d'implantations de dépôt d'ordures dès le XIX^e siècle. Les déchets doivent certes être enlevés de la ville, mais leur traitement ne doit pas se dérouler trop proche des habitants, qui ne veulent pas être au contact du déchet de quelque manière que ce soit (Gouilliard et Legendre, 2003, p. 16).

2.2 La montée du courant hygiéniste

À la fin du XVIII^e siècle, les Français commencent à se préoccuper de l'impact des déchets et autres résidus sur leur santé. Suite à différentes épidémies, la peste noire par exemple, la question de l'hygiène arrive sur le devant de la scène : c'est le début du mouvement hygiéniste. Le fétide, le miasme deviennent le morbide, le malsain (Philippot et Glatron, 2018). Face à la méconnaissance des microbes et autres organismes, les Français ont peur de ces inconnus. La propreté rassure, sécurise (Bertolini, 2006, p. 44). C'est en grande partie la contamination par l'air qui effraie, car il n'est pas maîtrisable et personne ne sait encore ce qu'il transporte comme maladies ou autres bactéries. À Paris, le baron Haussmann va procéder à la création

de grandes avenues pour assainir et aérer la ville (*ibid.*, p. 22). C'est le début de la triade propreté, ordre et beauté qui conduit au rejet du déchet. Après la sédentarisation qui marque la multiplication des déchets, l'hygiénisme marque la volonté de les faire disparaître : « ce qui touche au déchet sera oublié, caché, occulté, repoussé, refoulé, éloigné, banni, à la fois au plan physique et au plan psychique » (*ibid.*, p. 23). Le déchet est enfermé dans des sacs, mis dans des contenants, amené loin des villes, récupéré la nuit. Ce courant hygiéniste impacte directement l'alimentation car il contraint les individus à être propres à l'extérieur comme à l'intérieur de leur corps. Les aliments ne doivent alors contenir aucun germe pour ne pas contaminer le corps (Frédéric, 2019, p. 59).

2.3 Société de consommation et gaspillage alimentaire

Aujourd'hui, l'augmentation des restes alimentaires est exponentielle. En effet, notre époque marque l'avènement de la société de consommation, de la société du jetable (Fradet *et al.*, 2014, p. 58) : on achète quitte à se débarrasser ensuite. De ce fait, beaucoup d'aliments passent du frigo à la poubelle dans leur emballage d'origine. Consommer, souvent de façon ostentatoire, est devenu un signe de distinction sociale (Desjeux, 2006), un moyen de faire partie d'un groupe ou au contraire, de s'en différencier. Cela entraîne une grande quantité de gaspillage, alimentaire comme matériel, car les objets perdent vite leur usage et les aliments se dégradent avant d'être ingérés. À cela s'ajoute l'attrait marketing pour les promotions, qui poussent à acheter des produits en plus grande quantité, pour économiser de l'argent. Mais cette consommation excessive n'est pas adaptée aux besoins des personnes qui achètent et conduisent souvent à du gaspillage (Stuart, 2013, p. 88). En France, les pertes et

gaspillages alimentaires sont estimés à 10 millions de tonnes par an, dont 33 % ont lieu lors de la phase de consommation⁶. À l'échelle des ménages, ce gaspillage est estimé à 30 kg par personne et par an, dont 7 kg de déchets alimentaires non consommés encore emballés. Le gaspillage alimentaire devient une habitude, un geste du quotidien tellement intégré dans les pratiques qu'il en devient inconscient (Stuart, 2013, p. 95). À ce gaspillage des consommateurs s'ajoute le gaspillage lors des phases de production et de distribution, des étapes pendant lesquelles les produits mal calibrés, abîmés lors des transports ou dont la chaîne du froid a été rompue sont jetés : « Dans les pays riches, la nourriture est délibérément jetée ; dans les pays pauvres, elle est involontairement perdue, par manque de ressources matérielles et technologiques » (*ibid.*, p. 17).

En parallèle, pour des raisons d'hygiène, des dates limites de consommation sont apposées sur les denrées alimentaires. Cependant, la différence entre une date limite de consommation (DLC) et une date limite d'utilisation optimale (DLUO) n'est pas connue de tous. La première impose de jeter l'aliment car sa consommation devient dangereuse pour la santé quand la seconde indique juste que la qualité gustative du produit peut se dégrader, mais celui-ci reste toujours consommable. Ainsi, des produits encore consommables sont jetés dans les poubelles malgré le fait qu'ils ne constituent pas un risque pour la santé des consommateurs. De plus, pour être sûrs de ne pas avoir à gérer un scandale alimentaire et se protéger, l'industrie agroalimentaire appose de grosses marges de sécurité à ces dates (*ibid.*, p. 80), faisant de denrées encore consommables des denrées périmées. Parfois, celle-ci peut aussi mettre des DLC où une DLUO aurait suffi pour des raisons esthétiques, par peur que le produit ait l'air moins frais et ne soit pas acheté (*ibid.*, p. 82). À travers la mise en place de ce système, l'industrie agroalimentaire « fausse notre perception du mangeable en installant une méfiance généralisée pour tout ce qui n'est pas issu

6. MINISTÈRE DE LA COHÉSION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES. Gaspillage alimentaire, 03/01/2023. [En ligne] Disponible sur URL <https://www.ecologie.gouv.fr/gaspillage-alimentaire> (Consulté le 9-05-2023).

d'elle-même », en indiquant « des dates de péremption arbitraires sur [ses] produits afin d'en vendre toujours plus » (Frédéric, 2019, p.16). En modifiant cette vision du mangeable, l'industrie agroalimentaire crée la peur chez le consommateur qui ne fait plus confiance au produit si la date est dépassée et qui le jette. Cela conduit à faire perdre aux consommateurs leur capacité d'utilisation de leurs sens, tels que la vue, l'odorat ou le goût, pour décider d'eux-mêmes si un aliment est périmé ou non (Stuart, 2013, p. 84). Ce système contribue à très vite faire d'un aliment un déchet.

3 La gestion du déchet : les acteurs et les lois

3.1 Législation concernant la gestion des déchets

En France, depuis l'édit royal de Villers-Cotterêts, les déchets relèvent du domaine du privé et sont donc gérés au sein de la famille (Panafit, 2002, p. 19). Un service public destiné à l'évacuation des déchets se développe au XIX^e siècle (Boespflug *et al.*, 2021) mais il met du temps avant de s'imposer. Lorsqu'en 1884, le préfet Poubelle met en place, à Paris, les contenants du même nom, ceux-ci ne sont pas très utilisés. En effet, les habitants sont assez réticents à l'idée de devoir faire le tri entre leurs matières putrescibles, leurs papiers et chiffons et leurs restes de verre, faïence et coquilles d'huîtres (Dupré, 2013). De plus, la valorisation des déchets organiques en compost est plutôt courante, surtout dans les campagnes, et le traitement des déchets n'est donc pas vu comme une priorité. Il faut attendre 1975 pour que soit votée la première loi relative à l'élimination des déchets structurant ce service. C'est elle qui définit et

inscrit la notion de déchet de la loi (cf ci-avant) et qui régleme la collecte et le traitement de ce dernier (Gouhier). La loi du 15 juillet 1975 oblige ainsi les collectivités locales à se munir d'un service public destiné à la gestion des déchets (Boespflug *et al.*, 2021) et implique que « l'élimination des déchets doit être assurée (..) dans des conditions propres à faciliter la récupération des matériaux, éléments ou formes d'énergie réutilisables » (Loi n°75-633, titre V, article 15). Elle met ainsi en avant la transformation des déchets, dont l'incinération devient source d'énergie. À cette époque, les biodéchets sont inclus dans les déchets ménagers et ne font pas l'objet d'un traitement séparé. Les années 80 voient ainsi une industrialisation de ce service, qui s'organise en un réseau centralisé. Le loi du 13 juillet 1992 précise et complète celle de 1975 en fixant de nouveaux objectifs. Elle met notamment en avant le principe de prévention du déchet : le but est de ne pas en produire (Boespflug, *et al.*, 2021). Elle définit plusieurs termes qui prendront de l'importance dans la suite de la conception des solutions de traitement des déchets comme la valorisation, qui consiste en « le réemploi, le recyclage ou toute autre action visant à obtenir, à partir de déchets, des matériaux réutilisables ou de l'énergie » (Sénat, 1999). Elle vise aussi à réserver le stockage des déchets uniquement pour les déchets ultimes, qui ne peuvent plus être valorisés. Les législations autour du traitement des déchets sont pas la suite renforcées, notamment avec les lois Grenelle Environnement de 2009 et 2010, qui donnent la priorité à la prévention et à la réduction des déchets, en visant une diminution de 7 % des déchets/habitants dans les cinq années suivant la loi ou encore en imposant un taux de recyclage des déchets de 35 % pour les ménages et de 75 % pour les entreprises (Fradet *et al.*, 2014, p. 108).

Chaque catégorie de déchets a ensuite sa réglementation spécifique. Au niveau de la filière des déchets organiques, les lois sont assez récentes (Bahers et Giacchè, 2018). C'est seulement suite à la directive européenne sur les déchets du 19 novembre 2008 que la collecte et le traitement séparé des biodéchets devient une question centrale

(Boespflug *et al.*, 2021). Elle rend notamment le tri sélectif obligatoire dans toute l'Union européenne et oblige les États à proposer des plans d'interventions ou des solutions pour prévenir, valoriser et, en dernier recours, éliminer les déchets (Fradet *et al.*, 2014, p. 106). En France, les professionnels qui produisent une grande quantité de biodéchets doivent les trier à la source depuis le 1er janvier 2012 (Décret n° 2011-828 du 11 juillet 2011). Cette obligation doit s'étendre aux collectivités en 2024.

3.2 Les acteurs et leurs responsabilités

Avant le XIX^e siècle, la gestion des déchets est confiée aux individus, à ceux qui jettent. Ils sont considérés comme responsables de leurs déchets et doivent s'occuper de les trier et de les éliminer, en les valorisant à travers le compostage ou en s'en débarrassant d'une manière ou d'une autre. Les habitants sont par exemple tenus de balayer tous les jours devant le pas de leur porte (Gouhier). Cependant, ces solutions ne sont pas toujours appliquées. De plus, la vision négative du déchet qui se développe au XIX^e siècle conduit les individus à déléguer ce reste menaçant à des spécialistes ou à ceux qui sont considérés comme les déchets de la société, à savoir les mendiants ou les anciens prisonniers (Cirelli et Maccaglia, 2019). Ce n'est qu'en 1975 que les communes se voient confier le rôle de gestionnaire. Chaque solution est individuelle et dépend des particularités de la commune, de ses moyens, de la quantité de déchets dont elle a la charge, etc. Penser la gestion des déchets, c'est penser à plusieurs choses.

D'abord, les collectivités doivent désigner une instance qui aura la charge de la gestion des déchets. Trois modes de gestions se développent au fur et à mesure des

années (Gouilliard et Legendre, 2003, p. 110). Le premier et le plus fréquent est la régie, qui est le système dans lequel la collectivité gère et finance le service proposé. Un autre mode de gestion est la prestation de service, qui consiste à déléguer les tâches associées à la gestion des déchets à une société d'économie mixte (SEM), à une entreprise privée ou à une autre collectivité contre une rémunération de la collectivité qui demande ce service. Enfin, les collectivités peuvent aussi déléguer ce service public à une entreprise habilitée à recevoir une rémunération, non pas de la collectivité, mais directement des usagers. Ce mode de gestion est notamment utilisé dans la gestion de l'eau.

Il faut ensuite penser aux modes de collecte des déchets, qui sont aussi au nombre de trois : l'apport volontaire où les usagers amènent leurs déchets dans des points dédiés (bacs de tri, déchetterie, etc) ; le porte-à-porte, où les déchets des usagers sont récupérés chez eux, de manière individuelle ; et enfin la collecte sélective, où les usagers jettent leurs déchets dans des poubelles appropriées et les différents services de ramassages viennent récupérer les déchets dont ils ont la charge (recyclable, ordures ménagères, etc...), lors de jours de collectes définis à l'avance (*ibid.*, p. 115).

Ces modes de collecte et de gestion sont, la plupart du temps, financés par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), payée par les usagers, depuis la loi du 13 août 1926 (*ibid.*, p. 119). Son montant dépend aussi bien de la commune où les individus habitent que du nombre de personnes dans le foyer. Son prix reste le même quelque soit le service rendu. Depuis la loi du 30 février 1974, ils peuvent aussi être financés par la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM), dont le montant dépend lui du service rendu. Celle-ci incite les usagers à moins jeter car elle est basée, entre autres, sur la fréquence de collecte ou sur la quantité de déchets collectés. Elle permet donc une meilleure gestion individuelle, car pour payer moins, il faut jeter moins, mais elle reste compliquée et coûteuse à mettre en place. Il existe

enfin des redevances spéciales pour les entreprises ou les campings par exemple. Le coût de la gestion des déchets en France est le plus élevé parmi les pays d'Europe (*ibid.*, p. 203). Cela est en partie dû au fait que le tri à la source n'est pas toujours bien fait par les usagers, obligeant les collectivités à procéder à un nouveau tri sélectif une fois les ordures ramassées, augmentant ainsi les coûts du service (Gouhier).

Si les collectivités sont en charge de la mise en place de système de gestion de déchets, d'autres institutions agissent dans le secteur. Le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable (MEDD), créé en 1971, est en charge de la gestion des politiques d'aménagement du territoire, dont celles qui concernent la prévention des pollution et des nuisances (Gouilliard et Legendre, 2003, p. 158). Le service statistique du MEDD est l'Institut Français de l'Environnement (IFE) qui, depuis 1991, a pour mission de collecter, de traiter et de diffuser toute documentation évoquant la gestion des déchets entre autres. On trouve ensuite les Directions Régionales de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE), qui sont impliquées dans la rédaction des plans départementaux et régionaux d'élimination des déchets. Au niveau régional, elles s'occupent aussi de suivre les procédures touchant à la production, au stockage et à l'élimination des déchets. Dans les acteurs du monde du déchet, l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) est probablement la plus connue (*ibid.*, p. 164). Créée en 1990, elle est en charge de l'élaboration de politiques locales et internationales concernant les déchets ou encore la pollution de l'air et l'énergie. Elle crée et diffuse aussi divers outils de sensibilisation accessible au grand public.

3.3 Les solutions principales aujourd'hui : incinération et enfouissement

Maintenant que nous avons vu les acteurs du monde du déchet, il est temps de se pencher sur la manière dont les déchets organiques sont éliminés. Aujourd'hui, ces derniers représentent encore une grande part des déchets des ménages, environ un tiers de leur poubelle. Au XIX^e siècle, la propreté devient le maître mot, et la mise en exergue de cette notion conduit les villes à se doter d'un système qui se débarrasse des déchets plutôt que de les réutiliser. Le but est de répondre aux exigences de la société tout en mettant au point un système de collecte et de traitement rentable financièrement. Ainsi, les installations de traitement des déchets s'industrialisent.

Une fois collectés, la plupart des déchets organiques sont envoyés dans des sites d'incinération où ils sont brûlés. Le nombre de ces installations sur le territoire français est cependant passé de 300 en 1993 à 119 en 2020, et 117 disposent d'un système de récupération d'énergie (ADEME, 2022). Cette diminution est due au fait que la plupart, trop petites, ne permettaient pas un assez gros rendement et que l'augmentation de normes plus contraignantes en 2002, imposant un filtrage et un traitement des fumées dégagées plus exigeants, a contraint certaines à fermer (Fradet *et al.*, 2014, p. 30). En 2019, en France, 32 % des déchets ménagers sont encore incinérés (Vernier, 2023, p. 66).

L'autre solution la plus utilisée est l'enfouissement de ces déchets dans des centres de stockage dédiés, qui est encore la destination de 22 % des déchets ménagers et assimilés en France, en 2019 (*ibid.*, p. 66). En 2020, 187 installations de stockage sont répertoriées (ADEME, 2022). Il existe des sites pour les déchets dangereux et non-dangereux, chacun encadré par des réglementations spécifiques. Dans tous les cas, il est imposé que les déchets soient disposés dans des alvéoles étanches et avec

un système de récupération des jus toxiques, pour ne pas polluer les nappes phréatiques (Fradet *et al.*, 2014, p. 146). Ces installations ont aussi vu leur nombre diminuer, notamment à cause du manque d'espace.

3.4 Les solutions futures : compostage et méthanisation

L'incinération et l'enfouissement sont cependant deux solutions de traitement des déchets très critiquées depuis une quinzaine d'années. En effet, les considérations écologiques actuelles sont incompatibles avec ces méthodes quand elles sont appliquées aux déchets organiques. Ces derniers étant composés à environ 80 % d'eau, leur incinération paraît difficilement acceptable, vu que cela demande de dépenser de l'énergie et des ressources pour brûler de l'eau (*ibid.*, p. 52). De plus, la combustion des matières organiques entraîne un rejet de CO₂ dans l'air et les fumées rejetées lors de l'incinération peuvent comporter des dangers pour la santé des individus (*ibid.*, p. 120). Quant à l'enfouissement, il pose problème car les sites dédiés arrivent rapidement à saturation, alors même que les espaces disponibles pour cultiver ou habiter se font rares. Enfin, le déchet prend une place centrale dans le nouveau modèle de l'économie circulaire, apparu dans les années 2000, qui repense les systèmes de production et de consommation non plus de façon linéaire mais de façon circulaire (Boespflug *et al.*, 2021). Le but est de trouver des alternatives qui permettent de faire des déchets du bout de la chaîne des ressources réutilisables et non plus des déchets dont il faut se débarrasser. Il paraît alors absurde de continuer à utiliser ces méthodes pour se débarrasser des déchets organiques quand d'autres méthodes peuvent les transformer en ressource. Plutôt que de jeter, l'objectif est de valoriser les déchets, c'est-à-dire de faire en sorte qu'ils aient une fin utile (ADEME,

2022). Deux solutions apparaissent aujourd'hui comme évidentes pour le traitement des déchets organiques : la méthanisation et le compostage.

La méthanisation est une méthode de fermentation sans oxygène qui permet la production d'un biogaz, composé à 55 voire 60 % de méthane (Vernier, 2023, p. 75). Ce dernier est récupéré et utilisé, c'est une énergie alternative source de chaleur, d'électricité ou qui peut servir de carburant pour les véhicules. Le résidu restant peut lui être utilisé en agriculture, de la même manière que du compost. Cette méthode est apparue en France en 1988 mais reste peu utilisée. Il n'existe en effet que 19 usines de méthanisation en France en 2020 pour traiter les déchets ménagers et assimilés (ADEME, 2022).

Le compostage, lui, est une méthode de fermentation avec oxygène, qui permet aux déchets organiques de se décomposer pour créer un résidu appelé compost, utilisable dans les champs pour nourrir les sols (Vernier, 2023, p. 70). En France, en 2020, 723 centres de compostage étaient recensés (ADEME, 2022). Ils sont responsables du traitement d'environ six millions de tonnes de déchets ménagers et assimilés dans l'année. Ces plateformes sont cependant des solutions de proximité et ne sont pas organisées en réseau. Selon l'ADEME, « le compostage de proximité constitue donc aujourd'hui en France la première technique de gestion séparée des biodéchets » (Lehec, 2019).

*

La nécessité de repenser la gestion des déchets est, depuis quelques années, entrée dans l'agenda politique. Pour des raisons économiques comme environnementales, le débat ouvre une réflexion sur les systèmes mis en place pour trier, collecter et traiter

les déchets organiques, qui jusqu'à lors ne l'étaient pas. Différents acteurs, usagers, industriels ou pouvoirs publics, prennent part à cette réflexion. La notion même de déchet, déjà difficile à définir, demande à être repensée. La matière organique, en décomposition, dégoûtante, perd progressivement son statut de déchet pour être vue comme une ressource. Le compostage semble s'imposer, progressivement, comme une solution idéale à la résolution de ces problématiques.

CHAPITRE 2. Le compostage, une solution d'avenir ?

Nous allons nous focaliser sur la pratique du compostage par les ménages, qui sera le sujet d'étude de ce mémoire. Cette solution permet de répondre à la fois à un enjeu économique et à un enjeu environnemental (Masse et al., 2017, p. 259). Effectivement, composter permet de réduire les frais de traitement des déchets, de réduire les dépenses énergétiques liées à l'incinération des déchets ou encore de lutter contre l'appauvrissement des sols.

1 Le compostage : processus et pratiques

1.1 Histoire du compostage

Jusqu'au XIX^e siècle, le compostage est la solution principalement utilisée par les ménages pour traiter leurs déchets, mais plusieurs facteurs conduisent à la disparition de la pratique. D'une part, la population ne cesse de s'accroître et de s'urbaniser. Jusqu'à lors la population française était majoritairement rurale, le compost pouvait donc être utilisé directement dans les champs de chaque producteur de déchets. Avec l'augmentation des villes, la place commence à manquer et l'éloignement avec l'espace producteur ne permet pas aux usagers de se débarrasser de leurs déchets, il faut trouver d'autres méthodes de traitement. De plus, les matières

premières organiques évoluent et perdent en qualité (Boespflug *et al.*, 2021). Les agriculteurs deviennent de plus en plus réticents à utiliser le compost fait à partir des déchets ménagers, car celui-ci perd en qualité et en efficacité. L'engrais industriel qui commence à être commercialisé devient une solution plus profitable pour les agriculteurs. Ainsi, la pratique du compostage devient une exception, une solution qui disparaît des usages.

C'est vers le début des années 2000 que l'intérêt pour le compostage se renouvelle, face à la montée des réflexions écologistes et au développement du débat autour de la gestion des déchets (*ibid.*). En 2006, un plan national de soutien au compostage domestique est lancé par le Ministère de l'écologie et du développement durable, soutenu par l'ADEME. La matière organique est à nouveau vue comme une ressource potentielle et le compostage comme un moyen de traiter les déchets tout en réglant le problème de l'appauvrissement des sols. Le compostage, qui n'était plus utilisé que par les personnes vivant à la campagne ou ayant des maisons avec jardin, se fait une place en milieu urbain. En janvier 2012, les professionnels produisant plus de 120 tonnes de biodéchets par an, pour la plupart des entreprises ou des services de restauration collective, sont dans l'obligation de trier et de valoriser ces derniers⁷. En 2016, cette obligation touche tous ceux qui produisent plus de 10 tonnes par an. Depuis janvier 2023, elle doit s'appliquer à tous les professionnels produisant plus de 5 tonnes de biodéchets par an. Cette obligation, jusqu'à lors soumise aux professionnels, s'étend aux collectivités. D'après la loi n° 2020-105 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire du 10 février 2020, ces dernières sont tenues de mettre en place, d'ici le 1er janvier 2024, des solutions de tri à la source des déchets alimentaires accessibles à tous leurs habitants. Elles doivent aussi s'assurer de leur valorisation, remettant ainsi le compostage au cœur du système de traitement des déchets.

7. MINISTÈRE DE LA COHÉSION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES. Biodéchets, 05/07/2022. [En ligne] Disponible sur URL <https://www.ecologie.gouv.fr/biodechets> (Consulté le 9-05-2023).

1.2 Le processus de compostage : une pratique réglée

Concrètement, le compostage est un procédé technique qui permet une dégradation de la matière organique pour que celle-ci se transforme en une matière fertilisante, le compost. Ce processus relève d'un « enchaînement d'actes, gestes, instruments constituant un processus technique avec ses grandes étapes plus ou moins prévisibles » (Lehec, 2019). Cette chaîne opératoire doit être respectée et maîtrisée pour obtenir un compost de qualité. Le compost se fait donc à partir de matière organique, c'est-à-dire de « l'ensemble des matières issues des êtres vivants et de leur décomposition » (Padovani, 2021, p. 16). Les matières utilisées doivent respecter un certain équilibre entre matière azotée et matière carbonée, pour permettre le bon déroulement du processus (Dumain et Rocher, 2019). C'est pour cette raison que du broyat de bois est ajouté dans le compost, pour équilibrer ces taux. Suite à cela, « une succession de communautés microbiennes évoluant en conditions aérobies », à savoir dans un milieu avec de l'oxygène, permettent une montée en température qui conduit « à l'élaboration d'une matière organique huméfiée et stabilisée. Le produit ainsi obtenu est appelé compost » (Lehec, 2019). Il y a donc d'abord une phase de fermentation pendant laquelle se déroule la montée en température, qui peut atteindre jusqu'à 60 à 70°C, suivie d'une phase de maturation, où cette température baisse, la dégradation se ralentit et la matière se stabilise (*ibid.*).

Il s'agit là des règles générales, qui peuvent varier en fonction des techniques de compostage utilisées ou encore de la quantité de compost produite et donc de la taille du pavillon de compostage. En effet, des usines qui font du compost en quantité industrielle ou un composteur de proximité accessible aux habitants du quartier ne seront pas gérés de la même façon, ils n'auront pas les mêmes montées en température et ne donneront pas le même produit final. Il faut ajouter à cela les

solutions alternatives au compostage classique, comme le lombricompost, fait grâce à l'action de vers, ou le Bokashi, une méthode de traitement biologique des déchets qui se fait en anaérobie, c'est-à-dire sans oxygène. Ainsi, un compostage de proximité par exemple ne sera pas soumis aux mêmes règles sanitaires qu'un compostage professionnel, il aura des dérogations, prévues dans une circulaire du 13 décembre 2012 du Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (Dumain et Rocher, 2019).

1.3 Le compostage : une solution de proximité

Aujourd'hui, il existe encore peu de solutions de collecte des biodéchets des ménages en France. Les déchets organiques ne font effectivement pas partie des catégories imposées par le tri sélectif, que sont le verre et les déchets recyclables (comme les plastiques, les cartons, etc...). Même s'il est encore principalement pratiqué « dans les jardins, en zones rurales ou périurbaines » (Lehec, 2019), le compostage se développe progressivement en milieu urbain. Entre 1995 et 2005, la promotion du compostage dans les politiques publiques passe d'un système individuel à l'installation de solutions collectives. Le premier composteur collectif est installé en 2006 en France (Bahers et Giacchè, 2018). Les solutions de compostage mises en place en milieu urbain sont donc des solutions de proximité. Il s'agit notamment de bacs à compost distribués par les villes aux personnes qui ont de la place pour le mettre ou d'installations de composteurs dans les parcs, les résidences ou en pied d'immeuble. Composter en ville aujourd'hui se fait principalement à l'échelle du quartier (Lehec, 2019).

Ces installations sont souvent accompagnées de programmes d'actions qui encadrent le compostage domestique, à l'initiative de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) (Philippot et Glatron, 2018). Même si les collectivités et les villes sont impliquées dans la mise en place de certains composteurs, ce sont majoritairement des secteurs non-institutionnels, comme des associations, qui expérimentent des systèmes de gestion collective des déchets en proximité (Dumain et Rocher, 2019). De ce fait, la position des usagers qui en profitent est souvent militante, engagée, car composter devient un projet politisé. Le compostage, qui a longtemps été un acte ordinaire et quotidien en France, devient un moyen d'encourager la participation citoyenne et l'engagement des usagers. Cela est d'autant plus vrai qu'un des arguments principaux pour convaincre les individus de composter est l'impact environnemental des solutions de traitement actuelles des biodéchets, à savoir l'incinération ou l'enfouissement. Le compostage s'intègre souvent à des initiatives portées par les principes de l'économie sociale et solidaire, qui prônent à la fois la recherche d'alternatives écologiques et la réappropriation de l'espace public par les citoyens, avec l'installation de jardins partagés par exemple. Au-delà d'un simple système de traitement des déchets, le compostage s'inscrit au cœur d'une remise en cause d'un système capitaliste qui valorise la surproduction et la surconsommation (*ibid.*, p. 195). Le compostage vient prendre sa place dans le modèle de l'économie circulaire, qui vise à réutiliser et recycler, à transformer en ressource des choses longtemps perçues comme des déchets.

Même s'il existe une filière industrielle qui prend en charge la gestion d'une partie des déchets organiques, impliquant des acteurs industriels et agricoles qui produisent du compost en grande quantité, le compostage, lorsqu'il devient une solution en milieu urbain, se construit en une filière « participative » qui demande l'action des usagers et des associations, soutenus par les subventions des villes (Bahers et Giacchè, 2018).

1.4 Avantages et inconvénients

Parmi les avantages du compostage, il y a cette possibilité de reconnecter l'utilisateur à ses déchets et donc plus largement à ses aliments. En effet, pour composter, il faut d'abord trier ses déchets organiques, et donc décider ce qui est déchet et ce qui reste ressource. L'os du poulet ou l'épluchure de la carotte passent alors du statut de restes inutilisables d'un aliment à la partie d'un aliment qui peut être compostée. La question peut aussi se poser de savoir si ce qui va être mis dans le compost n'est vraiment plus consommable. La reconnexion se fait aussi avec l'espace agricole ou les espaces verts, car c'est pour nourrir les sols cultivés que le compost est utilisé. En compostant, et en s'interrogeant sur l'intérêt de cette pratique, l'utilisateur peut ainsi se renseigner sur les utilisations du compost et donc se mettre en relation avec les agriculteurs (Dumain et Rocher, 2019). Un composteur collectif peut par exemple servir au sein d'un jardin partagé, permettant ainsi aux usagers d'observer concrètement les effets du compost qu'ils ont participé à produire. La reconnexion est aussi sociale car, dans le cas du compostage participatif, il permet souvent des échanges et des rencontres avec les personnes du même quartier, autour d'événements comme l'inauguration des composteurs.

Cependant, composter a aussi ses inconvénients. Comme nous l'avons vu précédemment, le compostage est un procédé technique qui nécessite une certaine précision. Ainsi, lorsqu'il est collectif, il se peut que des ordures qui ne sont pas adaptées soient mises dans le compost, comme des plastiques ou des morceaux d'aliments trop gros, qui se décomposent mal (Vernier, 2023, p. 70). Pour cela, un tri préalable est nécessaire mais il peut être perçu comme fastidieux. Il est aussi nécessaire de prendre en compte les besoins des agriculteurs ou des personnes qui sont susceptibles d'utiliser le compost produit après, pour adapter les solutions de

compostage mises en place à leurs besoins (Masse *et al.*, 2017, p. 261). Enfin, les idées reçues ou les méconnaissances face au compostage conduisent souvent à son rejet. La peur des nuisibles ou des nuisances, comme les rats ou les odeurs désagréables, sont souvent un des freins principaux à l'adhésion à cette solution (Bahers et Giacchè, 2018).

2 Focus sur le Bokashi

2.1 Histoire du Bokashi

La méthode Bokashi est à l'origine d'une découverte réalisée entre 1970 et 1980 par Teruo Higa, un docteur japonais spécialisé dans les micro-organismes (Padovani, 2021, p. 8). Alors qu'il étudie ces différents bactéries et organismes vivants unicellulaires, il crée par hasard un mélange d'environ 80 micro-organismes qui permettent l'accélération de la décomposition de la matière organique. Il les appelle micro-organismes efficaces, ou EM, des activateurs qui se nourrissent notamment des déchets organiques (*ibid.*, p. 14). Les EM sont composés de bactéries d'acide lactique, qui facilitent la décomposition de la matière organique et réduisent le développement de certaines moisissures ; de levures qui enrichissent les digestats ; d'actinomycètes qui permettent l'augmentation de la qualité des sols ; de bactéries photosynthétiques dont le rôle est central, car elles contribuent au développement et à la multiplication des autres EM ; et enfin de moisissures fermentantes qui agissent sur la

décomposition des matières en fermentation, permettant ainsi la réduction des odeurs (*ibid.*, p. 28-29).

Ces micro-organismes sont utilisés dans le milieu agricole, car leur capacité régénératrice permet de lutter contre l'appauvrissement des sols. Leur usage se développe progressivement, et au vue de leur complémentarité avec les biodéchets, une méthode de pré-compostage des déchets se développe, le Bokashi⁸. En japonais, « bo-ka-shi » signifie matière organique fermentée (*ibid.*, p. 7) et c'est aussi le nom qui a été donné à la méthode.

2.2 Fonctionnement du Bokashi

Concrètement, le Bokashi demande peu de matériel. Il faut disposer d'un seau de Bokashi avec un couvercle hermétique (Annexe A, p. 132), dont la taille peut varier même si en général, sa contenance est entre 10 à 20L (*ibid.*, p. 21). Au fond de ce seau se trouve une grille qui permet de laisser passer le jus produit par la fermentation des déchets. Ce dernier peut et doit être récupéré en ouvrant un robinet en bas du seau, car il est responsable des odeurs et, présent en trop grande quantité, il peut empêcher la fermentation. Si le Bokashi dégage une odeur forte ou putride, cela veut dire que le processus de fermentation a échoué.

Le déroulement du processus est simple (*ibid.*, p. 32-40). L'utilisateur récupère ses déchets organiques, qu'il peut couper en petits morceaux pour accélérer leur décomposition. Ceux-ci sont ensuite déposés dans le seau de Bokashi prévu à cet effet,

8. Nous écrivons Bokashi, avec une majuscule initiale, sans italique ni -s final, pour reprendre l'orthographe utilisé par l'association Récup'Occitanie.

dans lequel a déjà été déposée une première couche d'EM. Ils sont ensuite recouverts d'une fine couche d'EM, qui sont souvent vendus dans des sacs de son de blé enrichi aux EM (*ibid.*, p. 21). L'utilisateur tasse le tout à l'aide d'un tasseur et referme son seau. Les mêmes étapes sont reproduites à chaque couche de déchets ajoutée.

Le Bokashi est une méthode de traitement biologique des déchets qui se fait en anaérobie, c'est-à-dire qu'elle fonctionne sans oxygène (*ibid.*, p. 15). Cela permet une meilleure décomposition des déchets, en favorisant la fermentation lactique qui aide à l'élimination de certaines bactéries parfois pathogènes, en acidifiant le milieu. Dans l'idéal, il faut donc éviter d'ouvrir son seau plus d'une fois par jour, pour réduire les moments de contact avec l'air. Le Bokashi doit aussi être maintenu à une température entre 18 et 25° car le froid a tendance à ralentir le processus (*ibid.*, p. 32).

Trois digestats, nom donné aux matières résiduelles qui subsistent après le processus de fermentation, peuvent être produits et utilisés grâce à la méthode Bokashi (*ibid.*, p. 16). Tout au long du processus, le jus récolté peut servir à fertiliser les plantes s'il est dilué au 1/100e, car il est très acide (*ibid.*, p. 43). Sinon, il peut servir à nettoyer les canalisations et à prévenir des éviers bouchés. Il ne se conserve pas plus de 48h. Le Bokashi pur lui, c'est-à-dire le mélange de déchets organiques et d'EM dont la fermentation a commencé, peut être utilisé pour fertiliser les sols. Très acide, il faut l'incorporer à la terre avant de semer et attendre quelques jours pour qu'il ne soit pas en contact direct avec les plantes (*ibid.*, p. 40). Enfin, ce Bokashi pur peut devenir du compost, grâce aux mêmes procédés que ceux utilisés pour faire du compost classique (cf ci-avant). La méthode Bokashi apparaît alors comme une phase de pré-compostage des déchets organiques. Cela donne alors du compost de Bokashi⁹, qui permet de lutter contre l'appauvrissement des sols en les fertilisant.

9. Nous appellerons compost de Bokashi ce compost fait à partir de la matière organique issue des Bokashi, à partir d'une matière pré-compostée. Il nous paraît important de préciser que la méthode Bokashi n'est pas une méthode de compostage. Elle peut cependant être utilisée comme une phase de pré-compostage, comme décrit ici.

2.3 Avantages et inconvénients du Bokashi face au compostage classique

Comme le compostage classique, le Bokashi permet de réduire la masse des déchets organiques tout en proposant une solution de réutilisation de ceux-ci, en les valorisant. Le seau de Bokashi étant peu encombrant, cette solution est parfaite dans les milieux urbains, où les usagers n'ont pas toujours la place pour installer un composteur, ou n'ont pas accès à des composteurs partagés (Padovani, 2021, p. 10). Le Bokashi peut être une solution alternative ou bien complémentaire aux autres solutions de compostage, car il ne nécessite pas d'avoir un extérieur. Il faut cependant avoir accès à un jardin pour y déverser le Bokashi pur, ou bénéficier d'un système de collecte qui se chargera de la valorisation de cette matière fertilisante. De plus, comme il s'agit d'un seau fermé hermétiquement, il n'est pas odorant et empêche la prolifération de nuisibles. Le Bokashi « synthétise à la fois l'efficacité et la discrétion qui permettent à un public « contraint » de basculer dans une écologie du quotidien » (*ibid.*, p. 10). Un autre de ses avantages est qu'il est moins exigeant concernant les déchets qu'il peut accepter. En effet, contrairement à d'autres méthodes de compostage, il est tout à fait possible de mettre des agrumes, des restes de repas, des petits os et noyaux ou encore de la viande dans le Bokashi (*ibid.*, p. 40). Il ne faut pas mettre les aliments moisiss, les liquides ou encore les plastiques dits biodégradables. Comme dans tout processus de compostage, l'important est de ne pas mettre une seule catégorie de déchet pour respecter le plus possible l'équilibre entre matières azotées et carbonées. Les EM peuvent permettre de pallier ce déséquilibre. De plus, dû à la phase de fermentation anaérobie que permet le Bokashi, le compost de Bokashi est plus vite produit qu'un compost classique : il ne faut en général que trois ou quatre mois pour faire du compost de Bokashi contre un an pour du compost traditionnel.

Cependant, le Bokashi utilisé pur ou le compost formé à partir du Bokashi ne sont pas encore reconnus par la législation française. En effet, les digestats produits ne sont pas normés, aucun texte ne régleme leur production et leur utilisation. De ce fait, les digestats produits ne peuvent pas être commercialisés pour ensuite être utilisés sur les parcelles agricoles.

*

Le compostage paraît donc être une solution idéale pour permettre une gestion des déchets respectueuse de l'environnement. Cependant, cette solution n'est pas encore trop développée et peu d'infrastructures existent sur le territoire français. Ainsi, même si certaines personnes peuvent avoir envie de composter, elles n'en ont pas les moyens matériels. Pour cela, de nombreuses associations ou petites entreprises se développent en France, proposant des solutions de compostage. À Toulouse, il est possible de citer Hector le Collector ou Les Alchimistes, qui récupèrent les biodéchets des professionnels pour les composter ou encore le Réseau Compost Citoyen ou Humus&Associés, qui proposent des formations pour apprendre à mettre en place des plans de compostage et des composteurs collectifs. Ces initiatives ne s'adressent pas forcément aux ménages et ne proposent pas de solutions individuelles. Récup'Occitanie est une association toulousaine qui a cherché à pallier ce manque, en proposant une solution de tri des déchets organiques aux particuliers vivant en ville, généralement en appartement. Pour cela, elle propose la méthode Bokashi, détaillée ci-dessus.

CHAPITRE 3. Récup'Occitanie, une proposition de compostage urbain à Toulouse

Nous allons, dans ce chapitre, parler plus précisément du cadre de cette recherche et de l'association au sein de laquelle elle a eu lieu.

1 Une association de compostage urbain

1.1 Présentation de l'association

1.1.1 Historique

Récup'Occitanie est une association de collecte et de valorisation des déchets organiques située à Toulouse, sur l'écopôle EDENN, au 216 route de Launaguet. Le projet est d'abord lancé à Bordeaux en septembre 2018 par l'association Les Recyclettes. En juin 2019, Jean-Baptiste Assouad, un membre de ce projet, transpose le projet à Toulouse et postule à un budget participatif Économie Circulaire de la Région Occitanie. Récup'Occitanie, nom de l'association porteuse de ce projet à Toulouse, sort lauréate de cette sélection. L'association voit alors le jour en août 2019 à Toulouse et ses activités commencent le 2 février 2020, avec dès le début environ 150 adhérents. Les collectes de Bokashi se font en triporteur puis en vélo électrique avec remorque. Au fur et à mesure des années, l'association a vu la mise en place de son activité évoluer. Elle s'est d'abord joint au collectif EDENN en mars 2020 et a ainsi

commencé ses premières valorisations de matière organique avec des jardiniers amateurs mais aussi avec La Milpa, une entreprise regroupant des maraîchers mettant en place des espaces verts en ville. Début 2021, soit environ un an après sa création, l'association atteint le stade des 500 adhérents. Elle développe alors ses infrastructures, en investissant dans une remorque de vélo pour transporter plus de seaux, ou encore en construisant son premier pavillon de compostage en partie grâce à l'aide de la Région Occitanie. Il faudra attendre 2022 pour la construction du second pavillon de compostage, installation devenue nécessaire suite à la mise en place de nouveaux partenariats avec Les Jardins de Lautrec puis avec Terreauciel, et suite à l'augmentation du nombre de ménages adhérents (environ 630) et donc de la quantité de matière organique à valoriser. Récup'Occitanie est une association qui continue encore aujourd'hui à se développer et atteint les 669 ménages adhérents, soit presque 1500 personnes, en 2023.

1.1.2 Fonctionnement

Le terme Récup, acronyme signifiant Recyclage Et Compostage Urbain Participatif, annonce l'activité principale de l'association toulousaine : « proposer une solution de tri, de collecte et de revalorisation des déchets organiques pour les ménages urbains toulousains, tout en apportant de la matière organique locale aux maraîchers péri-urbains, qui l'utiliseront pour améliorer leurs sols. »¹⁰ Cette solution de tri utilisée par Récup'Occitanie est appelée Bokashi, il s'agit d'une méthode de revalorisation des déchets organiques par fermentation induite par l'ajout d'EM, ou Micro-Organismes Efficients (ou EM), des organismes qui permettent d'accélérer la fermentation des

10. HELLO ASSO. Qui sommes-nous ? [En ligne] Disponible sur <https://www.helloasso.com/associations/recup-occitanie> (Consulté le 5-08-2023).

déchets. Au-delà de son activité de compostage¹¹, des activités centrées sur l'agriculture et la gestion des déchets sont proposées par l'association, à travers sa participation à des événements pour la défense de l'environnement ou sensibilisant à la pratique du tri des déchets et du compostage. L'association a aussi pour vocation de rendre accessible sa solution de tri des déchets organiques aux entreprises et non plus seulement aux particuliers.

En échange d'une participation financière annuelle de 80 euros, l'association fournit à ses adhérents un seau d'appartement, aussi appelé Bokashi, d'une contenance de 16L, un tasseur et un sac de son de blé enrichi aux EM. Elle leur fournit aussi le guide d'utilisation nécessaire pour savoir, entre autres, quels déchets mettre ou ne pas mettre dans le Bokashi (Annexe B, p.133). Dès que leur Bokashi est rempli, les adhérents s'inscrivent sur un créneau de collecte et un membre de l'association vient le récupérer en vélo électrique et en ramène un nouveau. Récup'Occitanie dessert plusieurs zones de Toulouse intra-rocade¹² : Centre-ville ; Minimes et Bonnefoy au nord ; Jolimont-Marengo, Guilhemery et Côte pavée à l'Est ; jusqu'à la rocade au Sud, de Saint-Cyprien à Mermoz à l'Ouest (Rive Gauche) et la Cartoucherie (Annexe C, p.134). Récup'Occitanie collabore aussi avec la Ferme de Borde Bio et les Drive Tout Nu de Montaudran, Beauzelle et Balma-Gramont pour proposer des points de collecte de leurs Bokashi aux ménages qui ne font pas partie des zones de collecte citées précédemment.

11 Récup' Occitanie propose à ses adhérents une solution de tri à la source des déchets organiques, le Bokashi. Elle collecte ensuite ces déchets, passés par une phase de pré-compostage, pour en faire du compost de Bokashi, qu'elle distribue alors à ses partenaires agricoles. Nous parlons ici d'activités de compostage car l'association produit du compost de Bokashi, mais précisons bien que la méthode Bokashi n'est pas une méthode de compostage.

12. RÉCUP'OCCITANIE. Pour les particuliers. [En ligne] Disponible sur URL <https://www.recup-compostage-urbain.fr/pour-les-particuliers> (Consulté le 27-02-2023)

1.1.3 Organisation

Plusieurs personnes agissent au sein de l'association en se structurant autour de groupes ayant chacun un rôle particulier.

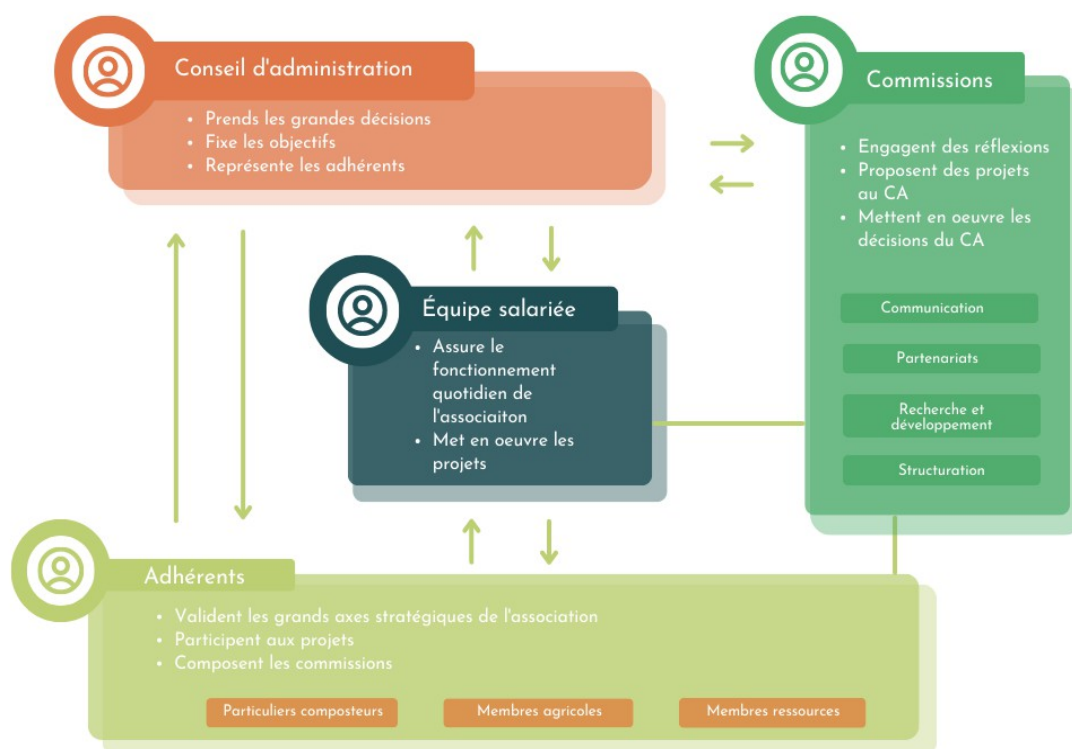


Figure 1: Organigramme de Récup'Occitanie issu du rapport d'activité de l'association 2021

L'équipe salariée est la partie visible de l'association. C'est elle qui assure le fonctionnement quotidien de l'association, aussi bien en remplissant les missions de collecte et de valorisation des Bokashi qu'en s'occupant de la gestion administrative

et de la communication. Elle est constituée d'une équipe de cinq personnes qui regroupe deux salariés, Jean-Baptiste et Arthur ; une alternante, Imane ; et de deux volontaires en service civique, Florian et Lucie. En parallèle de ces salariés, quatre commissions proposent des projets pour l'association et mettent en œuvre les décisions du conseil d'administration. Elles sont constituées de membres bénévoles qui se répartissent en quatre groupes : communication, partenariats, recherche et développement et structuration. Ces commissions sont elles-mêmes réunies en deux groupes, le groupe communication et partenariats et le groupe recherche et développement et structuration. Le premier œuvre au développement de l'association en externe, en créant et diffusant des contenus sur les réseaux sociaux, en élargissant les activités de Récup'Occitanie ou encore en mettant en place un système de partenariats promotionnels avec d'autres structures de l'économie sociale et solidaire sur Toulouse, promotions à destination des adhérents de l'association. Le second lui s'occupe de la gestion interne de Récup'Occitanie, en structurant l'association et en mettant en place des expérimentations sur le compost de Bokashi produit par Récup'Occitanie. Elles travaillent avec l'équipe salariée à la réalisation de ces projets. Le conseil d'administration, lui, est l'instance qui fixe les objectifs de l'association et prend les décisions importantes. Il est aussi le représentant des adhérents. Dans cet organe de discussion et de réflexion, plusieurs personnes sont représentées : les trois membres dits « ressources » ; les particuliers composteurs, qui sont au nombre de six, parmi lesquels se trouvent la trésorière et la secrétaire ; les trois membres agricoles, trois représentants de partenaires à qui le compost de Bokashi est distribué ; et enfin les trois membres d'honneur, représentants des structures avec qui Récup'Occitanie travaille régulièrement, à savoir Humus&Associés, ZeroWaste et Day by Day. Pour finir, les adhérents sont la première instance qui permet le fonctionnement de l'association, car c'est leur engagement qui valide les axes de direction empruntés par Récup'Occitanie. Ils participent aux projets lancés par l'association et ce sont eux qui composent les différentes commissions et instances qui font fonctionner l'association.

Au niveau financier, Récup'Occitanie fonctionne grâce aux adhésions et ne repose pas sur des dons ou rémunérations ponctuelles qui ne sont pas une solution stable : l'association se veut indépendante financièrement. Elle répond cependant des appels à projets ou à des appels d'offres pour pouvoir, avec l'argent que cela lui rapporte, se développer en investissant dans de plus grandes installations.

1.2 Une association productrice de compost

1.2.1 La production du compost de Bokashi

En général les vendredis, l'équipe de Récup'Occitanie vide et lave les Bokashi ramassés dans la semaine dans ses pavillons de compostage. L'association dispose de deux grands pavillons de compostage, composés chacun de quatre cases, qui lui permettent aujourd'hui d'être en capacité de transformer en compost les déchets ménagers d'un millier de ménages (Annexe D, p. 135). Cela représente environ 50m² de d'espace dédié au compostage des Bokashi. Le fonctionnement d'un pavillon est simple : d'abord, le contenu d'une quinzaine de Bokashi est vidé, décompacté à l'aide d'un croc puis mélangé. Les déchets non adaptés sont retirés, comme les sachets de thé en nylon ou les capsules de café dites biodégradables. Ensuite, une brouette de broyat et du compost issu de déchets de jardins ou compost végétal industriel, fournis par les partenaires agricoles qui utiliseront le compost ensuite, sont ajoutés. L'ensemble est alors mélangé et une autre couche est faite selon le même procédé. L'évolution des tas de compost et la montée en température est ensuite suivie de près au fil des semaines : le compost de Bokashi est transvasé dans une autre case au bout

d'environ un mois et demi, pour qu'il s'aère et lorsque ce dernier est arrivé à maturation, il est sorti des cases et mis à disposition des partenaires agricoles de Récup'Occitanie.

1.2.2 Utilisation du produit fini : la distribution aux partenaires

Le compost de Bokashi produit par Récup'Occitanie est mis à la disposition des adhérents qui le demandent, mais il est principalement distribué à deux partenaires agricoles que sont Les Carrés Maraîchers et La Milpa. Chacun des pavillons est associé à un de ces partenaires, pour permettre un suivi de la quantité de compost mis à disposition de ces partenaires et utilisé.

Les Carrés Maraîchers est un projet de ferme urbaine innovante porté à l'origine par la société coopérative Terreauciel, qui est aujourd'hui devenue une entité autonome. La SCOP Terreauciel est créée en 2013, dans le but de créer une synergie entre l'expertise agricole et la conception paysagère en mettant en œuvre des projets concrets sur le terrain. Elle participe ainsi à la promotion de l'agriculture urbaine et péri-urbaine en France et dans le Grand Toulouse. Pour revenir aux Carrés Maraîchers, ce projet a pour ambition de rendre accessible aux habitants des quartiers alentours une alimentation saine et de qualité. Pour seulement 9€ par semaine, les légumeurs (qui sont locataires d'une parcelle) ont accès à des légumes toute l'année. Un maraîcher s'occupe du travail du sol et de l'apport de matière organique, du choix des plantations et de la rotation des cultures et les légumeurs, eux, n'ont plus qu'à désherber, pailler et à venir ramasser leurs légumes. Le compost de Bokashi est donc utilisé sur ces parcelles, situées sur l'écopôle EDENN.

La Milpa est, quant à elle, une entreprise fondée en 2019 réunissant une équipe de maraîchers et d'agronomes professionnels qui conçoivent et entretiennent des espaces maraîchers dans la ville. Son objectif est d'installer de façon durable des espaces de productions agricoles au cœur des villes, en favorisant la biodiversité. Qu'il s'agisse de la gestion et de l'entretien de jardins, ou parfois de plantations d'arbres ou encore d'éco-pâturage, toutes leurs actions sont réalisées avec une approche agroécologique. Le compost de Bokashi fournit par Récup'Occitanie est principalement utilisé dans les potagers entretenus par les maraîchers. Ces jardins, principalement situés dans les résidences de quartiers prioritaires de Toulouse, permettent à leurs habitants de profiter de productions de fruits et légumes toute l'année.

2 Une association ancrée dans un espace d'expérimentation¹³

Depuis maintenant 3 ans, Récup'Occitanie est installée sur le site d'EDENN, même si l'association n'est dans les bureaux que depuis 2 ans. EDENN ou Espace de coopération et d'expérimentation à la nature urbaine, est « un espace de coopération et d'expérimentation dédié à l'agriculture urbaine, à l'alimentation responsable et à l'économie circulaire au Nord de Toulouse ». Sur un espace de 1,7 ha, bureaux, hangars, serres, jardins et plateformes de compostage cohabitent (Annexe E, p. 136). Il s'agit d'une association qui regroupe, dans un même lieu, douze structures, associations comme entreprises, partageant tous les valeurs et les manières d'agir de l'économie sociale et solidaire : elles sont à la « recherche d'utilité sociale ou

13. Cette partie se base sur les informations trouvées sur le site internet EDENN. Espace de coopération et d'expérimentation à la nature urbaine. [En ligne] Disponible sur URL <https://www.edenn-toulouse.fr/> (Consulté le 27-02-2023)

environnementale », elles mettent en avant une « gestion démocratique ou collective des organisations » et se veulent créatrices « d'emplois pérennes et non-délocalisables ». Cette volonté de modifier les modes d'organisation se cristallise autour d'une thématique précise : celle de l'agriculture et de l'alimentation. En effet, la question se pose de la durabilité de notre système alimentaire actuel face aux évolutions de nos modes de production et de consommation et face au changement climatique. L'enjeu est à la fois environnemental et sanitaire. EDENN se veut donc comme un lieu d'expérimentation où les différents porteurs de projets peuvent apporter des solutions pour manger mieux, plus durable, et plus largement consommer différemment, en réduisant par exemple le gaspillage alimentaire, tout en encourageant le développement de la biodiversité des sols. Chacune de ces structures apporte une réflexion personnelle sur l'agriculture et l'alimentation en zone urbaine et propose des solutions diverses et variées pour sensibiliser et accompagner les Toulousains dans une modification de leurs modes de consommation. En se réunissant, ces structures engagent un dialogue et une mise en commun des connaissances et des compétences pour créer un cercle vertueux.

Quatre grandes directions orientent les projets de l'écopôle EDENN :

- Consommer responsable. Les structures impliquées dans cette axe cherchent à défendre la consommation de produits locaux, biologiques, en vrac ou encore issus du commerce équitable. On peut citer VRAC Toulouse, À Croquer, La Ferme de Borde Bio ou encore Ultramarinos Ana.
- Permettre un accès digne à l'alimentation pour tous. Il s'agit ici de donner accès à tous à une alimentation saine et de qualité, tout en soutenant de professionnels de l'alimentation engagés dans la transition écologique. La Caisse Citoyenne d'Alimentation, un projet porté par EDENN et accompagné par l'INRAE, se met en place depuis 2023, s'inscrivant dans la lignée des

premières expérimentations autour de la création d'une Sécurité Sociale de l'Alimentation.

- Cultiver son potager. Quand on pense à l'agriculture urbaine, les jardins partagés ou autres espaces de culture urbaine nous viennent à l'esprit. Permettre aux Toulousains de s'occuper de leurs plantations, c'est leur proposer une reconnexion avec les produits qu'ils consomment. C'est aussi une manière de remettre des espaces verts et naturels au cœur des villes. Ces projets sont souvent portés par des maraîchers et paysagistes, comme ceux de Terreauciel, des Carrés Maraîchers, de La Milpa ou encore de Pousses Ô Abris.
- Valoriser ses déchets. La consommation ne s'arrête pas à l'ingestion des aliments mais continue avec la gestion des déchets et restes alimentaires. Sur EDENN, les initiatives de compostage permet de boucler la boucle, intégrant ainsi l'écopôle dans une dynamique d'économie circulaire. Alimentation et agriculture sont aussi reconnectés car le compost permet de nourrir les sols producteurs. Sur EDENN, on peut trouver le Réseau Compost Citoyen et sa branche locale, le Réseau Compost Citoyen Occitanie, Humus&Associés et Récup'Occitanie. Les déchets ne sont pas les seuls réutilisés, et les aménagements d'EDENN se font notamment avec des restes de chantiers de déconstruction, accompagnés par l'association Synethic, présente aussi sur le site.

Bien que chaque structure agisse selon une thématique principale, toutes restent intimement liées et communiquent les unes avec les autres. EDENN a aussi été labellisé PTCE ou Pôle Territorial de Coopération Économique pour sa contribution au développement d'une ville plus nourricière, vivante et solidaire.

3 Missions confiées dans le cadre du stage

Nous avons été engagée au sein de Récup'Occitanie pour 7 mois, en tant que volontaire en service civique. Ce service civique a été validé en tant que stage de fin d'études et nous permet donc de valider notre deuxième année de master.

Notre objectif dans l'association est de contribuer au développement de la pratique du tri des déchets organiques pour lutter contre le gaspillage alimentaire, l'appauvrissement des sols et le changement climatique. Nos missions sont de :

- sensibiliser aux enjeux environnementaux du recyclage des déchets organiques lors d'événements ;
- former les nouveaux adhérents et partenaires agricoles à la méthode Bokashi ;
- organiser des événements et chantiers participatifs avec les partenaires agricoles ;
- participer aux réunions partenaires ;
- participer à la valorisation des déchets organiques auprès des partenaires agricoles, à travers la production de compost de Bokashi ;
- participer à la communication sur les réseaux sociaux, à la relation avec les adhérents et avec les partenaires agricoles : création de contenus, relations avec les bénévoles.

3.1 Première mission : création d'un système de partenariats

Nous avons notamment été chargée de la création et de la mise en place de tout un système de partenariats promotionnels, de A à Z. Les adhérents de l'association paient une adhésion de 80€ par an, ce qui reste une somme non négligeable qui s'ajoute à la taxe sur les ordures ménagères. Pour valoriser l'acte citoyen des adhérents et encourager de nouvelles personnes à se lancer dans le tri et la valorisation des déchets organiques, Récup'Occitanie a réfléchi à la possibilité d'offrir un avantage financier aux personnes qui s'engagent dans l'association. L'objectif est de proposer, à partir de septembre 2023 et jusqu'en août 2024 pour le moment, des promotions chez des structures partenaires. Ces partenaires sont des structures qui partagent les valeurs de Récup'Occitanie et plus généralement, de l'économie sociale et solidaire. Au-delà d'un avantage économique, il s'agit aussi de participer à la mise en avant d'initiatives solidaires et citoyennes respectueuses de l'environnement et de tisser un réseau durable. Chargée de ce projet, nous avons donc ciblé les partenaires potentiels, comme des épicerie vrac, que nous avons ensuite contactés. Nous leur avons transmis un sondage que nous avons créé, pour qu'ils puissent rendre compte de leurs possibilités au niveau de la mise en place de ce partenariat. Nous avons effectué le suivi et les relances nécessaires, mis en place le calendrier des promotions. En parallèle, nous avons pensé, en relation avec la commission partenariat, les modalités de justification d'adhésion : une carte d'adhésion à Récup'Occitanie, un QR code, en pesant le pour et le contre de chaque solution. Finalement, nous avons préparé les textes et visuels pour annoncer ces partenariats à nos adhérents.

3.2 Seconde mission : participer au développement de l'association et à la sensibilisation au compostage

Nos missions sont plutôt administratives, nous travaillons au bureau où nous gérons la communication de l'association et son développement. Notre autre mission principale était donc de contribuer au développement de l'association en proposant le Bokashi comme solution de tri des déchets organiques non seulement aux particuliers mais aussi aux entreprises. Il fallait là aussi cibler les potentielles entreprises intéressées, les contacter et leur proposer l'adhésion.

Nous avons aussi été amenée à créer et mettre en place des outils ludiques et pédagogiques pouvant servir de support lors de nos participations à des événements, pour animer le stand. Il était donc question de penser une méthode de sensibilisation autour des enjeux écologiques et de lutte contre le gaspillage alimentaire qui définissent notre association.

*

L'association propose donc une solution de tri des déchets organiques, le Bokashi, accessible aux Toulousains qui n'ont pas de place dans leurs appartements pour mettre un bac à compost, ou qui n'ont pas accès à des composteurs domestiques. Elle s'inscrit ainsi dans une économie circulaire, en transformant le déchet en ressource utile aux producteurs partenaires. Elle permet aussi de développer un lien social entre les adhérents, en leur proposant de participer aux activités de retournement de compost, au lavage des seaux ou en s'impliquant dans l'organisation de l'association. L'objectif de ce stage est de participer au développement du compostage urbain à Toulouse, en mettant en place des stratégies de fidélisation et de communication autour des activités de l'association, pour contribuer à son développement.

Ce cadrage théorique nous permet de mieux comprendre la relation des usagers, plus particulièrement des Français, au compostage. Méthode de traitement des déchets encore peu développée, le compostage commence cependant à se faire une place sur le territoire français. Les pouvoirs publics légifèrent sur le sujet et diverses institutions contribuent au développement de la réflexion autour de l'utilité de la mise en place de solutions de compostage. Au milieu de ce réseau d'acteurs, l'association semble être en première ligne pour agir concrètement dans la mise en place d'installations de compostage. Dans ce mémoire, c'est la possibilité d'action de l'association Récup'Occitanie qui sera questionnée. En effet, malgré les raisons qui poussent les usagers à composter et à trier leurs déchets organiques, l'association est loin d'avoir tous les habitants de Toulouse comme adhérents, car il existe encore aujourd'hui beaucoup de freins à ces pratiques. Ces derniers sont autant matériels, organisationnels que conceptuels. La question se pose de la liberté d'action dont dispose l'association, des moyens matériels comme financiers, de son impact sur les pratiques des gens. Mais la question se pose aussi de comprendre les représentations que les Toulousains ont ou n'ont pas du compostage et plus largement des déchets. Ce sont ces freins que ce mémoire va essayer de souligner. L'objectif est autant de comprendre les problèmes que de proposer des solutions pour les résoudre. Effectivement, la réflexion sera sociologique, théorique, en raison de notre parcours universitaire mais elle sera accompagnée d'une implication professionnelle, sur le terrain. Ainsi, posture de stagiaire et posture d'étudiante en sociologie seront utilisées pour essayer de proposer des manières d'agir pour aider le développement de l'association et la diffusion du compostage à Toulouse.

**PARTIE 2. Problématisation de la demande
professionnelle et présentation des
méthodologies**

La mission principale qui nous a été confiée dans le cadre de notre stage chez Récup'Occitanie est de développer la pratique du compostage à Toulouse, en promouvant la méthode Bokashi proposée par l'association. Comme nous l'avons vu précédemment, le compostage s'impose comme une solution écologique idéale pour traiter les déchets. Toutefois, plusieurs raisons semblent freiner le développement du compostage en France. Dans ce contexte, notre objectif a été de mettre en place des outils pour répondre à la demande de Récup'Occitanie tout en nous interrogeant sur les dynamiques qui participent ou non au développement de cette association. Plusieurs raisons semblent empêcher le développement du compostage en France, mais est-ce que les mêmes raisons s'imposent à Récup'Occitanie ? Il est alors tout à fait pertinent de traduire cette demande professionnelle en une question de recherche, pour essayer de construire des solutions adaptées. Nous allons ainsi étudier dans **quelle mesure les actions de sensibilisation et de communication menées au sein de Récup'Occitanie peuvent avoir un impact sur la promotion de la pratique du compostage à Toulouse.**

Les trois hypothèses suivantes sont les pistes de réponse à cette problématique :

- a) Le frein principal au développement du compostage à Toulouse est la vision négative que les individus ont des déchets.
- b) La structure associative a un rôle limité dans la mise en place d'une politique de pratique du compostage.
- c) Les différentes actions mises en place par Récup'Occitanie pour développer sa solution de compostage urbain ne jouent pas un rôle majeur dans le développement de cette pratique à Toulouse.

CHAPITRE 1. Les réflexions amorcées dans cette recherche

Nous allons commencer par expliquer plus précisément ce que nous recherchons à travers chacune des hypothèses citées précédemment.

1 Hypothèse 1 : la notion de déchet

1.1 Raisons de l'hypothèse

Comme nous l'avons vu à travers la revue de littérature, le déchet, d'autant plus quand il est organique, est perçu de manière plutôt négative. Cependant, il serait intéressant de voir si cette vision est partagée par les personnes adhérentes à Récup'Occitanie et les personnes qui ne compostent pas. En effet, les personnes qui compostent sont en contact assez régulier avec leurs déchets, mais les perçoivent-elles de manière négative ? Les caractéristiques propres à la gestion d'un Bokashi peuvent-elles entraîner le rejet de cette solution ? Cette hypothèse est ainsi née d'un constat théorique et d'une réflexion sociologique sur les représentations que les gens ont du déchet. Nous allons chercher à comprendre si cette vision négative du déchet est le frein principal au rejet du compostage en France et à Toulouse, ce qui expliquerait le nombre réduit d'adhésions à l'association. Si cette vision a un impact, il peut alors être intéressant de le démontrer pour pouvoir par la suite construire des solutions adaptées de valorisation du Bokashi.

1.2 Les caractéristiques du déchet : le cas du Bokashi

Cette réflexion d'abord théorique s'est confirmée suite à des constats que nous avons pu faire de manière personnelle. Nous sommes devenue adhérente à l'association, nous avons donc à notre disposition un Bokashi. Il est vrai qu'un déchet organique, ce n'est pas toujours très glamour, surtout lorsqu'il pourrit. Cela est d'autant plus prégnant dans le cas de l'utilisation d'un Bokashi. Effectivement, le Bokashi est un seau dans lequel on met les déchets organiques et où leur fermentation commence dans un environnement sans oxygène. L'utilisateur du Bokashi est donc confronté au déchet. Il est en contact avec ses restes de nourriture, ses épluchures, qu'il ne se contente pas de mettre dans un sac poubelle fermé. Il doit les mettre dans son seau, mettre une couche de micro-organismes par-dessus et tasser le tout. En tassant, sa main est en contact direct avec ce qu'il jette. Les risques de contamination, selon Frazer (1981), sont donc présents. Parfois, lorsque le Bokashi fermente correctement, de la moisissure blanche peut aussi apparaître. Il s'agit encore une fois d'un élément auquel il peut être difficile d'être confronté. L'aspect et la texture peuvent constituer des freins à l'utilisation de ce procédé.

L'odeur dégagée par le Bokashi peut aussi poser problème à certaines personnes. Deux odeurs distinctes se dégagent du seau. La première est celle sentie quand le Bokashi est ouvert, qui est celle des derniers déchets ajoutés. Si l'on a mis de la banane par exemple, l'odeur de banane sera perceptible. La seconde odeur est celle du jus produit par la fermentation des déchets dans le Bokashi, qu'il faut vider tous les trois jours environ. Celui-là, prenant souvent l'odeur des EM, les micro-organismes utilisés dans le seau, est assez acide. Son acidité est telle qu'il faut diluer le jus au 1/100^e pour pouvoir l'utiliser comme fertilisant. Cette odeur caractéristique devient perceptible dans l'air : le jus de Bokashi est assez vinaigré. Cela peut alors être un

frein pour certaines personnes qui ne veulent pas avoir de mauvaises odeurs chez elles. Il n'est en effet pas rare de voir des personnes jeter leurs poubelles avant qu'elles ne soient remplies pour éviter les odeurs (Grygiel, p. 168). Or, avec un Bokashi, cela peut poser problème car il faut un certain temps pour le remplir. En fonction du nombre de personnes présentes dans le foyer et des habitudes alimentaires, il se peut qu'un seau ne soit plein qu'après trois mois, obligeant donc les usagers à le garder chez eux, avec les déchets qu'il contient.

1.3 Une question d'habitude

Ces constats nous ont donc poussé à nous demander si, dans le cas où ces raisons sont déterminantes pour ne pas adhérer à l'association, il ne pouvait pas y avoir un moyen de travailler sur ce rejet. En créant un nouveau lien avec ces déchets, en faisant en sorte qu'ils soient considérés comme autre chose que de la matière encombrante, odorante et repoussante, il pourrait être possible de faire face à cette problématique. Il est donc intéressant de voir si des méthodes peuvent être proposées pour casser la routine existante autour du rejet des déchets, pour créer des nouvelles habitudes qui l'intègrent au fonctionnement quotidien des individus (*ibid.*, p. 160). L'utilisation d'un intermédiaire pourrait être pensée. Si le dégoût du déchet est, comme l'affirme cette hypothèse, le frein principal au compostage, cela pourrait expliquer pourquoi de simples campagnes de communication ne suffisent pas à faire changer les habitudes. Il faudrait alors plutôt réfléchir à un accompagnement des usagers dans l'action de compostage (Philippot et Glatron, 2018). À travers cette hypothèse, nous questionnerons ainsi l'impact des représentations sur les pratiques des individus. Nous tenterons de voir comment la création d'une nouvelle image du déchet et d'une

nouvelle vision de la responsabilité individuelle peut encourager les usagers à composter.

2 Hypothèse 2 : les acteurs du compostage

2.1 Raisons de l'hypothèse

Notre deuxième hypothèse affirme que le statut même d'une association limite les possibilités d'actions de celle-ci. Selon le dictionnaire Le Robert, une association est un « groupement de personnes qui s'unissent en vue d'un but déterminé ». Il s'agit plus précisément « d'un groupement de personnes volontaires réunies autour d'un projet commun ou partageant des activités, mais sans chercher à réaliser de bénéfices. Elle peut avoir des buts très divers (sportif, défense des intérêts des membres, humanitaire, promotion d'idées ou d'œuvres...) »¹⁴.

Or, si une association ne cherche pas à réaliser de bénéfices, comme c'est le cas pour Récup'Occitanie, elle ne dispose pas de moyens financiers pour développer ses activités. Elle n'a que trois moyens d'avoir de l'argent : une participation de ses adhérents, des subventions de l'État ou encore des budgets octroyés suite à des appels à projet. Récup'Occitanie fonctionne sur la contribution annuelle de ses adhérents, de 80 € par an, pour fonctionner et payer, entre autres, les salaires de ses employés. Dès que l'association veut mettre en place un projet, construire des pavillons pour agrandir ses capacités de compostage par exemple, elle participe à des appels à projet

14. RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Qu'est-ce qu'une association ?, 28/05/2019. [En ligne] Disponible sur <https://www.vie-publique.fr/fiches/24076-quest-ce-quune-association> (Consulté le 23-06-2023)

pour acquérir les sommes nécessaires à leur réalisation. De ce fait, les actions de Récup'Occitanie sont limitées par ce manque de moyens financiers et matériels.

2.2 L'association, acteur principal du développement du compostage ?

À travers cette hypothèse, nous allons parler du rôle des différents acteurs du compostage en nous centrant sur le cas de Toulouse, pour voir ce qui justifie que les associations soient rendues responsables du développement de la pratique du compostage. Les associations se sont en effet souvent vues déléguer la charge des déchets (Benelli *et al.*, 2017). Cependant, la question se pose de savoir si cela est vraiment leur rôle. Si ce n'est pas le cas, qui pourrait avoir ce rôle ? C'est à toutes ces questions que nous allons réfléchir, en nous intéressant aux différents acteurs et à la légitimité de chacun. L'État, qui a pour projet de rendre le tri à la source des déchets organiques obligatoire en 2024, ne devrait-il pas rémunérer les initiatives qui ont commencé ce travail ?

En plus de la question du financement se pose une autre question très liée au statut de l'association, celle de la professionnalisation. Dans les milieux associatifs, où les moyens sont limités, ce ne sont pas toujours des personnes ayant suivi des formations dans le domaine d'action représenté qui sont en charge des projets. En effet, toute personne est autorisée à débiter une association, sans avoir à présenter de qualifications spécifiques. Ainsi, chez Récup'Occitanie, les employés ne sont pas forcément des professionnels du compostage. Cet élément nous amène à nous poser la question de la légitimité de l'association à jouer un rôle majeur dans le développement des solutions de compostage, surtout dans un domaine où la

professionnalisation semble nécessaire (Dumain et Rocher, 2017) : il faut avoir les compétences techniques pour faire du compost, être en capacité de communiquer des informations vérifiées ou encore créer des outils adaptés.

2.3 La question de la participation citoyenne

Il est aussi intéressant de se questionner sur le rôle de l'utilisateur dans tout ce système. Quand une solution comme le Bokashi est proposée par Récup'Occitanie, elle peut avoir tendance à éloigner les individus du processus de traitement du déchet, car la transformation en compost se fait loin d'eux, sur le site de l'association. Mais en éloignant l'utilisateur de ses déchets, il devient alors plus difficile de l'impliquer dans l'action de compostage et de lui faire, par exemple, changer sa vision du déchet.

Quand on parle de participation des usagers et d'association, la question se pose aussi de l'engagement bénévole. C'est souvent grâce à ces derniers que les associations fonctionnent. Or, il arrive régulièrement que les bénévoles se désengagent des associations, par manque de temps ou d'énergie pour continuer à s'impliquer (Boespflug *et al.*, 2021). Cela pourrait aussi être une des raisons pour lesquelles l'association n'est pas la mieux placée pour développer le compostage à Toulouse.

3 Hypothèse 3 : les limites des activités de Récup'Occitanie

3.1 Raisons de l'hypothèse

Notre dernière hypothèse affirme que les actions mises en place par Récup'Occitanie pour développer son offre de tri des déchets organiques ne jouent pas un rôle majeur dans l'incitation au compostage. La question de l'impact de l'association sur le développement du compostage à Toulouse s'est posée dès notre entretien d'embauche. À titre personnel, nous avons déjà cherché, en 2020, une solution de compostage en appartement et nous n'en avons pas trouvé. Pourtant, à cette époque, Récup'Occitanie existait déjà même s'il s'agissait d'une association qui venait à peine de commencer ses activités. Nous avons donc été étonnée lorsque nous avons découvert l'offre de service civique de l'association et donc, par extension, son existence. Nous n'avions jusqu'alors jamais entendu parler ni de Récup'Occitanie, ni de la méthode Bokashi. Lors de notre entretien avec le directeur de l'association, nous lui avons parlé de cela et il a répondu qu'il était conscient qu'ils « n'étaient pas très forts en communication ». Au fur et à mesure de ce stage, en menant les missions qui nous ont été confiées, nous avons pu constater la difficulté à rendre visible l'association. Le nombre d'adhérents, par exemple, stagne : de nouvelles personnes adhèrent mais d'autres partent, maintenant le *statu quo* à environ 670 adhérents.

3.2 Enjeux de cette réflexion

Pour cette troisième hypothèse, nous avons donc pris le parti d'étudier plus précisément les activités menées par l'association lors de notre stage. Nous cherchons

à analyser l'impact des actions menées par l'association sur le développement de son activité et sur la fidélisation de ses adhérents. Cette hypothèse nous paraît intéressante à développer car elle permet de se pencher sur les missions qui nous ont été confiées par Récup'Occitanie. Elle est un moyen d'étudier de manière concrète, d'un point de vue professionnel, les enjeux autour du compostage qui ont pour le moment principalement été développés d'une manière plus théorique et sociologique. Réfléchir sur ce point permettra aussi de souligner les raisons pour lesquelles les activités menées par l'association suffisent ou non à faire connaître cette dernière et permettra ensuite de proposer d'autres façons de rendre visible l'association.

*

En vérifiant ces trois hypothèses, les enjeux autour du développement du compostage à Toulouse seront plus clairs, permettant une proposition d'outils adaptés pour l'association. Pour ce faire, il faut mettre en place des méthodes d'analyse que nous allons détailler dans le chapitre suivant.

CHAPITRE 2. Propositions méthodologiques

Pour répondre aux trois hypothèses développées précédemment, plusieurs méthodologies ont été mises en place sur toute la durée de notre stage au sein de l'association Récup'Occitanie. Celles-ci sont autant qualitatives que quantitatives.

1 Observations de terrain

1.1 Cinq événements de sensibilisation au compostage

Dans le cadre de cette recherche, nous avons mené des observations de terrain. Lors de notre stage au sein de Récup'Occitanie, nous avons eu l'occasion d'assister à différents événements pendant lesquels l'association tenait un stand. Parmi eux, il y a les 48h de l'agriculture urbaine du 29 avril 2023, la fête de printemps de l'ASPAR le 13 mai 2023 et la fête de quartier des Izards le 20 juillet 2023. Deux moments ont aussi été organisés par l'association, invitant les bénévoles et les adhérents à venir aider l'équipe de Récup'Occitanie pour transvaser le compost d'une case à l'autre. Le premier a eu lieu dans le cadre de de l'événement national Tous Au Compost du 1er avril 2023 et le second a eu lieu le 10 juin 2023. Les observations seront basées sur ces cinq événements.

L'objectif de ces observations est de comprendre les dynamiques de l'association en étudiant les actions des personnes présentes lors de ces événements, qu'il s'agisse des membres de l'équipe, des bénévoles, des organisateurs ou encore du public présent. En écoutant leurs discours, en relevant leurs interactions, il est alors possible de voir l'impact de la présence de l'association à ces événements. Il s'agit de moments privilégiés pour faire connaître et rendre visible l'association. Ainsi, en observant les méthodes mises en place par l'équipe pour attirer le public et en analysant les réactions de ce dernier, on peut voir si ces moments contribuent au développement de l'association et relever les raisons pour lesquelles les gens adhèrent ou non à Récup'Occitanie. Le but sera ensuite de « traduire [ces] observations de terrain en concepts et réflexions » (Hatzfeld, Spielgestein, 2000 p. 67) qui alimenteront l'affirmation ou l'infirmité de nos différentes hypothèses.

1.2 Déroulement

Lors des différents événements, nous avons réalisé des participations observantes masquées¹⁵. Étant responsable des stands ou de la gestion de l'animation et du bon déroulement des moments bénévoles, nous avons donc effectué nos tâches professionnelles tout en étudiant les différentes situations auxquelles nous étions confrontées, sans dire aux personnes observées que nous étions aussi une sociologue en observation. Ces observations étaient non-armées : elles se sont faites sans outils pour rendre compte des situations observées, sans support pour la prise de notes par exemple, car il est difficile d'écrire lorsque l'on interagit avec des personnes sans être malpoli. De plus, lors des journées avec les bénévoles, nous devons réaliser des

15. Cours de méthodologie de master 2. ROCHEDY Amandine. Méthodologie de recherche. Collecte et analyse de données .Cours de master 2 SSAA et MIRC, ISTHIA, Université Toulouse Jean-Jaurès, 2022-2023

tâches physiques et pelleter du compost, nous ne pouvions donc pas écrire. Les observations commencent avant, en amont. En effet, la façon dont l'équipe organise ces moments, les stratégies de communication mises en place pour parler de ces derniers, ou encore la manière dont les orientations sont définies par les organisateurs des différents événements sont autant d'éléments à prendre en compte dans le développement de notre réflexion. Prenons un exemple pour illustrer : si Récup'Occitanie tient un stand dans le cadre d'une journée mondiale sur le compostage ou si elle intervient lors d'une fête de quartier, elle ne s'adresse pas au même public et ne recherche pas la même chose. Dans le premier cas, elle cherche à valoriser sa solution de pré-compostage alors que dans le second cas, elle cherche plutôt à se faire connaître en tant qu'association active dans le quartier. Ainsi, tous ces éléments sont pris en compte pour analyser les observations effectuées.

1.3 Difficultés et limites liées aux observations

Cependant, ces participations observantes ne sont pas très nombreuses : elles ont eu lieu lors de cinq événements différents répartis sur sept mois. De ce fait, les résultats tirés de leurs analyses ne seront pas probatoires. Ils ont surtout pour objectifs de mettre en lumière des points qui ne sont peut-être pas visibles autrement. Cette méthodologie fonctionne à partir du moment où elle est croisée avec d'autres méthodes probatoires.

2 Entretiens semi-directifs

2.1 Raisons de ce choix

Une des méthodologies qui nous paraissait essentielle à la construction de cette recherche est l'entretien semi-directif. Cette méthode est en effet une des plus efficaces pour recueillir les discours et avoir accès aux représentations individuelles des personnes enquêtées¹⁶. Les sujets abordés lors de ces entretiens concernent autant les représentations que les pratiques des gens concernant les déchets et le compostage. Il a aussi été demandé aux enquêtés leur avis sur les solutions de compostage actuelles et sur la législation de cette pratique. L'utilisation de cette méthode répond à une démarche autant exploratoire que probatoire.

2.2 Déroulement

Dix entretiens ont été réalisés dans le cadre de cette recherche. Ces derniers sont semi-directifs pour laisser une certaine liberté d'expression aux enquêtés (Bréchon, 2011). Les participants ont été interrogés sur leur vision du déchet et sur leur relation au compostage (Annexe F, p.137). Quatre de ces entretiens ont été réalisés avec les membres de l'équipe de Récup'Occitanie : ce sont nos entretiens d'experts. Ils ne sont pas anonymes et ont eu lieu sur le site d'EDENN, dans la petite salle de réunion. Il nous paraissait pertinent d'interroger tous les membres de l'équipe sur le sujet, pour

16. Cours de méthodologie qualitative de master 1. ROCHEDY Amandine. Méthodologie de recherche. Approche qualitative. Cours de master 1 SSAA et MIRC, ISTHIA, Université Toulouse Jean-Jaurès, 2021-2022

voir si des différences dans les réponses étaient visibles. Qualifier ces entretiens « d'experts » est aussi un moyen de vérifier notre deuxième hypothèse qui questionne la professionnalisation dans le milieu associatif. L'équipe de Récup'Occitanie est perçue comme une équipe de personnes expertes dans le Bokashi, mais est-ce vraiment le cas ?

Les six autres entretiens ont été enregistrés et réalisés au domicile des personnes participantes ou à mon domicile. Lors de la sélection de l'échantillon, le genre, l'âge ou la situation professionnelle des enquêtés n'ont pas été des facteurs déterminants. Effectivement, comme le dit Kaufmann (2016, p. 41), « le caractère significatif des critères classiques (âge, profession, situation familiale, résidence) devient moins opérant : ils fixent le cadre, mais n'expliquent pas, alors que l'histoire de l'individu explique ». Les seules conditions à remplir étaient donc de ne pas composer et d'habiter Toulouse. Il me semblait intéressant d'interroger des personnes qui ne composent pas, pour voir si leur avis diverge de celui des adhérents de l'association, à qui nous avons posé certaines des questions de ces entretiens dans un questionnaire (nous détaillons cette méthodologie ci-après). Parmi les participants à ces entretiens, certains sont des connaissances et d'autres sont des amis d'amis que nous n'avions jamais rencontrés avant.

2.3 Difficultés et limites des entretiens

Par manque de temps, nous avons réalisé dix entretiens. Ainsi, certaines questions pourront avoir une valeur probatoire, car elles ont été posées dans le questionnaire

auquel plus de quatre-vingt personnes ont répondu, mais d'autres questions restent exploratoires, la saturation des données n'a pas été atteinte.

Aussi, ces entretiens ont été menés avec des personnes de notre entourage, qui ont généralement des profils assez similaires ou du moins un intérêt commun pour l'écologie et le compostage. C'est à la fois une limite de ces entretiens et la raison pour laquelle ces personnes ont accepté de participer à cette recherche.

3 Questionnaire sociologique

3.1 Une étude quantitative à destination des adhérents de Récup'Occitanie

Nous utiliserons aussi une étude quantitative pour répondre à nos hypothèses. Il s'agit d'un questionnaire, créé dans le cadre de cette recherche et diffusé aux adhérents de l'association. Différents sujets sont abordés : leur pratique de compostage, leur lien avec l'association ou encore leurs représentations autour des déchets organiques. Cette méthode permet de récolter un grand nombre de données auprès d'une multitude de personnes et de traiter différents sujets. Cela permettra d'avoir accès à des données chiffrées et d'avoir des résultats plus précis concernant l'impact des actions menées par Récup'Occitanie pour développer sa solution de tri des déchets organiques à Toulouse.

3.2 Déroutement

Ce questionnaire a donc été diffusé aux adhérents de Récup'Occitanie par le biais de la newsletter de l'association. Il est donc auto-administré (Bréchon, 2011, p. 119). Les questions ont été réfléchies en fonction des problématiques de ce mémoire, dans le but de pouvoir affirmer ou infirmer nos différentes hypothèses, et elles ont été pensées avec une posture sociologique. La cible est l'intégralité des adhérents de l'association, car il nous paraissait intéressant de nous centrer sur les personnes directement impliquées par les activités de l'association pour essayer de comprendre les dynamiques de cette dernière. Il s'agit donc d'hommes comme de femmes, ayant 18 ans ou plus, habitant à Toulouse, ayant accepté de payer 80 € par an pour avoir accès à la solution de compostage proposée par Récup'Occitanie. Sur les 87 répondants, 43,7 % (38 personnes) ont entre 25 et 34 ans, 33,3 % (29) ont entre 35 et 49 ans, 14,9 % (13) ont entre 50 et 64 ans, 6,9 % (6) ont plus de 65 ans et 1,1 % (1) a entre 18 et 24 ans.

Quel âge avez-vous ?
87 réponses

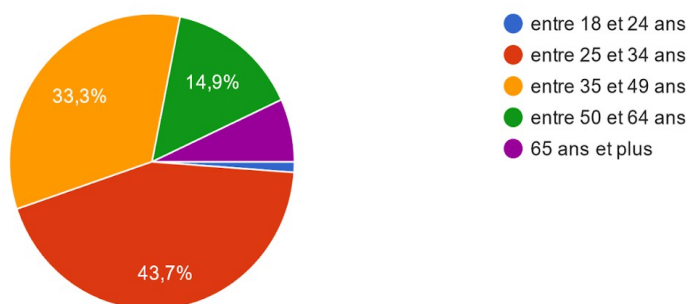


Figure 2: Âge des adhérents de Récup'Occitanie - Questionnaire sociologique (Mora, 2023)

Sur ces personnes, 79,3 % (69 personnes) sont des femmes, 19,5 % (17) sont des hommes et une personne ne se prononce pas.

Vous êtes ?
87 réponses

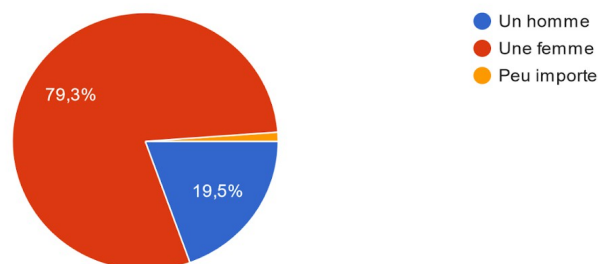


Figure 3: Genre des adhérents de Récup'Occitanie - Questionnaire sociologique (Mora, 2023)

La majorité, 60,9 % des répondants sont des cadres ou des professions intellectuelles supérieures.

Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ?
87 réponses



Figure 4: Catégorie socio-professionnelle des adhérents de Récup'Occitanie - Questionnaire sociologique (Mora, 2023)

Enfin, la plupart vivent en couple sans enfants, 40,2 % (35 personnes), ou vivent seuls, 34,5 % (30). Les autres sont des familles, dans 23 % (20 personnes) des cas ou en collocation, 2,3 % (soit 2 personnes).

A quelle catégorie ci-dessous correspond votre foyer ?

87 réponses

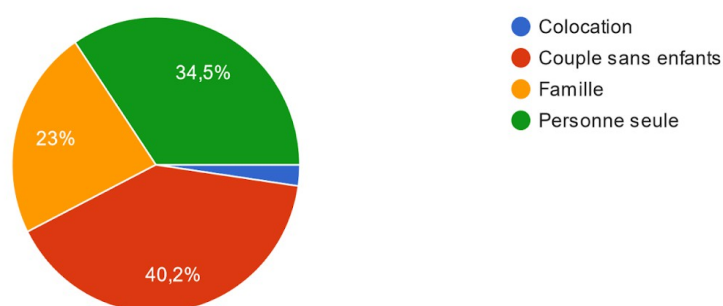


Figure 5: Catégories de foyers familiaux des adhérents de Récup'Occitanie - Questionnaire sociologique (Mora, 2023)

Ce questionnaire contient 32 questions séparées en cinq parties : une première concernant les activités de l'association et les raisons de l'adhésion ; une deuxième s'intéressant à la relation des enquêtés avec le compostage et à leurs connaissances sur le sujet ; une troisième sur leur relation au tri en général ; une quatrième sur leur vision des déchets ; et enfin une dernière leur demandant plusieurs informations socio-démographiques (Annexe G, p. 141). Cet ordre et ces séparations ont été réfléchis pour éviter au maximum les biais dans les réponses. Le questionnaire a ensuite été transmis via la newsletter de l'association, ce qui garantit que tous les adhérents ont eu accès à cette information. De plus, cela ancre cette recherche dans le cadre de Récup'Occitanie, lui donnant toute sa légitimité. Comme 87 personnes sur les

669 adhérents de l'association ont répondu à ce questionnaire, nous pouvons en tirer des résultats probatoires.

3.3 Difficultés et limites du questionnaire

Le fait que le questionnaire ait été diffusé dans la newsletter est restrictif, car rien ne peut prouver que cette newsletter est lue par l'intégralité des adhérents de l'association. Il aurait été pertinent de diffuser ce questionnaire par d'autres biais, mais il aurait été fastidieux de contacter les adhérents un par un. De plus, nous aurions pour cela eu besoin d'accéder aux informations personnelles des adhérents or, cela peut être perçu par ces derniers comme une atteinte à la protection de leurs données personnelles.

De plus, vu qu'il s'agit d'un questionnaire auto-administré, il est possible que certaines questions aient été mal comprises ou que certaines réponses n'aient pas pu être bien détaillées. Une personne ayant répondu nous a en effet envoyé un mail pour expliquer ses interrogations face à deux de nos questions et pour préciser ses pensées.

4 Analyse de données de seconde main

4.1 Raisons de ce choix

Dans le cadre de notre stage, nous avons eu l'occasion de réaliser différentes missions. Une des missions principales était la mise en place de partenariats promotionnels pour les adhérents de Récup'Occitanie. Ce projet a pour but d'encourager l'implication dans une association de compostage et de donner envie à de potentielles nouvelles personnes de faire partie de l'association, en leur proposant des bénéfices financiers. L'objectif est aussi de développer un réseau d'acteurs du monde de l'anti-gaspillage, en se liant avec des partenaires promouvant des initiatives 0-déchet ou écologiques. L'ambition de ce projet est intéressante, car elle montre que l'association cherche de nouveaux moyens de développer la pratique du compostage à Toulouse, en récompensant l'adhésion. Étudier les outils mis en place pour développer ces partenariats ou encore analyser les discours qui ont servi à prendre contact avec les potentiels partenaires ou à communiquer autour de ces partenariats avec les adhérents est un moyen de répondre à notre hypothèse. En effet, la réaction des adhérents à ce projet et leur connaissance de ce projet sont autant de facteurs de compréhension des dynamiques de l'association. Nous nous pencherons plus précisément sur les retours des adhérents de Récup'Occitanie concernant ces partenariats, en nous centrant sur l'analyse du questionnaire qui leur a été envoyé pour connaître leur intérêt pour ce projet.

Pour répondre à nos hypothèses, nous analyserons aussi deux questionnaires diffusés par l'association depuis sa création. Cela permettra de ne pas baser notre réflexion sur les sept mois durant lesquels le stage a eu lieu et d'avoir une vision d'ensemble de

l'évolution de l'association depuis ses débuts, il y a quatre ans. Ces analyses serviront à rendre compte des évolutions des stratégies de développement menées par Récup'Occitanie.

4.2 Déroutement

Concernant l'étude des partenariats promotionnels, les outils n'ont pas été pensés à *posteriori* pour répondre à nos hypothèses. Il s'agit plutôt d'analyser des données de seconde main qui ont été à la base conçues pour la création des partenariats. Même si nous avons créé ces outils, nous ne l'avons pas fait avec une réflexion sociologique en amont, pour des buts de recherche uniquement, nous avons aussi des impératifs professionnels à respecter. Quant au questionnaire sur les partenariats à destination des adhérents, il a été envoyé en newsletter, mis dans les annonces accessibles lorsque les adhérents se connectent sur le compte adhérent et transmis dans une publication Instagram et Facebook. 22 personnes ont répondu à ce questionnaire sur les 669 adhérents de l'association.

Concernant les deux autres questionnaires que nous analyserons, ils ont été construits par le directeur de l'association. Le premier questionnaire, un retour d'expérience, a été diffusé après les 6 premiers mois d'existence de l'association, pour que les adhérents de l'époque donnent leur avis sur les points forts et les points faibles du système et pour améliorer ce dernier. 80 personnes ont répondu à ce sondage. Le second, un questionnaire de satisfaction, est lui envoyé par mail aux adhérents qui quittent Récup'Occitanie pour comprendre les raisons de leur départ. Jusqu'à ce jour, 96 personnes ont répondu au questionnaire. Concernant le profil

socio-démographique des répondants à ces deux questionnaires, il est similaire à celui du questionnaire sociologique, ce qui est logique car il s'agit toujours des adhérents de Récup'Occitanie. Ainsi, la majorité ont entre 25 et 34 ans et vivent en couples sans enfants.

4.3 Difficultés et limites

Cette analyse des données de seconde main est pertinente dans le cadre de notre recherche, mais il faut prendre en compte le fait que ces questionnaires n'ont pas été conçus dans le cadre d'une recherche sociologique, il s'agit plus de sondages pour évaluer les potentialités de l'association. Concernant le projet de partenariat, il est intéressant de voir sa construction mais il aurait été intéressant d'analyser les résultats de ces partenariats et de voir si leur mise en place devient une des raisons d'adhésion à l'association. Cependant, cela demanderait de poursuivre cette étude l'année prochaine, car les partenariats ne commencent qu'en septembre 2023 jusqu'en août 2024.

*

Pour vérifier les hypothèses de ce mémoire, plusieurs méthodologies sont donc utilisées, quantitatives comme qualitatives. Cette multiplicité des méthodes est un avantage car elle permet de croiser les points de vue et de créer une synergie entre les points forts et les points faibles de chacune d'entre elles. En mettant en relation ces méthodologies, il sera possible de tirer des conclusions complémentaires (Bréchon (2011, p. 30).

La mise en place de toutes ces méthodologies sociologiques a eu lieu lors des sept mois de notre stage chez Récup'Occitanie. Celles-ci nous paraissent être les plus pertinentes pour étudier les enjeux autour du compostage à Toulouse et les freins au développement de l'association. Dans la partie suivante, nous allons nous consacrer à l'analyse des résultats.

**PARTIE 3. Analyse des résultats et propositions
pour le développement des activités de
Récup'Occitanie**

Maintenant que nous avons expliqué les enjeux de cette recherche, nous allons nous pencher sur l'analyse des résultats et la vérification de nos hypothèses. Nous proposerons ensuite des solutions et outils adaptés pour permettre le développement, à Toulouse, de la méthode Bokashi proposée par Récup'Occitanie.

CHAPITRE 1. La notion de déchet comme frein au compostage

Dans ce premier chapitre, nous allons nous concentrer sur notre première hypothèse qui affirme que la vision négative du déchet est la raison principale pour laquelle les gens ne compostent pas.

1 Le déchet, quelque chose de sale et de repoussant ?

1.1 Le déchet, une chose inutile

Selon notre hypothèse, le fait que le déchet soit quelque chose de sale, de repoussant, de dégoûtant, est le principal frein au compostage. Pourtant, lors des entretiens avec les non-composteurs, cette vision du déchet n'est pas celle qui est énoncée de manière

spontanée. En effet, en demandant aux personnes enquêtées ce qui leur vient à l'esprit quand elles entendent le mot déchet, elles les décrivent comme des « choses émises par l'humain qu'on ne peut plus réutiliser après » (entretien M. Café, non-composteur, 01/07/2023), de « choses que [la personne a] utilisées » et qu'elle « va jeter à la poubelle » (entretien M. Œuf, non-composteur, 25/06/2023), de la « matière inutilisée » (entretien Mme Noix, non-composteuse, 22/07/2023) ou de « quelque chose qui n'est plus utile » (entretien Mme Salade, non-composteuse, 01/07/2023). Le mot « poubelle » est, pour tous les non-composteurs, l'image représentative du déchet. Il est intéressant de voir que le contenant semble plus représentatif du déchet que le contenu. Les termes « sale » (entretien Mme Pêche, non-composteuse, 25/06/2023 ; entretien M. Œuf, non-composteur, 25/06/2023) ou « salissant » (entretien Mme Salade, non-composteuse, 01/07/2023) sont seulement évoqués rapidement, sans être développés et très vite dominés par le caractère inutile donné aux déchets par les enquêtés.

Cette même question a été posée dans le questionnaire auquel ont répondu 87 adhérents. Comme il s'agissait d'une question ouverte, un même répondant peut avoir donné plusieurs réponses. Nous avons séparé ces réponses en différentes catégories telles que : considérations environnementales, vocabulaire du dégoût et du sale, utilisation du terme poubelle ou encore référence au côté inutile du déchet. En répartissant les différentes réponses dans les catégories, nous avons donc 105 réponses différentes. Or, sur ces 105, les termes relevant du champ lexical des odeurs ou de la saleté n'ont été évoqués qu'à 20 reprises et constituent donc 19 % des réponses. Cela montre bien que cette représentation n'est pas celle qui vient en premier à l'esprit des gens.

1.2 Le négatif dans la représentation collective

En revanche, quand on demande aux non-composteurs de nous parler des à priori que les autres personnes ont sur les déchets, le fait qu'il s'agisse de choses sales revient plus souvent : « ils peuvent penser que c'est sale », « c'est un peu associé à la saleté » (entretien Mme Pêche, non-composteuse, 25/06/2023), « c'est vu comme sale je pense », « c'est odorant donc ça rebute un peu, il y a l'odeur et l'aspect » (entretien M. Œuf, non-composteur, 25/06/2023), « c'est forcément sale » (entretien Mme Noix, non-composteuse, 22/07/2023). Le côté saleté et dégoûtant du déchet arrive quand la question sous-entend qu'il y a quelque chose de négatif à voir dans le déchet, quand la représentation collective et non plus personnelle est recherchée.

Dans le questionnaire sociologique, nous avons demandé aux répondants de nous donner les caractéristiques qui les dérangent concernant les déchets. Nous leur avons proposé de choisir entre les odeurs qu'ils dégagent, la place qu'ils occupent, les nuisibles qu'ils attirent, le fait que ce soit sale ou une réponse libre. Il s'agit là-aussi d'une question à choix multiple. Comme pour les entretiens, nous avons ici sous-entendu qu'il y avait forcément du négatif dans les déchets. Sur les 87 personnes, 53 ont répondu que les odeurs les dérangent et 11 ont parlé du fait que ce soit sale, donc respectivement 61 % et 13 % des répondants ont sélectionné ces réponses. Il est intéressant de voir que, quand leurs représentations individuelles ont été questionnées, seules 19 % des réponses évoquaient la saleté et les désagréments causés par les déchets.

En se basant sur ces réponses, notre hypothèse ne semble pas se confirmer car les facettes négatives du déchet - comme les odeurs qu'il dégage, son aspect ou la saleté - qui lui sont associées ne paraissent pas être omniprésentes dans les représentations individuelles des individus interrogés. Ces côtés négatifs seraient ancrés dans

l'imaginaire collectif, dans les représentations que les gens sont éduqués à avoir des déchets, mais ne semblent pas être le frein principal à une activité de compostage.

2 Transformation de la notion de déchet par le biais du compostage

2.1 Déchet et compostage : du négatif au positif ?

Dans les entretiens, il est intéressant de constater qu'à partir du moment où le déchet est associé à une réutilisation possible, il perd toute image négative, chez les non-composteurs comme chez les experts. Du côté des enquêtés qui ne compostent pas, M. Café dit que les à priori ne sont « pas tellement sur le déchet en lui-même que sur le traitement qu'on va lui apporter » (entretien, non-composteur, 01/07/2023). Selon Mme Carotte, l'information concernant la valorisation des déchets fait que « l'on n'a pas forcément d'à priori », que le sujet n'est « pas un tabou » (entretien, non-composteuse, 18/07/2023). Pour M. Œuf, « tous les déchets ne sont pas forcément sales », un emballage par exemple « devient sale » si « il se retrouve dans la rue et passe trois jours par terre à être écrasé par des voitures » (entretien, non-composteur, 25/06/2023). Enfin, Mme Noix explique que les à priori sur les déchets sont « forcément négatifs » pour ceux qui « pensent que ça ne peut pas être réintégré à la chaîne » (entretien, non-composteuse, 22/07/2023).

Cela se confirme aussi lors des entretiens d'experts. Quand je leur demande ce que leur évoque le mot déchet, ils me disent être conscients qu'un déchet peut être vu

comme « sale », qu'il peut y avoir « un petit blocage » par rapport à « l'image qu'on se fait des déchets alimentaires » (entretien Florian, service civique, 09/06/2023), qu'il s'agit d'un mot « péjoratif » (entretien Arthur, employé, 16/06/2023) sur lequel les gens ont des « idées reçues » (entretien Jean-Baptiste, directeur, 22/06/2023). Ils évoquent aussi les odeurs relatives aux déchets lorsqu'ils ont vidé les seaux de Bokashi pour la première fois ou lors de leur premier retournement de compost. Florian a trouvé que « ça pue » (entretien, service civique, 09/06/2023), Imane évoque des « odeurs un peu intenses » (entretien, alternante, 14/06/2023), Arthur a été « un peu écœuré » face à une odeur « puissante » et « vinaigrée » (entretien, employé, 16/06/2023) et pour Jean-Baptiste, tout ce processus était « un peu dégeu » et il se souvient d'une « odeur acide » qui « sentait très très fort » (entretien, directeur, 22/06/2023). Mais il s'agit là de leur première expérience avec les déchets, cette vision a évolué.

2.2 De déchet à ressource : une évolution qui se fait avec la pratique

Effectivement, tous les experts soulignent le fait que leur activité professionnelle et donc leur rapport avec le compost leur fait voir le déchet autrement aujourd'hui. Fréquenter les déchets au quotidien leur a permis de s'habituer à ces désagréments et de redéfinir le déchet selon un angle nouveau. Pour Florian, « un déchet alimentaire, ça ne peut pas ne plus servir en fait, même quand ça devient un déchet » car « ça sert à refaire vivre les sols, à faire de l'énergie » donc « ça ne peut pas être appelé un déchet » (entretien, service civique, 09/06/2023). Imane pense au jour de vidage et associe le mot directement avec « le positif de la valorisation des déchets » à travers le « processus de compostage » (entretien, alternante, 14/06/2023). Selon Arthur, la

matière organique compostée n'est pas « à proprement parler un déchet, vu qu'il est revalorisé, recomposé » (entretien, employé, 16/06/2023). Jean-Baptiste lui associe le déchet au mot « ressource ». Pour lui, « les déchets sont l'avenir » et il faut justement « trouver un moyen que ces déchets ne soient pas des déchets » (entretien, directeur, 22/06/2023).

Dans le questionnaire sociologique, lorsqu'il est demandé aux répondants de parler de ce que leur évoque le mot déchet, les termes les plus utilisés sont ceux relevant du champ lexical de pollution, de gaspillage ou encore de la valorisation. Sur les 105 réponses données par les 87 répondants, ces termes sont évoqués 52 fois, ce qui constitue environ 50 % des réponses. Les répondants, qui sont les adhérents de Récup'Occitanie, donc qui compostent, voient d'abord le déchet à travers leurs considérations écologiques : celui-ci est « du gaspillage à réduire », « un truc auquel il faut un peu réfléchir avant de le jeter », « une opportunité de le valoriser » ou quelque chose qui entraîne la « pollution ». Il est aussi intéressant de voir que, lorsqu'on leur demande ce que leur évoque le mot compost, tous les répondants utilisent des termes positifs reliés à la « vie », à la « terre », à la « ressource ». Le déchet, une fois valorisé et transformé en compost, perd toute image négative.

Nous avons aussi pu faire ce constat lors des observations que nous avons menées au cours de notre stage. Lors des retournements de compost où des bénévoles, habitués à la tâche, étaient présents, personne ne s'est plaint des odeurs ou n'a exprimé de dégoût à l'idée d'avoir les pieds dans le compost et de le manipuler. Cependant, le 07 juillet 2023, des employés d'une agence immobilière sont venus réaliser cette activité, qu'ils n'avaient jamais réalisée avant. L'objectif de l'entreprise était de faire du *team building* tout en faisant des démarches pour acquérir l'agrément RSE, d'où la présence de ces employés. Nous leur avons confié pelles, crocs, gants et bottes en caoutchouc pour qu'ils manipulent le compost. À plusieurs reprises, certains d'entre eux se sont

plaint des odeurs, ont évoqué le fait qu'ils trouvaient ça sale, ont eu peur des rats que l'on peut réveiller en remuant le compost et se sont réjouis d'avoir du matériel de protection comme des gants et des bottes pour ne pas toucher directement la matière organique. Parmi tous les employés présents, la plupart ne compostent pas et n'ont donc pas appris à considérer le déchet organique comme une ressource potentielle, et cela s'est vu dans les discours qu'ils tenaient. L'unique employé qui composte n'a fait aucune remarque et est même venu nous demander de lui expliquer plus en détail tout le fonctionnement de notre processus de compostage. Ces observations nous permettent donc de dire que la première étape pour développer le compostage est d'agir sur les représentations négatives que les gens ont du déchet, en leur faisant voir cette matière comme une ressource et non comme une source de dégoût.

3 Gestion et praticité : les raisons principales du non compostage

3.1 Un manque de solutions concrètes

Bien que les représentations négatives des déchets jouent un rôle dans le rejet de la pratique du compostage, elles ne sont pas le frein principal à son développement. Effectivement, en demandant aux non-composteurs les raisons pour lesquelles ils ne compostent pas, ils expliquent qu'il s'agit d'un choix « par défaut » (entretien Mme Pêche, non-composteuse, 25/06/2023). Certes, les « désagréments » (entretien Mme Salade, non-composteuse, 01/07/2023) qui peuvent être causés par le compostage sont évoqués, comme les odeurs ou les nuisibles, mais c'est surtout le manque de solutions accessibles qui ressort. En effet, M. Oeuf dit ne pas avoir « d'espace » pour

mettre un composteur et aimerait bien avoir « des trucs autour pour le faire » (entretien, non-composteur, 25/06/2023) ; Mme Carotte n'a « pas d'autre solution possible que de jeter ses déchets organiques dans sa poubelle ménagère (entretien, non-composteuse, 18/07/2023) ; Mme Noix composterait s'il y avait, dans son immeuble, « un compost ou des poubelles dédiées » (entretien, non-composteuse, 22/07/2023). Imane, une de nos expertes, explique qu'il faudrait installer des « composteurs à chaque pied d'immeuble » pour que la pratique se développe (entretien, alternante, 14/06/2023).

3.2 Un manque de temps

Au-delà du manque de moyen matériel, il y a aussi un manque de disponibilité pour s'occuper de l'installation de cette solution. Mme Noix explique en effet que si la mise en place d'un composteur doit émaner d'elle, elle « n'est pas dispo pour ça en ce moment », cela lui demanderait de « prendre du temps » qu'elle n'a pas, car le compostage demande un effort « régulier » (entretien, non-composteuse, 22/07/2023). Selon Imane, composter demande « un certain investissement au niveau du temps et de l'énergie » (entretien, alternante, 14/06/2023). Mme Salade, elle, dit que son inaction est causée par « une forme de méconnaissance et de matériel » : elle n'a pas de seau pour mettre ses déchets avant d'aller les déposer dans le composteur de son immeuble et, même si elle en avait un, elle craint de ne pas mettre les bons déchets dans le composteur et de « ruiner » l'effort collectif (entretien, non-composteuse, 01/07/2023). Elle avoue cependant ne pas avoir pris le temps de se renseigner plus que ça.

3.3 Un manque d'information

Le manque d'information est donc aussi un frein à la pratique du compostage, encore plus en milieu urbain où les individus peuvent vite avoir tendance à se dire que, « en appartement, [ils ne peuvent] pas composter » (entretien Florian, service civique, 09/06/2023). Le compostage demande « certaines connaissances » (entretien Imane, alternante, 14/06/2023) que la plupart des individus n'ont pas ou ne prennent pas le temps d'acquérir. Ce problème est aussi visible au sein de l'association. Même si les adhérents sont des personnes motivées pour composter et impliquées dans la pratique, certains ont toujours des doutes concernant les déchets qu'ils peuvent mettre ou non dans leur Bokashi. Or, à leur inscription, un guide contenant ces informations (Annexe B, p. 133) leur a été envoyé par mail, et ce même guide est disponible en libre accès sur le site internet de l'association. Les adhérents disposent aussi d'un groupe WhatsApp par quartier qu'ils peuvent utiliser pour poser ces questions. Malgré cela, certaines personnes continuent à mettre des déchets qui se compostent mal, comme des sachets de thé en nylon ou des gros noyaux d'avocats, dans leur Bokashi. Cela montre que, même lorsque la solution de tri des déchets organiques est adoptée, elle nécessite de prendre des habitudes de tri et donc de faire un effort quotidien pour bien composter. Or, cela demande aux adhérents une logistique qu'ils n'arrivent pas toujours à mettre en place.

4 Propositions issues de l'analyse des entretiens

4.1 Accéder au matériel et à l'information

Pour faire face à ces freins, il faudrait alors développer des solutions de compostage qui prennent en compte les situations de la population toulousaine. Tous les non-composteurs s'accordent à dire que, pour pousser les gens à composter, il faut leur proposer des solutions accessibles et faciles d'utilisation. Le point le plus souligné est la distance qui sépare le logement des individus et l'emplacement de la solution de compostage. Pour Mme Pêche, il faut que ce ne soit pas « trop loin » de chez elle, a « 5 minutes à pied, 10 minutes à pied » (entretien, non-composteuse, 25/06/2023). Arthur, un de nos experts, explique aussi que si les solutions sont mises en place à « plus de 500 mètres », les gens n'iront pas car cela demanderait une logistique trop compliquée. Il faut donc proposer une multitude de solutions, « plusieurs possibilités » pour que chacun y trouve son compte (entretien, employé, 16/06/2023).

Selon les entretiens d'experts, l'accès à l'information autour de cette solution est aussi important : celle-ci doit être adaptée « à tout le monde » (entretien Imane, alternante, 14/06/2023), pensée selon le « contexte local » du territoire (entretien Arthur, employé, 16/06/2023) et non « dogmatique ». Cela demande une « communication plus intense » (entretien Jean-Baptiste, directeur, 22/06/2023) pour sensibiliser les gens à cette pratique. L'accent doit se faire sur les côtés « pratiques » et avantageux du compostage, comme le fait que « la poubelle va peser moins lourd et sera à sortir moins souvent » (entretien Arthur, employé, 16/06/2023). Le but est de dissocier le compostage et la contrainte.

4.2 Changer les habitudes

Pour développer des solutions de compostage adéquates, il faut donc penser la question des habitudes des gens, il faut inscrire le compostage dans leur quotidien et leur fournir les moyens de changer leur routine quotidienne. En effet, « jeter à la poubelle, c'est un truc qu'on fait depuis tout petit » (*ibid.*), c'est un automatisme intégré dans les pratiques quotidiennes de chacun. Pour contrer ces habitudes, il faut en créer de nouvelles. Or, il est difficile de changer des habitudes déjà intégrées, même si ce n'est pas impossible. Cela demande d'agir sur notre « habitus » (Bourdieu, 1972), sur ce qui nous fait agir, percevoir et penser comme nous le faisons, qui est étroitement lié à nos expériences passées du monde social et à nos conditions objectives de vie. Il faut réussir à modifier les habitudes déjà acquises pour en développer de nouvelles. En familiarisant les gens avec le compostage, en rendant visible la pratique, cela peut leur donner envie de modifier leurs comportements. Sinon, cela passe par de l'« éducation » (entretien Imane, alternante, 14/06/2023), qui peut avoir lieu dès l'enfance, « dans les écoles » (entretien Mme Carotte, non-composteuse, 18/07/2023) par exemple, pour parler autant aux enfants qu'aux parents. Cet apprentissage se fait en mettant les gens au contact direct avec les déchets. Pour Jean-Baptiste, « le compostage, c'est comme se brosser les dents. Si on nous l'apprend pas, on le fait pas, mais une fois qu'on a commencé à le faire, on le fait tous les jours » (entretien, directeur, 22/06/2023).

*

Suite à l'analyse de nos résultats, nous pouvons conclure que notre hypothèse est infirmée. Certes, la vision négative du déchet ancrée dans les représentations collectives peut être un frein au compostage, car certains aspects des déchets

organiques, comme les odeurs qu'ils dégagent lorsqu'ils se décomposent, peuvent être sources de désagréments. De ce fait, les usagers refusent le compostage pour ne pas être en contact avec les déchets et pour ne pas avoir à subir cela. Cependant au niveau individuel, nous avons constaté que cette vision négative était rare. Dès lors que la pratique du compostage s'installe, cette vision négative du déchet s'estompe et disparaît. Le processus de compostage renverse cette vision négative. En effet, à partir du moment où les usagers commencent à composter, ils restent conscients de ces caractéristiques du déchet mais ne les envisagent plus comme des freins. À partir du moment où une personne entre dans une dynamique de compostage, elle commence à considérer le déchet comme une ressource et l'associe donc à une image positive. Plutôt que d'essayer de faire oublier aux individus le côté négatif du déchet, il faut donc essayer de leur faire penser le déchet comme une ressource, quelque chose d'utile. Cela va passer par une sensibilisation voire même une éducation à la pratique du compostage. La pratique doit être intégrée dans les habitudes des populations. À travers cette réappropriation des techniques de compostage, c'est tout une dynamique de réappropriation du déchet qui s'installe (Lehec, 2019).

Il est donc intéressant de travailler sur cette vision du déchet pour développer la pratique du compostage, mais elle n'est pas le frein principal. La raison la plus citée concernant cette non pratique du compostage est le manque de moyens. Les usagers veulent des solutions accessibles, faciles d'accès et d'utilisation, pour ne pas avoir à trop réfléchir à leur pratique.

CHAPITRE 2. L'association ne peut pas être seule responsable du développement du compostage

Nous allons maintenant vérifier notre deuxième hypothèse, qui stipule que l'association n'a pas de moyens suffisants à sa disposition pour être chargée du développement du compostage à Toulouse.

1 Une solution née dans le milieu associatif

1.1 Les associations : premières actrices du compostage

Nous avons vu dans la première partie que les collectivités sont en charge du traitement des déchets. Cependant, quand il s'agit des déchets organiques, ces dernières n'ont pas des manières de faire respectueuses de l'environnement et les déchets sont enfouis ou le plus souvent incinérés. C'est donc dans le milieu associatif que se développent les solutions de compostage, un milieu souvent militant et en recherche de système répondant à des préoccupations sociales, égalitaires et écologiques. Le but est de résoudre des problèmes publics à travers ces pratiques (Dumain et Rocher, 2019). L'existence de ces associations et la multiplication de ces dernières montrent qu'il existe un besoin réel qu'elles se chargent de gérer. Comme dit Jean-Baptiste, directeur de Récup'Occitanie, le fait que l'association Récup'Occitanie ait environ 700 ménages adhérents prouve « qu'il y a un, une

demande et deux, un manque » au niveau des propositions de compostage. Il y a une demande car 700 ménages ont cherché une solution de compostage, il y a un manque car la seule possibilité pour ces personnes d'accéder à cette solution est de cotiser à une association (entretien, directeur, 22/06/2023).

Le rôle de l'association est de mettre en place des solutions qui déchargent les usagers de la charge mentale de la gestion de leurs déchets. C'est le cas chez Récup'Occitanie, où l'association est organisée de telle façon que ce sont les employés qui s'occupent de faire du compost. Les adhérents cotisent donc plus pour un système de collecte de leurs déchets que pour un système où ils s'occupent eux-même du compostage. Comme le dit Arthur, « tu te salis pas les mains, le seau c'est pas toi qui le vide, c'est pas toi qui le lave, c'est pas toi qui fait le compost ». Ce fonctionnement permet donc de mettre « dans la boucle du compostage des gens qui n'iraient pas, à Toulouse en tout cas » (entretien, employé, 16/06/2023).

Dans les différents questionnaires, quand il est demandé aux adhérents ce qu'ils pensent de Récup'Occitanie et les raisons de leur adhésion, la plupart soulignent ce côté « pratique » (questionnaire de satisfaction) de l'association qui s'occupe de tout : « je n'ai pas grand-chose à faire et ça m'arrange » (questionnaire sociologique). Les adhérents apprécient « la simplicité » et « la facilité » (questionnaire retour d'expérience) du processus de collecte des déchets qui leur évite d'avoir à gérer le compost. Pour ces personnes, Récup'Occitanie est apparue comme la seule solution possible car gérable et facile d'utilisation, elle ne demande pas trop d'investissement.

1.2 Récup'Occitanie, une association essentielle à Toulouse

Selon nos experts, la solution de Récup'Occitanie reste indispensable car elle propose un système adapté aux appartements et à la vie en milieu urbain, ce qui n'est pas le cas avec des points d'apports volontaires ou des composteurs partagés par exemple, qui dépendent de l'espace disponible dans les villes. Il est en effet « difficile d'avoir une solution de compostage quand t'habites en ville parce que les parcs, il y en a pas beaucoup (...), les composteurs sont fermés à cadenas et faut être sur une liste, avec une liste d'attente » (*ibid.*). Les répondants au questionnaire sociologique confirment ce constat, précisant que « les composteurs du centre ville sont archi complets » ou que certaines solutions deviennent inaccessibles : « le composteur partagé dans lequel je me rendais a fermé. Dans mon ancien immeuble, les habitants ne souhaitaient pas installer un composteur commun ».

Le Bokashi est ainsi « une solution qui existe pour une situation bien précise, en appartement » (entretien Florian, service civique, 09/06/2023), et il « est essentiel, ce fonctionnement là, en milieu urbain dense » (entretien Arthur, employé, 16/06/2023). Récup'Occitanie « a un rôle très très important » parce qu'il s'agit, à Toulouse, de la seule structure à proposer le Bokashi, une solution de tri des déchets organiques idéale en appartement alors « qu'il y a beaucoup d'associations » de compostage (entretien Imane, alternante, 14/06/2023).

Outre le fait qu'elle propose des solutions matérielles, l'association est aussi le relais principal de l'information. À travers « les ateliers, les stands » qu'elle anime, elle « joue un rôle important pour diffuser des informations, pour sensibiliser les gens » (*ibid.*).

1.3 Les limites du fonctionnement associatif : un rôle transitoire

Cependant, la solution de Récup'Occitanie reste payante, elle est donc réservée aux personnes qui ont « les moyens de se la payer » (entretien Arthur, employé, 16/06/2023), excluant donc toute une partie de la population de la pratique du compostage. Dans les différents questionnaires, cette question du prix revient souvent comme une critique faite à l'association : « le prix pourrait varier selon l'usage de vos services », « le tarif, un peu élevé » (questionnaire de satisfaction), « le coût annuel de la cotisation » (questionnaire retour d'expérience). Lors de la fête de printemps de l'ASPAR, une personne venue se renseigner auprès de notre stand était très emballée par notre proposition et nous soutenait, jusqu'à ce qu'elle apprenne que l'adhésion était payante. À partir de ce moment-là, elle a commencé à dire qu'elle était totalement opposée au fait de faire payer le compostage, car il lui paraissait inadmissible de demander aux gens de prendre en charge financièrement une pratique écologique et vertueuse et de se faire du bénéfice. Pour elle, demander aux gens de payer était un frein pour faire adhérer les gens au compostage. Nous lui avons expliqué que dans notre cas, nous ne faisons aucun bénéfice et que cette cotisation était nécessaire pour que nous existions et pour payer les salaires des employés mais cela ne l'a pas convaincue. Cette question du prix a véritablement poussé cette personne à changer d'avis sur l'association très rapidement : elle est passée d'une posture de soutien et d'encouragement à une posture de rejet. Un des problèmes principaux du compostage aujourd'hui est ici souligné : les gens veulent des solutions mais sans prendre en compte le fait que le compostage nécessite un travail et de la main d'œuvre qu'il faut rémunérer. Pour certaines personnes, milieu associatif rime avec gratuité, ce qui ne peut pas être le cas dans le cadre d'une association comme Récup'Occitanie qui n'a aucune subvention et qui a comme seule source de financement ses adhésions.

De plus, une association ne « sera jamais en capacité de répondre aux besoins de toute la métropole » (entretien Jean-Baptiste, directeur, 22/06/2023) quand il s'agit de proposer des solutions de compostage « du coup, la métropole devra gérer ça ». On voit ici se dessiner les limites du pouvoir de l'association, dont le rôle est nécessaire mais pas suffisant. Dans le questionnaire sociologique, un répondant nous dit que « c'est à la ville de gérer les déchets » et un autre précise que, selon lui, Récup'Occitanie prend « le relais des pouvoirs publics... défaillants ». Selon Jean-Baptiste, Récup'Occitanie est une structure « primordiale dans la transition entre le moment où il n'y a rien et le moment où il y aura la métropole » (*ibid.*). Les associations ont initié des projets, mais pour que ces derniers soient durables et pérennes, il faut qu'un changement s'effectue, que l'État prenne en charge le coût matériel, financier et social de ces innovations. Sans ça, les solutions de compostage ne pourront pas toucher l'intégralité des individus et les possibilités de développement seront réduites. L'association reste encore nécessaire car ce changement ne peut pas « se mettre en place du jour au lendemain » (entretien Florian, service civique, 09/06/2023).

2 La question de la qualification du personnel en milieu associatif

2.1 Les employés de Récup'Occitanie : un apprentissage sur le tas

Une des limites des associations de compostage est que les personnes qui y travaillent ne sont pas forcément formées sur le sujet. Chez Récup'Occitanie, le fondateur de

l'association n'a aucune formation dans le milieu et s'est engagé dans ce projet pour répondre à un « besoin à la fois de liberté et d'impact dans [ses] actions » (entretien Jean-Baptiste, directeur, 22/06/2023) et pour agir pour l'environnement. Lors de l'entretien, il se qualifie lui-même « d'imposteur » en parlant de ses connaissances sur le compostage. Le second employé, Arthur, cherchait lui à se reconvertir dans le milieu, après une formation en tant que guide composteur et un intérêt personnel pour le sujet. Mais c'est en travaillant dans l'association qu'il a appris à maîtriser la solution de Récup'Occitanie qu'est le Bokashi et qu'il a commencé sa formation de « maître composteur » (entretien Arthur, employé, 16/06/2023). Imane et Florian ont eux un intérêt pour le sujet, relié à leurs domaines d'études, mais ils n'ont pas non plus de formations sur le compostage, seulement des « notions de base » (entretien, alternante, 14/06/2023 ; entretien, service civique, 09/06/2023).

Les membres sont tous polyvalents, ils peuvent aussi bien faire les collectes que réaliser des tâches administratives. Tous participent au processus de compostage ce qui leur permet de développer leurs connaissances : la formation se fait sur le tas. Imane, Florian, Arthur et Jean-Baptiste ont tous « approfondi [leurs] connaissances » en travaillant pour l'association (entretien Imane, alternante, 14/06/2023), en réalisant leurs missions au quotidien, en se renseignant de leur côté ou encore en échangeant avec les partenaires agricoles de l'association et avec d'autres structures comme « La Milpa » ou les « Alchimistes » (entretien Jean-Baptiste, directeur, 22/06/2023).

2.2 La difficulté de créer des projets stables : le propre du milieu associatif

Il y a aussi, dans l'association, un constant renouvellement des équipes qui rend le développement de solutions durables difficile. En effet, les associations en manque de subventions engagent souvent des volontaires en service civique pour pouvoir fonctionner. Or, ces contrats ne peuvent pas excéder un an et ne sont pas renouvelables. Ainsi, si un service civique très impliqué veut mettre en place des solutions pour développer l'association, il ne peut pas les instaurer sur le long terme car rien ne garantit que le service civique après lui sera d'accord pour reprendre ces missions. En fonction des moyens financiers de l'association, il n'est même pas sûr qu'un autre service civique soit employé. Lors de notre stage à Récup'Occitanie, nous avons pu remarquer cette instabilité. En effet, Imane, l'alternante, s'est lancée dans des expérimentations sur le compostage. Cependant, Jean-Baptiste nous a dit que ces expériences ne seront pas poursuivies dans le futur, sauf si un service civique veut le faire et propose le projet, mais il ne sera pas imposé par l'association. Nous l'avons aussi remarqué dans la mise en place des partenariats promotionnels. Construire ce projet a demandé beaucoup de temps et, s'il n'y a pas de service civique embauché après notre départ, il sera difficile pour les deux employés de l'association de renouveler ce projet car ils seront occupés avec les autres missions indispensables de Récup'Occitanie que sont les collectes, le compostage et la gestion des adhésions. L'association manque de moyens financiers et humains pour construire sur le long terme et pour s'occuper de missions vues comme secondaires : la communication, le développement de l'association et la mise en place d'innovations. C'est pour cela que ces missions sont confiées au services civiques, car si elles ne sont pas réalisées, cela n'empêche pas l'association de fonctionner. Mais cela montre bien que l'association ne peut pas porter seule la responsabilité du développement du compostage à Toulouse.

La question du bénévolat dans les associations est aussi une des limites du fonctionnement de l'association. Cette participation n'est en effet pas stable et, en fonction des périodes et du degré d'implication des bénévoles, l'association ne peut pas fonctionner de la même façon. Les bénévoles de Récup'Occitanie ont été invités à venir participer aux retournements de compost le samedi à trois reprises, sur ces trois fois, il y a eu soit une dizaine de participants, soit quatre, soit zéro. La fois où il n'y avait personne tombait sur un week-end de trois jours. Quand ils sont invités à participer au lavage des seaux, le vendredi, les bénévoles répondent rarement présents car ils ont leur propre travail en semaine. Cela montre bien que l'implication bénévole est très inégale, ce qui fait que l'association ne peut pas baser son fonctionnement seulement sur leur présence.

3 Le prix de la responsabilité

3.1 L'implication des collectivités : des avis mitigés

À l'évocation de l'obligation, pour les collectivités, de mettre en place des solutions de tri à la source des biodéchets à partir du 1er janvier 2024, et donc de compostage, toutes les personnes interrogées, dans les entretiens comme dans le questionnaire sociologique, répondent positivement. Cette mesure est décrite comme quelque chose de bien (entretien, alternante, 14/06/2023 ; entretien, employé, 16/06/2023 ; entretien, directeur, 22/06/2023 ; entretien M. Café, non-composteur, 01/07/2023 ; entretien M. Oeuf, non-composteur, 25/06/2023 ; entretien Mme Carotte, non-composteuse, 18/07/2023 ; entretien Mme Noix, non-composteuse, 22/07/2023),

comme « une super initiative » (entretien Mme Pêche, non-composteuse, 25/06/2023), « positive » (entretien Mme Salade, non-composteuse, 01/07/2023), « indispensable » (entretien Florian, service civique, 09/06/2023), et « nécessaire » (entretien Jean-Baptiste, directeur, 22/06/2023) qui « peut faire du bien à tout le monde » (entretien M. Œuf, non-composteuse, 25/06/2023). 92 % des répondants du questionnaire, à savoir 80 sur 87, se disent intéressés par la mise en place d'une solution de compostage par la ville de Toulouse.

La mise en place d'une solution de compostage par la ville vous intéresse-t-elle ?

87 réponses

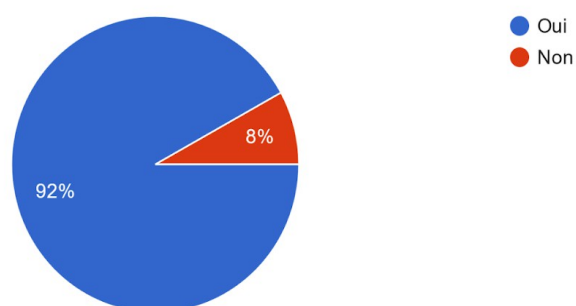


Figure 6: Intérêt des adhérents pour des solutions de compostage mises en place la ville de Toulouse - Questionnaire sociologique (Mora, 2023)

83,9 % (donc 73 répondants) pensent que la collectivité doit prendre en charge le coût financier de la collecte des déchets organiques.

Pensez-vous que le coût financier de la collecte des déchets organiques devraient être à la charge des collectivités ?

87 réponses

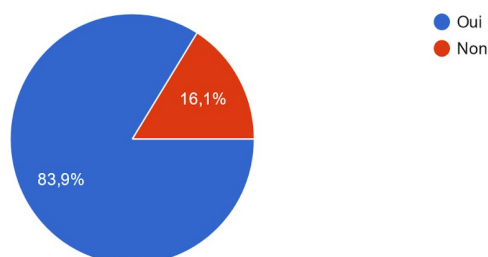


Figure 7: Responsabilité du coût des solutions de compostage - Questionnaire sociologique (Mora, 2023)

Pour 41 d'entre eux, donc 47,1 %, si ces solutions sont faciles d'utilisation, cela les conduirait à arrêter leur adhésion chez Récup'Occitanie.

Si la ville mettez en place une solution, arrêteriez-vous le bokashi ?

87 réponses

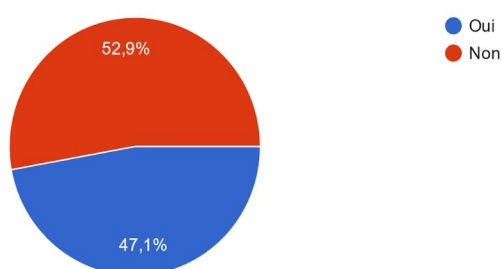


Figure 8: Arrêt du bokashi face à une solution par la métropole - Questionnaire sociologique (Mora, 2023)

Cependant, les doutes restent présents quant à la mise en place concrète de ces solutions : « un truc à tenter (...) si c'est pas encore reporté pour une autre année » (entretien Imane, alternante, 14/06/2023) ; « j'ai tendance à me dire que ça va pas se faire tout de suite (...) ils vont dire finalement, ce sera en 2025 » (entretien Mme Pêche, non-composteuse, 25/06/2023) ; « c'est un peu de la fumée, il y aura pas de contrôles, les mairies ne sont pas prêtes » (entretien Arthur, employé, 16/06/2023). Imane a « peur que ce soit pas trop facile à mettre en place » car il est « difficile de gérer l'ensemble » et que, dans le cas des composteurs collectifs, il suffit « qu'une ou deux personnes fassent n'importe quoi pour que le résultat final soit inexploitable et pas du tout valorisable » (entretien, alternante, 14/06/2023). D'où l'importance, encore une fois, de bien transmettre les informations et de bien impliquer les gens dans le projet et de mettre en place « un suivi qui doit durer durant des années ». Il ne suffit pas seulement de construire les solutions, il faut les maintenir.

Les enquêtés estiment que les débuts de la mise en place seront « balbutiants » (entretien M. Café, non-composteur, 01/07/2023). Selon Jean-Baptiste, le démarrage sera difficile car les solutions mises en place ne seront pas les plus adaptées pour motiver les gens à composter car « beaucoup de métropoles vont se lancer sur du point d'apport volontaire » ce qui demande aux usagers de faire la démarche d'aller spécialement à l'endroit où se trouve la poubelle à déchets organiques pour composter (entretien, directeur, 22/06/2023). Selon un répondant du questionnaire, « sans solution concrète en face ni communication sur le sujet, il n'est pas sûr que beaucoup de gens adhèrent au compostage ». Cela demande déjà un intérêt et une implication de la part des usagers, ce qui n'est pas le cas de tout le monde. Mais cette solution semble pour l'instant « la plus cohérente en terme de maillage d'un territoire aussi grand que la métropole, de coût et d'organisation des tournées » (*ibid.*).

3.2 Les solutions attendues par les Toulousains interrogés

Dans les mesures proposées par les personnes enquêtées, la diffusion d'informations et la mise en place de bac à compost restent les plus citées. Pour Florian, ce service sera payant et compris « dans les charges », dans la taxe sur les ordures ménagères. Il faut « intégrer ce nouveau service » à un service déjà existant pour ne pas partir de zéro et faciliter la mise en place de ce compostage (entretien, service civique, 09/06/2023). Cela est aussi évoqué dans les différents questionnaires envoyés aux adhérents. Certaines personnes estiment que le coût de la proposition de tri des déchets organiques de Récup'Occitanie doit être à la charge au moins en partie de la collectivité : « comme pour les impôts sur le revenu auxquels on peut déduire les dons aux associations, ne pourrait-on faire une réduction d'une partie de l'adhésion à votre association sur le montant de la taxe d'ordures des adhérents » (questionnaire partenariats) ; « il faudrait que Récup' Occitanie soit en partenariat avec la Mairie » ; « la ville devrait soutenir les initiatives comme Récup'Occitanie qui permettent d'élargir les propositions de compostage pour que chaque foyer puisse choisir la solution qui lui convient le mieux » (questionnaire sociologique).

Imane rappelle qu'il faut penser au matériel, à la diffusion d'informations mais aussi à la fréquence des collectes, car contrairement aux autres déchets, les déchets organiques « pourrissent vite » et ne peuvent donc pas rester trop longtemps stagnants (entretien, alternante, 14/06/2023). Jean-Baptiste parle d'une « communication plus intense » pour sensibiliser les usagers et leur permettre d'accéder aux connaissances sur le compostage. Il propose aussi la mise en place d'un système de collecte en « porte à porte », comme chez Récup'Occitanie, pour les lieux comme l'hypercentre de Toulouse où il est difficile d'installer des composteurs partagés (entretien, directeur, 22/06/2023).

Pour les non-composteurs aussi, l'information et la mise en place de matériel sont les principales mesures à installer. Cela passe donc par des composteurs partagés dans des parcs, des seaux pour mettre ses déchets chez soi avant de les amener au composteur, des affiches informatives pour expliquer ce qui peut ou non être mis dans le composteur. Tous soulignent l'importance d'adapter les discours aux publics visés en faisant attention « au ton adopté » (entretien Mme Pêche, non-composteuse, 25/06/2023). La mise en place « d'ateliers » (entretien M. Café, non-composteur, 01/07/2023), « d'événements » (entretien Mme Carotte, non-composteuse, 18/07/2023) est aussi évoquée, pour faire participer les usagers. Les associations deviennent alors les porteuses de ces projets, mais elles sont accompagnées par l'État qui paie par exemple (entretien M. Café, non-composteur, 01/07/2023).

4 Impliquer les citoyens

Le déchet est souvent considéré comme quelque chose d'extérieur qui « doit être traité par quelque chose d'extérieur » (entretien Mme Salade, non-composteuse, 01/07/2023). Le système du traitement des déchets comme il a été conçu, a mis cette distance entre les usagers et leurs déchets, qui ne se sentent « pas concernés » par le devenir de leurs poubelles car ils estiment que « ce n'est pas à [eux] de s'en occuper », que « le traitement des déchets ne [les] concerne pas » car il est à « la charge, la responsabilité de la collectivité, en tout cas de la mairie des associations, de l'État » (*ibid.*). Dans le cas du compostage, même si les collectivités doivent s'occuper de la collecte et autre, l'utilisateur doit quand même trier avant, faire « le max individuellement » (*ibid.*). Le compostage apparaît comme un effort collectif.

Il est intéressant de voir que le fait d'être en contact avec des solutions de compostage permet aux personnes de s'intéresser au sujet. En effet, les non-composteurs interrogés disent tous ne pas s'être renseignés sur l'existence de solutions près de chez eux mais se rappellent avoir « vu des bacs de compostage dans des jardins publics » (entretien Mme Carotte, non-composteuse, 18/07/2023 ; entretien Mme Noix, non-composteuse, 22/07/2023), « au Jardin des Plantes » en se baladant (entretien M. Œuf, non-composteur, 25/06/2023). Ce n'est qu'en cherchant à se former sur le compostage pour investir dans un composteur individuel que Mme Carotte a découvert « la page de Toulouse Métropole » expliquant que la ville propose des formations et des composteurs (entretien, non-composteuse, 18/07/2023). Cela prouve bien que la communication est manquante. Même quand nous leur avons demandé s'ils avaient entendu parler de la future obligation sur le compostage en 2024, les enquêtés nous ont répondu qu'ils n'étaient pas au courant et les seuls qui le savaient sont des personnes de notre entourage à qui nous en avons parlé avant. Aucun ne peut nous citer un article de journal, une affiche ou une publication sur les réseaux dans lesquels ils auraient vu cette information.

*

Finalement, nous pouvons confirmer notre hypothèse qui stipule que l'association n'a pas les moyens de contribuer au développement du compostage au niveau de la ville de Toulouse. Les associations ont un rôle majeur dans le développement du compostage mais il est attendu d'elles qu'elles mettent en place et gèrent des solutions qu'on ne leur donne pas les moyens de gérer. Elles manquent de subventions, de revenus et donc de matériel et de main d'œuvre pour porter des projets de grande ampleur. D'où la nécessité de la loi de 2024 qui a pour but de

responsabiliser les collectivités en les obligeant à prendre en charge le traitement des déchets organiques de manière écologique. Cependant, il ne s'agit pas là de reporter cette charge sur ces dernières. Le but est de responsabiliser les différents acteurs, usagers comme politiques, pour créer un système de traitement des déchets organiques efficace. Ainsi, les usagers vont devoir trier leurs déchets et participer financièrement, à la hauteur de leurs possibilités, à cette démarche ; les collectivités prennent en charge l'aspect technique et les associations peuvent, elles, faire la transition pendant ce moment d'évolution. Sur le long terme, il paraît difficile de voir les associations disparaître car, contrairement aux autres déchets pour lesquels le tri est fait, les déchets organiques demandent une organisation particulière. Ainsi, les solutions mises en place par les collectivités ne permettront peut-être pas à tous les individus d'avoir des solutions de compostage adaptées à leurs besoins. Des propositions comme le Bokashi de Récup'Occitanie paraissent essentielles en milieu urbain et, à moins que les collectivités se mettent à financer des Bokashi et à faire du compost de Bokashi, l'association trouvera encore sa place dans la mise en place du compostage à Toulouse. Pour résumer, « l'État met en place quelque chose, le citoyen peut y participer mais pour y participer, il faut qu'il soit accompagné et pour être accompagné, qui de mieux que l'association » (entretien M. Café, non-composteur, 01/07/2023).

CHAPITRE 3. Les actions de Récup'Occitanie ont un impact limité sur le développement de la pratique du compostage

Dans ce dernier chapitre, nous allons analyser notre troisième hypothèse qui affirme que les activités mises en place par Récup'Occitanie ne suffisent pas à convaincre les Toulousains de se mettre à la pratique du compostage.

1 Les activités de sensibilisation : la difficulté de capter le public

1.1 Sensibilisation de nouveaux publics

Une des missions principales de Récup'Occitanie est de faire de la sensibilisation autour du compostage, en participant à des stands lors de différents événements, pour parler de sa proposition de tri des déchets organiques. Plusieurs observations menées à ces occasions ont souligné les limites de ces participations.

Déjà, chaque stand a lieu dans un contexte différent. Récup'Occitanie intervient autant sur des stands autour du compostage que dans des fêtes de quartiers. De ce fait, elle doit avoir des outils pour s'adresser à tous types de public. Dans les événements centrés sur les initiatives écologiques, il est plus facile d'intéresser des personnes car elles viennent dans ces événements avec l'envie de découvrir des solutions de

compostage. Mais lors d'événements ouverts au grand public, comme les fêtes de quartier, il faut développer des stratégies pour attirer l'attention de personnes qui n'ont pas forcément d'attrait pour le compostage. Sur les 87 adhérents ayant répondu au questionnaire sociologique, seuls 6 ont découvert l'association grâce à un événement où Récup'Occitanie était présente. Le questionnaire retour d'expérience envoyé après les six premiers mois de lancement de l'activité de l'association donne les mêmes résultats. Sur 80 personnes interrogées, seules 6, c'est-à-dire 7,5 % d'entre elles, ont découvert l'existence de Récup'Occitanie grâce aux événements. Avec Imane, l'alternante, nous avons donc créé un jeu de société pour donner un caractère attractif à nos stands. Il s'agit d'un jeu de plateau où les joueurs doivent atteindre la ligne d'arrivée en répondant à des questions. En fonction de la couleur de la case sur laquelle ils tombent, ils sont interrogés sur différentes catégories : compostage, entité du compost, association, etc. Ce jeu est un bon moyen d'attirer les enfants, qui sont intrigués par cette activité ludique et veulent s'y essayer. Malheureusement, les questions ne sont pas toujours adaptées à leur niveau. Nous n'avions pas pensé à cela au moment de la conception et ce n'est qu'après une première expérience sur un stand que nous avons compris la nécessité de repenser ce jeu en préparant par exemple des catégories pour enfants et adultes. Mais d'un autre côté, les adultes ne sont pas forcément intéressés par le jeu et préfèrent nous poser directement des questions. De plus, le jeu de société a été fait avec peu de moyens, il n'a donc pas une apparence très professionnelle.

La difficulté de Récup'Occitanie à attirer des publics qui ne sont pas intéressés par le compostage s'est vue lors de la Fête de quartier des Izards. Nous étions en charge de présenter d'autres associations d'EDENN, comme À Croquer ou La Milpa. Or, ces deux structures proposent des fruits à déguster ou des plants à emporter lors de leurs stands. Les gens venaient pour cela, car ils aiment pouvoir repartir avec des choses sur un stand. Cela manque à Récup'Occitanie, il faudrait peut-être envisager de

distribuer du compost dans ces moments-là, pour être attractif, car être informatif ne suffit pas.

1.2 Sensibilisation des adhérents

De par la nature de ses activités, Récup'Occitanie n'est pas très attractive. Même les adhérents, impliqués dans la pratique du compostage, ne participent pas souvent aux événements organisés par l'association. En effet, lors des retournements de compost ou des jours de lavage, les adhérents sont conviés à venir. Pourtant, il est rare de les voir. 95,4 % des adhérents ayant répondu au questionnaire, à savoir 83 sur 87, n'ont jamais participé à un de ces moments.

Participez-vous à des événements de retournement de tas de compost ou à des vidages/lavages des seaux organisés par l'association ?

87 réponses

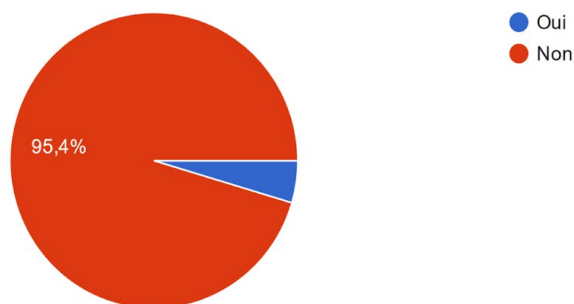


Figure 9: Taux de participation aux activités proposées par Récup'Occitanie - Questionnaire sociologique (Mora, 2023)

Nous leur avons demandé leurs raisons, ils pouvaient choisir plusieurs possibilités. 70 d'entre eux disent ne pas être disponibles pour venir et 17 expliquent qu'ils n'ont pas forcément envie de participer ou qu'ils n'étaient pas au courant. On voit ici que les gens ne peuvent ou ne veulent pas prendre le temps de composer eux-mêmes. Le fait que Récup'Occitanie se charge de les débarrasser de leurs déchets les éloignent de la responsabilité du traitement de ces derniers. De ce fait, ils ne jugent pas nécessaire de s'impliquer dans la vie associative.

2 Une communication difficile

2.1 Communication externe

L'association a peu de visibilité sur les réseaux sociaux. En effet, alors que 1500 personnes suivent Récup'Occitanie sur Facebook, seule une dizaine réagit aux publications. Sur Instagram, sur les 646 personnes qui suivent la page, elles sont entre 15 et 30 à réagir aux publications et une centaine à consulter les stories. Dans le questionnaire sociologique, 7 personnes disent avoir découvert l'association par l'intermédiaire des réseaux sociaux. Sur les 87 répondants, 23 suivent Récup'Occitanie sur au moins un de ses réseaux sociaux (Instagram ou Facebook) et 64 ne la suivent pas du tout.

Suivez-vous l'association sur les réseaux sociaux ?

87 réponses

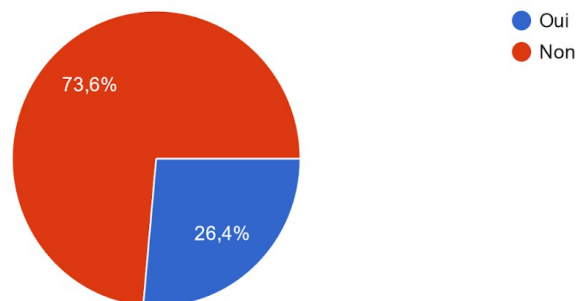


Figure 10: Présence des adhérents sur les réseaux sociaux - Questionnaire sociologique (Mora, 2023)

Cela tient à deux raisons. La première est que les adhérents sont souvent dans des démarches de changement de leur consommation, voire de décroissance. Or, les réseaux sociaux sont souvent incompatibles avec cela, car ils engendrent des dépenses énergétiques, contribuent à la pollution et sont associés à tout un système de pensée capitaliste. Nous n'allons pas détailler plus précisément ces considérations mais, pour un certain nombre de personnes, être présent sur les réseaux est contradictoire avec ce genre de démarche. La deuxième raison vient du fait que l'association ne poste pas régulièrement, disparaissant ainsi des algorithmes des réseaux sociaux. Cependant, elle ne peut pas poster plus régulièrement. En effet, aucun des employés, à temps plein ou en service civique, n'a de poste consacré exclusivement à la communication, faisant souvent passer cette tâche au second plan. De plus, Récup'Occitanie est une association de tri des déchets organiques, elle a donc peu de contenu qui peut lui servir de base à des publications, elle ne peut pas innover sans cesse, du moins, pas dans les conditions actuelles. Il faudrait un poste dédié à cela et un emploi fixe, pas seulement un service civique, pour avoir une régularité au

niveau des visuels, et ne pas avoir à réapprendre constamment aux nouveaux venus à utiliser la charte graphique Il est donc difficile de rendre visible l'association par ces moyens, qui sont pourtant les plus importants à maîtriser aujourd'hui quand on veut se développer.

2.2 Communication interne

La communication avec les adhérents se fait par l'intermédiaire d'une newsletter mensuelle, envoyée par mail à toutes les personnes adhérentes. Or, celle de juillet 2023, dans laquelle se trouvait notre questionnaire sociologique, a été ouverte par 436 personnes, à savoir 60 % des adhérents. Seules 20 % des personnes ont cliqué sur un des liens présents dans la newsletter (lien du questionnaire sociologique, lien de participation aux activités de l'association, lien d'inscription à l'anniversaire, lien du site internet de Récup'Occitanie, etc). Il n'y a aucun moyen de savoir si, après ouverture, cette newsletter a été lue, de façon partielle ou intégrale. Notre questionnaire montre qu'elle n'est effectivement pas souvent lue car, dans cette newsletter de juillet, où le lien du questionnaire a été envoyé, nous parlions aussi des partenariats que nous avons mis en place et cela était annoncé dès le sommaire. Or, quand nous demandons aux adhérents, dans le questionnaire, s'ils sont au courant de l'existence de ces partenariats, 31 répondent que non. Il y a donc 35,6 % de personnes qui n'ont lu que la partie de la newsletter qui parlait de ce questionnaire sociologique, ignorant le reste.

Saviez-vous que d'ici septembre 2023, Récup'Occitanie cherche à proposer à ses adhérent.e.s des promotions chez différents partenaires (épiceries vrac, magasin de réparation de vélo...)

87 réponses

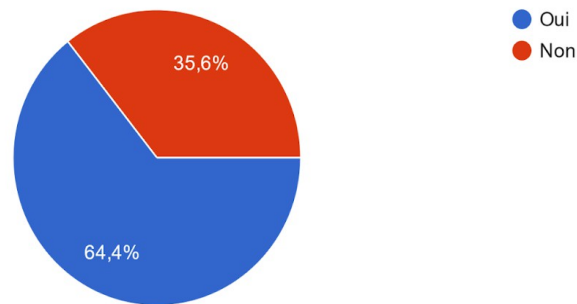


Figure 11: Connaissance du projet de partenariats promotionnels - Questionnaire sociologique (Mora, 2023)

De plus, une newsletter mensuelle ne permet pas de transmettre des informations de dernière minute et demande une certaine planification. Ces nouvelles sont alors annoncées sur les réseaux sociaux. Or, comme nous l'avons vu précédemment, les adhérents ne suivent pas forcément l'association sur les réseaux.

Le dernier moyen de communication mis en place par l'association est l'utilisation d'un espace annonce sur l'espace personnel des adhérents. C'est à cet endroit que les dates où les adhérents peuvent venir aider aux lavages sont données par exemple. Cependant, le nombre de caractères est limité dans ces annonces, elles doivent donc être brèves et concises. De plus, les adhérents ne se connectent sur cet espace que lorsqu'ils réservent un créneau de collecte. Non seulement ils n'ont pas forcément le réflexe de regarder l'annonce, mais ils ne sont pas souvent sur cette page. Si leur Bokashi se remplit lentement, ils peuvent ne demander une collecte qu'une fois tous les deux mois, ce qui leur fait manquer des informations car ils n'iront pas

régulièrement sur leur espace adhérent. Dans le questionnaire de satisfaction, 75 % des répondants, donc 72 personnes sur les 96 ayant répondu, disent ne demander une collecte de leur seau qu'une fois tous les deux mois, voire encore moins souvent. La proportion est la même dans le questionnaire de retour d'expérience, 75 % des enquêtés, donc 60 personnes sur les 80 interrogées, affirment ne demander une collecte qu'une fois tous les 2 mois ou moins. En moyenne, un ménage adhérent demande 4 collectes par an, donc une tous les 3 mois.

3 Implication des bénévoles et des adhérents

3.1 Tentative pour rendre le compostage gratifiant

Pour développer la pratique du compostage, l'association essaie de rendre ce dernier attrayant et gratifiant. Ainsi, nous avons été chargée pendant notre stage d'un projet de partenariats promotionnels pour proposer aux adhérents de Récup'Occitanie des avantages financiers chez des structures partenaires, comme des magasins vrac. En payant leur adhésion à l'association, les adhérents de Récup'Occitanie vont donc avoir droit, en contrepartie, à 10 % de réduction dans ces magasins. En mettant en place ce système, un questionnaire a été envoyé aux adhérents pour avoir leur avis sur ce projet. Sur les 22 répondants, 20 ont affirmé être intéressés par ces promotions. Cependant, cette stratégie ne semble pas être efficace pour développer la pratique du compostage. En effet, en demandant aux adhérents si ces avantages seraient une raison pour renouveler leur adhésion, 19 sur 22 ont répondu non. Cette tendance

s'est confirmée dans le questionnaire sociologique car, à la même question, sur les 87 répondants, 66 ont aussi répondu non, à savoir 75,9 % des personnes interrogées.

Ce système serait-il une raison de votre renouvellement d'adhésion à l'association ?
87 réponses

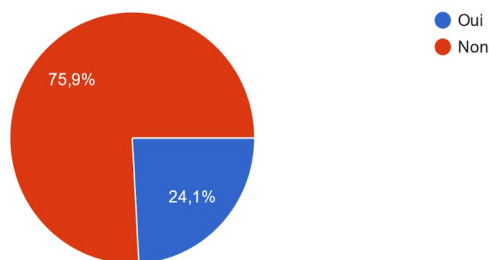


Figure 12: Les partenariats promotionnels comme source de ré adhésion - Questionnaire sociologique (Mora, 2023)

De plus, dans le questionnaire concernant les partenariats, il a aussi été demandé aux adhérents si ce système de promotions pourrait convaincre un de leurs proches d'adhérer. Même si la majorité pense que non, 9 personnes sur 22, donc 41 % pensent que cela pourrait convaincre.

Pensez-vous que les personnes de votre entourage qui ne sont pas encore adhérentes à l'association seraient intéressées par Récup'Occit... leur adhésion leur donne accès à ces promotions ?
22 réponses

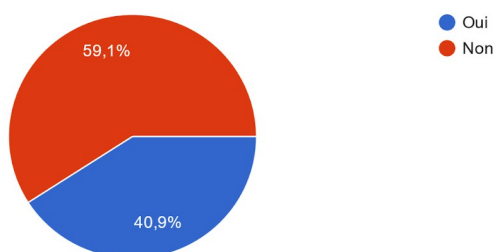


Figure 13: Capacité d'attrait des partenariats promotionnels - Questionnaire partenariats (Mora, 2023)

Ce projet pourrait donc être attractif pour de nouvelles personnes, mais nous ne pouvons pas tirer de conclusions sur le sujet car seules 22 personnes ont répondu.

3.2 Récup'Occitanie : une solution de collecte

Il est aussi difficile d'impliquer les adhérents car, comme nous l'avons vu, le compostage est une solution de proximité. Or, Récup'Occitanie récupère les déchets organiques de personnes situées dans une trentaine de quartiers différents à Toulouse. Cette solution semi-industrielle fait que les adhérents sont déconnectés du traitement qui est fait de leur déchet. Comme dans le système actuel, ils mettent leurs déchets dans un seau fermé, comme ils le faisaient avant avec leur poubelle, et ce seau est ramassé et disparaît de leur regard. Il s'agit plus d'une gouvernance verticale qui, par la manière dont elle est construite, ne donne pas ou peu de place à l'utilisateur pour s'intégrer dans le système et ne le pousse pas à participer (Boespflug *et al.*, 2021). Même si chez Récup'Occitanie, les adhérents sont invités à venir aider au processus de compostage, ils viennent rarement car leur présence n'est pas considérée comme essentielle, le compost peut se faire sans eux. L'association a essayé de créer des groupes WhatsApp, un par quartier, pour justement permettre aux gens de créer du lien et de s'entraider dans la gestion de leurs Bokashi. Pour la plupart, ces groupes sont inactifs et sont simplement utilisés par les membres de l'association pour communiquer sur les événements qui ont lieu. Dès qu'un message est envoyé, la première réponse vue est un « 06 78 23 34 ** a quitté le groupe ».

4 Développer la vie associative

Pour permettre aux activités de l'association d'être plus efficaces, il faudrait repenser quelques stratégies. Lors des événements, faire des distributions de compost pourrait rendre les stands attrayants et permettre de lancer la discussion avec les passants.

Il pourrait être intéressant de développer la vie associative en organisant plus d'événements conviviaux, pour montrer Récup'Occitanie sous un nouvel angle et pour créer des contacts durables. C'est ce que nous avons essayé de faire, avec Imane, l'alternante, en organisant une soirée d'anniversaire pour les 4 ans de l'association. Nous avons fait un court-métrage montrant les activités de l'association sous un angle plus convivial, qui ne se contente pas de parler de compostage mais qui met en avant les personnes impliquées dans le fonctionnement de l'association. La date de cet événement, le 25 août 2023, en fin de vacances, a fait que seule une quinzaine de personnes étaient présentes, mais nous étions limitées dans nos choix par la date d'anniversaire et par la fin de nos contrats respectifs. Dans cette démarche de création d'une dynamique sociale, il pourrait être intéressant de relancer les groupes WhatsApp. Les employés de Récup'Occitanie pourraient par exemple lancer un projet de réunion des adhérents par quartier et laisser les participants reprendre l'idée dans le futur. Ces moments de rencontre entre adhérents ou avec les membres de l'association peuvent contribuer à rendre ceux-ci plus conscients de leur pratique en les impliquant plus dans les activités de Récup'Occitanie. Cela permettra à l'association de faire d'un acte quotidien et ordinaire, celui de jeter ses déchets, un acte qui a du sens et qui contribue à tisser des liens sociaux. De plus, faire la démarche d'adhérer à l'association et de s'y investir dénote d'un engagement et d'une volonté de participation citoyenne à l'effort environnemental (Dumain et Rocher, 2019).

*

Enfin, on peut dire que les activités menées par l'association ne sont pas suffisantes pour développer la méthode Bokashi proposée par Récup'Occitanie à Toulouse, vérifiant ainsi notre hypothèse. Déjà, nous avons montré que le manque de moyens de l'association est un frein à la création de stratégie de communication efficaces. Nos propositions pourraient être efficaces mais il faudrait que les prochains services civiques aient envie de reprendre ces idées et de les mettre en place. Ensuite, même si les actions mises en place par Récup'Occitanie peuvent amener de nouvelles personnes au compostage, les adhérents sont souvent des personnes déjà intéressées par le sujet qui ont fait la démarche, en amont, de chercher des informations. Selon Arthur, les gens qui veulent changer leurs habitudes de traitement de déchet ont du mal, c'est « un long processus » donc ceux qui veulent le faire « vont se le noter dans un coin » et laisser un peu de temps passer avant de le faire, car « c'est pas dans le top de leurs priorités » (entretien, employé, 16/06/2023). Comme dit M. Café, « ça va pas marcher parce que tu les as informés, ça va marcher parce qu'ils savent déjà et qu'ils se sont déjà intéressés » (entretien, non-composteur, 01/07/2023).

Enfin, nous avons pu voir se dessiner, à travers l'analyse de nos trois hypothèses, les freins au développement du compostage et plus particulièrement de Récup'Occitanie à Toulouse. Bien que les représentations négatives et les désagréments associés au déchet soient un frein à la pratique du compostage, ils ne sont pas le frein majeur. La raison principale pour laquelle les usagers ne compostent

pas est qu'ils n'ont pas les moyens financiers ou temporels. Il leur faudrait donc des solutions matérielles mais ces dernières ont un coût. Or, les associations ne peuvent pas assumer la responsabilité de ce coût et leurs moyens ne sont pas suffisants pour les rendre responsables du développement du compostage. Récup'Occitanie n'est en tout cas pas en capacité de répondre aux besoins de l'ensemble des habitants de Toulouse.

Conclusion générale

En passant par l'analyse sociologique de nos trois hypothèses, nous pouvons maintenant porter un nouveau regard sur la demande professionnelle à l'origine de ce stage et de ce travail. En tant qu'employée, nous avons eu pour mission de développer la pratique du compostage à Toulouse en rendant visible l'association Récup'Occitanie et en faisant adhérer le plus de personnes possible au Bokashi. Il nous a ainsi été demandé de faire de la communication sur les réseaux sociaux ou de construire un projet de partenariats promotionnels pour fidéliser les adhérents. Cependant, notre expérience au sein de l'association nous a prouvé que faire cela ne suffisait pas et que ces stratégies n'étaient pas toujours efficaces. Le fait de transformer cette demande professionnelle en problématique de recherche nous a donné les clés pour comprendre les raisons pour lesquelles nos efforts n'étaient pas concluants. L'objectif était de comprendre pourquoi les gens n'adhèrent pas au compostage, d'identifier les freins pour ensuite construire des solutions adaptées.

Grâce à l'analyse des trois hypothèses, nous pouvons conclure que les actions de sensibilisation et de communication menées au sein de Récup'Occitanie ne sont pas suffisantes pour développer le compostage à Toulouse à grande échelle. Beaucoup de freins, comme l'impact des représentations collectives sur les pratiques ou encore le manque de moyens matériels à disposition des usagers, réduisent les possibilités d'action de l'association. Cette dernière manque de moyens financiers, humains et matériels pour agir plus efficacement dans la promotion de sa solution de tri des déchets organiques. Cependant, les actions menées par Récup'Occitanie ont un impact sur la pratique du compostage à Toulouse. L'association touche quand même 669 ménages, soit environ 1500 personnes. Elle a aujourd'hui la capacité de se charger

des déchets organiques d'environ 1000 ménages toulousains. Durant les sept mois de notre stage, nous avons récupéré environ 16 tonnes de déchets organiques qui ont été valorisées et utilisées sous forme de compost par les partenaires. Quand des adhérents partent, cela tient majoritairement du fait qu'ils déménagent. En effet, dans le questionnaire envoyé aux personnes quittant l'association, 59 sur 96, donc 61,4 %, expliquent qu'elles changent de ville. Mais malgré ces départs, d'autres personnes continuent à arriver et à se doter de Bokashi. Le fait que le nombre d'adhérents de l'association reste sensiblement le même malgré les départs prouve que Récup'Occitanie touche sans cesse de nouveaux usagers.

Une des principales limites de cette recherche reste l'application des différentes méthodologies. En effet, il a été compliqué de trouver un équilibre, durant ces sept mois, entre le travail dans l'association et la construction de cette recherche qui s'est faite en parallèle, sur notre temps personnel. De ce fait, limitée par le temps, nous n'avons pas pu réaliser assez d'entretiens pour en faire une méthodologie probatoire et je n'avons pas pu analyser le questionnaire de manière très rigoureuse. Cependant, la multiplicité des méthodologies permet tout de même de tirer des fils pertinents.

Il serait très intéressant de poursuivre ce projet de recherche, en mettant en place les solutions proposées dans ce mémoire et en faisant un suivi de ces dernières. Peut-être que les partenariats promotionnels, qui ne semblent pas être vus comme une raison d'adhésion à l'association aujourd'hui, vont permettre de convaincre de futurs adhérents de tri leurs déchets organiques avec Récup'Occitanie. Il serait aussi intéressant de voir la place que va prendre l'association en 2024, lorsque l'obligation pour les collectivités de mettre en place des solutions de tri à la source des biodéchets sera actée. En effet, nous avons pu constater que les enquêtés se sont souvent intéressés au compostage après avoir vu des composteurs dans les jardins publics. Si le nombre de ces composteurs augmentent dans la ville, si le compostage fait partie

du quotidien des Toulousains, ces derniers seront peut-être plus enclins à adopter ces nouvelles pratiques. Il se mettront donc peut-être à chercher des solutions adaptées en appartement et découvriront l'existence de Récup'Occitanie. Il ne s'agit ici que de spéculations, mais ces dernières soulignent l'importance de la recherche concernant le compostage. Ce sujet encore très peu étudié va arriver au cœur des préoccupations dans les années à venir, et les composteurs vont faire partie intégrante du paysage urbain. Il est donc tout à fait pertinent de monter des projets de recherche sur le sujet pour adapter au mieux les solutions de compostage aux besoins de tous les usagers.

Bibliographie

- ADEME. *Déchets Chiffres clés*, 2022, 84 p. [En ligne] Disponible sur URL <https://librairie.ademe.fr/cadic/7700/dechets-chiffres-cles-2023-011982.pdf> (Consulté le 16-04-2023)
- BAHERS Jean-Baptiste, GIACCHÈ Giulia. Échelles territoriales et politiques du métabolisme urbain : la structuration des filières de biodéchets et l'intégration de l'agriculture urbaine à Rennes. In *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 2018. [En ligne] Disponible sur URL : <http://journals-openedition.org/gorgone.univ-toulouse.fr/vertigo/21609> (Consulté le 20-04-2023)
- BÉGUIN Marine. L'histoire des ordures : de la préhistoire à la fin du dix-neuvième siècle. In *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 2013, no 3. [En ligne] Disponible sur URL <http://journals-openedition.org/gorgone.univ-toulouse.fr/vertigo/14419> (Consulté le 14 juin 2023)
- BENELLI Natali, CORTEEL Delphine, DEBARY Octave *ET AL.* Que faire des restes ?Le réemploi dans les sociétés d'accumulation. In *Presses de Sciences Po*, « Académique », 2017. [En ligne] Disponible sur URL <https://www-cairn-info.gorgone.univ-toulouse.fr/que-faire-des-restes--9782724620207.htm> (Consulté le 17-04-2023)
- BERTOLINI Gérard. *Le déchet, c'est les autres*. Toulouse : Erès, 2006, 189 p.
- BOESPFLUG Marion, CARRÉ Catherine, LAMARCHE Thomas. Biodéchets : retour d'expériences de commoning autour du compostage de proximité In *Flux*, 2021, no 124-125, p. 12-26. [En ligne] Disponible sur URL <https://www-cairn-info.gorgone.univ-toulouse.fr/revue-flux-2021-2-page-12.htm> (Consulté le 12-04-2023)
- BOURDIEU Pierre. *Esquisse d'une théorie de la pratique*. Suisse ; Librairie Droz, 1972, 272 p.
- BRÉCHON Pierre (dir.). *Enquêtes qualitatives, enquêtes quantitatives*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2011, 232 p

- CAVÉ Jérémie. En quête des communs urbains. La gestion conflictuelle des déchets au Brésil. In *Revue internationale des études du développement*, 2018, no 233, p. 117-137. [En ligne] Disponible sur URL <https://www-cairn-info.gorgone.univ-toulouse.fr/revue-internationale-des-etudes-du-developpement-2018-1-page-117.htm> (Consulté le 6-05-2023)
- CIRELLI Claudia, MACCAGLIA Fabrizio. En quête de proximité. Les registres du proche dans les politiques publiques des déchets. In CIRELLI Claudia, MACCAGLIA Fabrizio (dir.) *Territoires des déchets. Agir en régime de proximité*. Tours : Presses Universitaires François Rabelais, 2019, 260 p.
- CORBIN Alain. *Le miasme et la jonquille*. Paris : Flammarion, 1982, 425 p.
- DARMON Muriel. *La socialisation*. Paris : Armand Collin, 2006, 127 p.
- DESJEUX Dominique. *La consommation*. Paris: Presses Universitaires de France, Que sais-je ?, 2006, 128 p.
- DOUGLAS Mary. *De la souillure*. Paris : La découverte, 1992, [1966], 191 p.
- DUMAIN Aurélie, ROCHER Laurence. Des pratiques citoyennes en régime industriel : les courts-circuits du compost. In *Flux*, 2017, no 108, p. 22-35. [En ligne] Disponible sur URL <https://www-cairn-info.gorgone.univ-toulouse.fr/revue-flux-2017-2-page-22.htm> (Consulté le 23-05-2023)
- DUMAIN Aurélie, ROCHER Laurence. Les composts de quartier, une pratique militante de proximité. In CIRELLI Claudia, MACCAGLIA Fabrizio (dir.) *Territoires des déchets. Agir en régime de proximité*. Tours : Presses Universitaires François Rabelais, 2019, 260 p.
- DUPRÉ Mickaël. Représentations sociales du tri sélectif et des déchets en fonction des pratiques de tri. In *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 2013, no 98, p. 173-209. [En ligne] Disponible sur URL <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-internationaux-de-psychologie-sociale-2013-2-page-173.htm> (Consulté le 19-06-2023)
- FISCHLER Claude. *L'Homnivore : le goût, la cuisine et le corps*. Paris : Odile Jacob, 2001 (1990), 414 p.
- FRADET Elodie, LACOUT Annick, DE RAUGLAUDRE Pascal. *Le grand débordement. Pourquoi les déchets nous envahissent, comment les réduire*. Paris : Thomas Bout, 2014, 184 p.

- FRAZER James George. *Le rameau d'or*. Paris : Robert Laffont, 1981 (1890)
- FRÉDÉRIC Marie-Claire. *Pourri*. Paris : Les ateliers d'Argol, 2019, 198 p.
- GOUHIER Jean. *Déchets*. In *Encyclopædia Universalis*, [en ligne] Disponible sur URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/dechets/> (Consulté le 3-04-2023)
- GOULLIARD Sylvain, LEGENDRE Amélie. *Déchets ménagers*. Paris : Economica, 2003, 237 p.
- GRYGIEL Claire. Des gestes pour l'oubli. Manipulation des déchets dans l'espace domestique. In PIERRE Magali (dir.) *Les déchets ménagers, entre privé et public. Approches sociologiques*. Paris : L'Harmattan, 2002, 189 p.
- HATZFELD Hélène et SPIELGESTEIN Jackie. *Méthodologie de l'observation sociale : comprendre, évaluer, agir*. Montrouge : Dunod, 2000, 188 p
- KAUFMANN Jean-Claude. *L'entretien compréhensif*. 4e édition. Malakoff : Armand Colin, 2016, 126 p.
- LEHEC Élisabeth. Vers un service composite de gestion du métabolisme urbain. Ce que compostage industriel et compostage en pied d'immeuble ont en partage. In *Flux*, 2019, no 116-117, p. 95-111. [En ligne] Disponible sur URL <https://www-cairn-info.gorgone.univ-toulouse.fr/revue-flux-2019-2-page-95.htm> (Consulté le 15-05-2023)
- LÉVI-STRAUSS Claude. Le triangle culinaire. In *L'Arc*, n°26, 1965, p. 19-29.
- MASSE D., NDIÉNOR M., HIEN E., RAFOLISY T., NDOUR Y., BILGO A., HOUOT S., AUBRY C. Valorisation agricole des déchets domestiques et industriels dans les agrosystèmes en Afrique de l'Ouest et à Madagascar. In Roose E. (dir.), *Restauration de la productivité des sols tropicaux et méditerranéens*, Marseille : IRD Editions, 2017, 714 p.
- PADOVANI Antonin. *Bokashi. Manuel du compost urbain à la japonaise*. Rodez : éditions du Rouergue, 2021, 62 p.
- PANAFIT Lionel. Les déchets, un bien public, un mal privé. In PIERRE Magali. (dir.) *Les déchets ménagers, entre privé et public. Approches sociologiques*. Paris : L'Harmattan, 2002, 189 p.

- PAQUOT Thierry. Quelle écologie pour les villes ?. *Sciences Humaines*, 2020, p. 6-13. [En ligne] Disponible sur URL <https://www-cairn-info.gorgone.univ-toulouse.fr/magazine-sciences-humaines-2020-HS6-page-6.htm> (Consulté le 10-02-2023)
- PHILIPPOT Véronique, GLATRON Sandrine. Le compostage collectif urbain à l'épreuve de ses interdits. *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 2018, vol.18 no 2. [En ligne] Disponible sur URL : <http://journals-openedition.org/gorgone.univ-toulouse.fr/vertigo/20743> (Consulté le 15-03-2023).
- PIERRE Magali (dir.). *Les déchets ménagers, entre privé et public. Approches sociologiques*. Paris : L'Harmattan, 2002, 189 p.
- RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. *Code de l'environnement - Article L.541-1-1*, Légifrance [En ligne] Disponible sur URL https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006074220/LEGISCTA000006176615?init=true&page=1&query=L.541-1-1&searchField=ALL&tab_selection=all&anchor=LEGIARTI000042176087#LEGIARTI000042176087 (Consulté le 7-08-2023)
- RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. *Décret n° 2011-828 du 11 juillet 2011 portant diverses dispositions relatives à la prévention et à la gestion des déchets*, Légifrance [En ligne] Disponible sur URL <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000024353443> (Consulté le 7-08-2023)
- RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. *LOI n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (1)*, Légifrance [En ligne] Disponible sur URL <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041553759/> (Consulté le 7-08-2023)
- RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. *Loi n° 75-633 du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux*, Légifrance [En ligne] Disponible sur URL <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000888298> (Consulté le 7-08-2023)
- SÉNAT. *Les nouvelles techniques de recyclage et de valorisation des déchets ménagers et des déchets industriels banals*, 1999. [En ligne]. Disponible sur <https://www.senat.fr/rap/o98-415/o98-4154.html> (Consulté le 5-07-2023)

STUART Tristram. *Global Gâchis. Waste*. Paris : Rue de l'échiquier, 2013 (2009), 452 p.

VERNIER Jacques. *L'environnement*. Paris: Presses Universitaires de France, Que sais-je ?, 2023, 128 p.

Ressources non-académiques

60 MILLIONS DE CONSOMMATEURS. Compostage obligatoire dès 2024 : vous en êtes où ?, 18/07/2023. [En ligne] Disponible sur URL <https://www.60millions-mag.com/2023/07/18/compostage-obligatoire-des-2024-vous-en-etes-ou-21800> (Consulté le 28-07-2023)

EDENN. Espace de coopération et d'expérimentation à la nature urbaine. [En ligne] Disponible sur URL <https://www.edenn-toulouse.fr/> (Consulté le 27-02-2023)

HELLO ASSO. Qui sommes-nous ? [En ligne] Disponible sur <https://www.helloasso.com/associations/recup-occitanie> (Consulté le 5-08-2023).

MINISTÈRE DE LA COHÉSION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES. Biodéchets, 05/07/2022. [En ligne] Disponible sur URL <https://www.ecologie.gouv.fr/biodechets> (Consulté le 9-05-2023)

MINISTÈRE DE LA COHÉSION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES. Gaspillage alimentaire, 03/01/2023. [En ligne] Disponible sur URL <https://www.ecologie.gouv.fr/gaspillage-alimentaire> (Consulté le 9-05-2023).

RÉCUP'OCCITANIE. Pour les particuliers. [En ligne] Disponible sur URL <https://www.recup-compostage-urbain.fr/pour-les-particuliers> (Consulté le 27-02-2023)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Qu'est-ce qu'une association ?, 28/05/2019. [En ligne] Disponible sur <https://www.vie-publique.fr/fiches/24076-quest-ce-quune-association> (Consulté le 23-06-2023)

ZEROWASTE TOULOUSE. Les biodéchets des Toulousain·es, 10-2023. [En ligne] Disponible sur URL <https://zerowastetoulouse.org/les-biodechets-des-toulousain-es/> (Consulté le 24-08-2023)

Table des annexes

Annexe A- Photographies de Bokashi.....	132
Annexe B- Guide d'utilisation du Bokashi.....	133
Annexe C- Répartition des adhérents de Récup'Occitanie sur Toulouse.....	134
Annexe D- Photos des pavillons de compostage de Récup'Occitanie.....	135
Annexe E- Plan d'EDENN.....	136
Annexe F- Guides d'entretien	137
Annexe G- Questionnaire sociologique.....	141

Annexe A - Photographies de Bokashi




Source : photographie prise par les membres de Récup'Occitanie, 2021




Source : photographie prise par les membres de Récup'Occitanie, 2022

Annexe B - Guide d'utilisation du Bokashi


Etape 1 : Remplissage du Bokashi



- 1 Découper**
les épluchures pour favoriser la bonne fermentation.
- 2 Remplir**
un contenant intermédiaire tout au long de la journée
- 3 Vider**
dans le seau Bokashi
- 4 Saupoudrer**
une couche de *Micro-organismes Efficaces*
- 5 Tasser**
pour évacuer l'air
- 6 Refermer**
le seau de façon à ce qu'il soit clos hermétiquement

Le saviez-vous ? 

Le seau Bokashi fonctionne par fermentation anaérobie (c'est-à-dire sans air), il est donc recommandé de n'ouvrir le seau qu'une fois par jour, maximum.

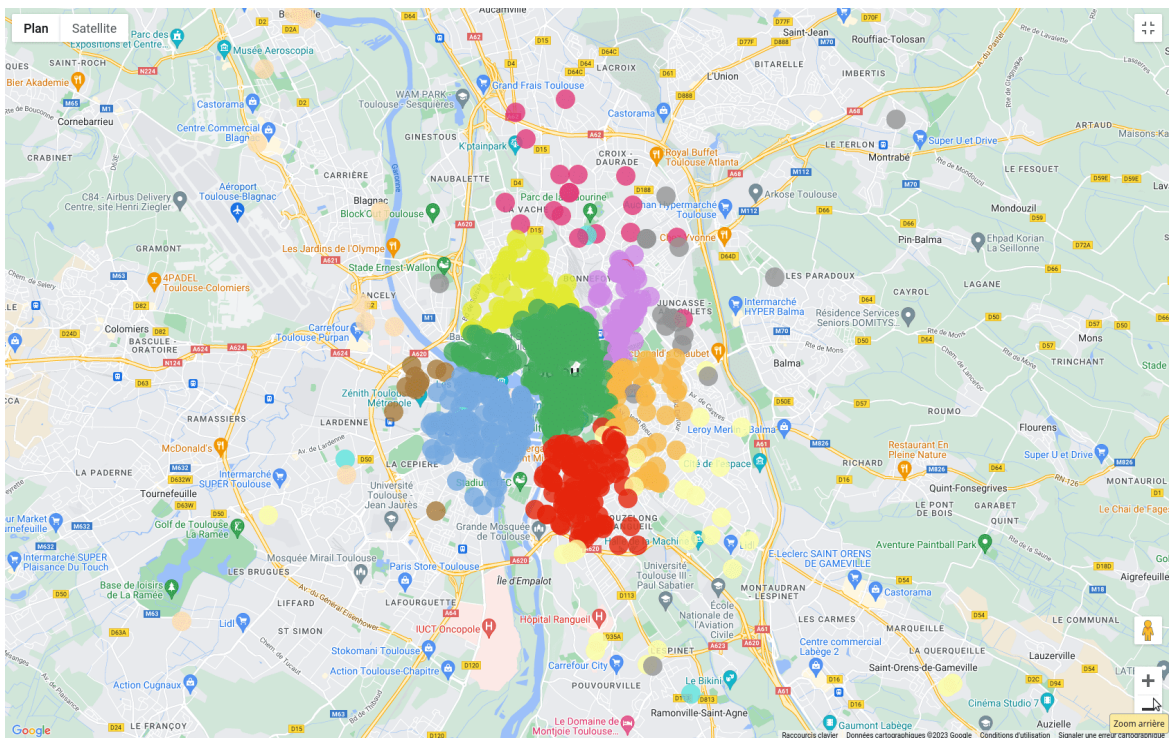


En périodes de fortes chaleurs, privilégiez un récipient intermédiaire qui ferme pour éviter que les mouches ne pondent dedans.

✓	X
<ul style="list-style-type: none">fruits et légumes (agrumes, ail, oignons compris)aliments cuisinésviandes cuites ou crues, poisson, produits laitierscoquilles (oeufs, noix...)petits ospainmarc de café et des sachets de thédes pétales de fleurs fanéesessuie-tout en papier	<ul style="list-style-type: none">liquides, restes de sauceproduits crémeux ou tartinables (houmous, purée, yaourt, beurre de cacahuète, etc.)excréments (ex. litière)cendresgros noyaux (mangues, avocat)coquilles de fruits de merplastique, latex ou capsules de café "biodégradables"aliments moisis (si la moisissure est bleue ou verte)grosses tige de plantes

Source : capture d'écran, <https://www.recup-compostage-urbain.fr/>, 2023

Annexe C - Répartition des adhérents de Récup'Occitanie sur Toulouse



Source : espace professionnel de Récup'Occitanie, capture d'écran, 2023

Annexe D - Photos des pavillons de compostage de Récup'Occitanie

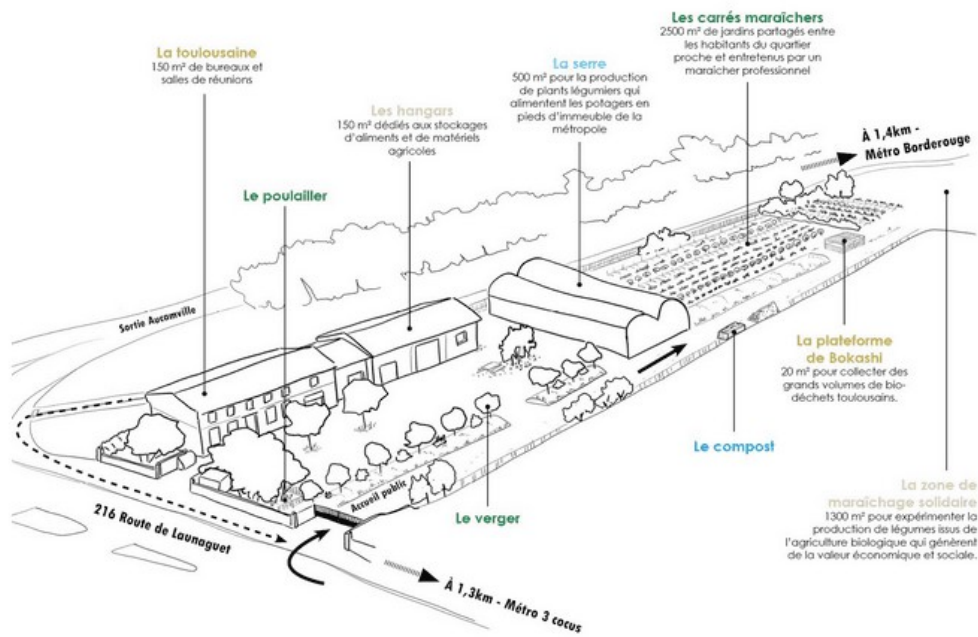


Source : photographie prise par les membres de Récup'Occitanie, 2022



Source : photographie prise par les membres de Récup'Occitanie, 2022

Annexe E - Plan d'EDENN



Source : site internet d'EDENN, capture d'écran, <https://www.edenn-toulouse.fr/leprojet>, 2023

Annexe F - Guides d'entretien

Experts

I) Eux, leur implication/leur rôle au sein de l'association

1. Comment avez-vous découvert Récup'Occitanie ?
2. Quel est votre rôle au sein de l'association ?
3. Pourquoi avoir choisi de travailler dans cette association ?
4. Quel a été votre ressenti lors de votre première participation à un retournement de tas de compost ou lors de votre première matinée de lavage des Bokashi ?
5. Parlez-vous de Récup'Occitanie autour de vous ?

II) Rapport avec le compostage, formation

6. Avez-vous une formation dans le monde du déchets, de l'anti-gaspillage ou du compostage ?
7. Aviez-vous/Avez-vous des connaissances concernant le compostage ?
8. Avez-vous appris des choses concernant le compostage suite à votre engagement chez Récup'Occitanie ?

II) Leur vision des acteurs

9. Pensez-vous que le rôle de l'association Récup'Occitanie est primordial dans la mise en place de solutions de compostage ?

10. Connaissez-vous d'autres acteurs du compostage à Toulouse ?
11. Faites-vous partie d'autres associations ou d'autres structures proposant des solutions de compostage ?
12. Saviez-vous que les collectivités sont dans l'obligation de proposer des solutions de tri à la source des déchets en 2024 ?
13. Que pensez-vous de cette mesure ? (mise en place, efficacité, adhésion...)
14. Si vous pouviez proposer des mesures vous-mêmes, que proposeriez-vous ?
15. Comment vous y prendriez-vous pour convaincre les citoyens ? (communication, pénalisation, sensibilisation à l'école...)
16. Quels sont les freins au compostage à votre avis ?
17. Qu'est-ce qui vous viens à l'esprit quand je vous dis le mot « déchets » ? (Image, mots, anecdotes...) Quelle image utiliseriez-vous pour représenter ce mot ?

Non-composteurs

I) Représentations autour du déchet

1. Qu'est-ce qui vous viens à l'esprit quand je vous dis le mot « déchets » ? (Image, mots, anecdotes...) Quelle image utiliseriez-vous pour représenter ce mot ?
2. Qu'est-ce qui vous vient à l'esprit quand je vous dis « restes alimentaires » ? (Image, mots, anecdotes...) Quelle image utiliseriez-vous pour représenter ce mot ?
3. Quels à priori pensez-vous que les gens ont sur les déchets ?

II) Eux et le gaspillage alimentaire

4. Pour vous, qu'est-ce que le gaspillage alimentaire ?
5. Qu'est-ce qu'est un déchet alimentaire pour vous ?
6. Pour vous, jetez les épluchures de légumes, c'est du gaspillage ? Pourquoi ?
7. Avez-vous l'impression de gaspiller beaucoup (alimentairement parlant) ?
8. Consommez-vous les produits dont la date limite de consommation ou la date idéale de consommation est dépassée ?

III) Eux et le compostage/tri

9. Triez-vous vos déchets ?
10. Avez-vous plusieurs catégories de tri, si oui lesquelles ?
11. Que faites-vous des aliments que vous ne consommez pas ?

12. Si vous jetez vos déchets de cuisine dans la poubelle grise, quelle en est la raison principale ?

IV) Le devenir des restes alimentaires

13. Avez-vous des connaissances concernant le compostage ?

14. D'après-vous, il y a-t-il des choses que l'on ne peut pas mettre dans le compost ? Pourquoi ?

15. Pensez-vous que le compostage est une solution répandue en France ? Pourquoi ?

16. Connaissez-vous des solutions de compostage qui ont été mises en place ou vont être mises en place autour de chez vous ?

17. Les utilisez-vous/ Pensez-vous les utiliser ?

18. Quelles sont les raisons qui pourraient vous pousser à composter vos déchets ?

19. Quelles sont les raisons qui pourraient vous empêcher de composter vos déchets ?

V) Loi et réglementation

20. Saviez-vous que les collectivités sont dans l'obligation de proposer des solutions de tri à la source des déchets en 2024 ?

21. Que pensez-vous de cette mesure ? (mise en place, efficacité, adhésion...)

22. Si vous pouviez proposer des mesures vous-mêmes, que proposeriez-vous ?

23. Comment vous y prendriez-vous pour convaincre les citoyens ? (communication, pénalisation, sensibilisation à l'école...)

Annexe G - Questionnaire sociologique

Enjeux du compostage urbain à Toulouse: le rôle de Récup'Occitanie about:blank

Enjeux du compostage urbain à Toulouse: le rôle de Récup'Occitanie

Dans le cadre de ma deuxième année de master en Sciences sociales appliquées à l'alimentation, je dois réaliser un mémoire pour valider mon année. J'ai décidé d'orienter ma thématique de recherche sur la question de la pratique du compostage urbain à Toulouse, en m'appuyant sur mon travail au sein de l'association Récup'Occitanie.

J'ai donc réalisé ce questionnaire dans le but de comprendre les dynamiques de l'association et les pratiques des adhérent.e.s de Récup'Occitanie.

Répondre à ce questionnaire ne vous prendra que quelques minutes. Vos réponses me permettront de consolider mes réflexions avec des données concrètes. Les résultats de ce travail pourront aussi aider l'association à se développer en comprenant mieux les enjeux autour du compostage à Toulouse.

Merci d'avance pour votre contribution

** Indique une question obligatoire*

1. Comment avez-vous eu connaissance de Récup'Occitanie ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Grâce aux réseaux sociaux
- Grâce à un proche adhérent
- Lors d'un événement où l'association était présente
- En cherchant sur internet
- Autre : _____

1 sur 10 28/08/2023, 11:46

2. **Pourquoi cherchez-vous à avoir accès à une solution de compostage ? ***

Plusieurs réponses possibles.

- Pour des raisons environnementales
- Pour éviter les nuisances: moucherons, vers...
- Pour jeter ma poubelle moins souvent
- Pour avoir du compost
- Autre : _____

3. **Quelles sont les raisons qui vous ont poussé.e à adhérer à Récup'Occitanie ? ***

4. **Suivez-vous l'association sur les réseaux sociaux ? ***

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

5. **Si oui, lesquels ?**

Plusieurs réponses possibles.

- Facebook
- Instagram
- LinkedIn

6. **Participez-vous à des événements de retournement de tas de compost ou à des vidages/lavages des seaux organisés par l'association ?** *

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

7. **Si non, il y a-t-il une ou des raisons particulières à cela ?**

Plusieurs réponses possibles.

- Je ne suis pas disponible
 Le compost me dérange: odeur, bêtes, ...
 Le contact avec les déchets dans les bokashi me dérange
 Je ne suis pas intéressé
 Autre : _____

8. **Saviez-vous que d'ici septembre 2023, Récup'Occitanie cherche à proposer à ses adhérent.e.s des promotions chez différents partenaires (épiceries vrac, magasin de réparation de vélo...)** *

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

9. **Ce système serait-il une raison de votre renouvellement d'adhésion à l'association ?** *

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

10. **Saviez-vous que les collectivités seront obligées, à partir de 2024, de proposer des solutions de compostage ?** *

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

11. **Que pensez-vous de cette loi ? ***

12. **La mise en place d'une solution de compostage par la ville vous intéresse-t-elle ?** *

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

13. **Si la ville mettez en place une solution, arrêteriez-vous le bokashi ? ***

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

14. **Pour quelles raisons ? ***

15. **Pensez-vous que le coût financier de la collecte des déchets organiques devrait être à la charge des collectivités ? ***

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

16. **Au-delà de votre bokashi, triez-vous vos déchets ? (cartons, verre...) ***

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

17. **Faisiez-vous le tri de vos déchets organiques avant votre adhésion ? ***

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

18. **Quelle était votre solution de tri avant le bokashi ? ***

Une seule réponse possible.

- Lombricomposteur
- Composteur partagé
- Aucune
- Autre : _____

19. **Utilisez-vous toujours cette solution de tri ?**

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

20. **Il y a-t-il des raisons particulières à cela ? ***

21. **Qu'est-ce que vous évoque le mot "déchets" ? (images, mots, anecdotes, ...)**

22. **Qu'est-ce que vous évoque le mot "compost" ? (images, mots, anecdotes, ...)** *

23. **Êtes-vous dérangé.e par une de ces caractéristiques des déchets ? ***

Plusieurs réponses possibles.

- Les odeurs dégagées
- La place qu'ils occupent
- Le fait qu'ils attirent des bêtes: moucheron, vers, ...
- Le fait que ce soit sale
- Autre : _____

24. **Êtes-vous dérangé.e par l'odeur du bokashi ? ***

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

25. Quel âge avez-vous ? *

Une seule réponse possible.

- entre 18 et 24 ans
- entre 25 et 34 ans
- entre 35 et 49 ans
- entre 50 et 64 ans
- 65 ans et plus

26. Vous êtes ? *

Une seule réponse possible.

- Un homme
- Une femme
- Autre : _____

27. Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ? *

Une seule réponse possible.

- Agriculteurs
- Artisans, Commerçants, Chefs d'entreprise
- Cadres et professions intellectuelles supérieures (médecins, avocats, ingénieurs, professeurs agrégés, etc)
- Professionnels intermédiaires (techniciens, secrétaires, infirmiers, professeurs des écoles / collèges / lycées, etc)
- Employés
- Ouvriers
- Retraités
- Etudiants
- Autres (ex : demandeurs d'emplois, etc)

28. **Vous habitez en**

Une seule réponse possible.

- Maison avec espace extérieur
- Maison sans espace extérieur
- Appartement avec espace extérieur (terrasse/balcon)
- Appartement sans espace extérieur (terrasse/balcon)

29. **A quelle catégorie ci-dessous correspond votre foyer ? ***

Une seule réponse possible.

- Colocation
- Couple sans enfants
- Famille
- Personne seule

30. **Combien de personnes vivent dans votre foyer ? (vous compris) ***

Une seule réponse possible.

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6 et plus

31. **Depuis quand êtes-vous adhérent.e à l'association ? ***

Une seule réponse possible.

- Moins de six mois
- Six mois
- Entre un et deux ans
- Un an
- Deux ans
- Plus de deux ans

32. **Dans quelle zone de collecte vous trouvez-vous ? ***

Une seule réponse possible.

- Cartoucherie
- Centre-ville
- Drive Tout Nu Balma
- Drive Tout Nu Beauzelle
- Drive Tout Nu Montaudran
- Ferme de Borde Bio
- Guilheméry/Côte Pavée
- Jolimont-Marengo/Bonnefoy
- Local
- Minimés
- Rive Gauche
- Toulouse Sud

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Google Forms

Tables de figures

Organigramme de Récup'Occitanie issu du rapport d'activité de l'association 2021.....	47
Âge des adhérents de Récup'Occitanie - Questionnaire sociologique (Mora, 2023).....	74
Genre des adhérents de Récup'Occitanie - Questionnaire sociologique (Mora, 2023).....	75
Catégorie socio-professionnelle des adhérents de Récup'Occitanie - Questionnaire sociologique (Mora, 2023).....	75
Catégories de foyers familiaux des adhérents de Récup'Occitanie - Questionnaire sociologique (Mora, 2023).....	76
Intérêt des adhérents pour des solutions de compostage mises en place la ville de Toulouse - Questionnaire sociologique (Mora, 2023).....	103
Responsabilité du coût des solutions de compostage - Questionnaire sociologique (Mora, 2023).....	104
Arrêt du Bokashi face à une solution par la métropole - Questionnaire sociologique (Mora, 2023).....	104
Taux de participation aux activités proposées par Récup'Occitanie - Questionnaire sociologique (Mora, 2023).....	112
Présence des adhérents sur les réseaux sociaux - Questionnaire sociologique (Mora, 2023).....	114
Connaissance du projet de partenariats promotionnels - Questionnaire sociologique (Mora, 2023).....	116
Les partenariats promotionnels comme source de ré adhésion - Questionnaire sociologique (Mora, 2023).....	118
Capacité d'attrait des partenariats promotionnels - Questionnaire partenariats (Mora, 2023).....	118

Table des matières

Remerciements	5
Sommaire.....	6
Introduction générale	7
PARTIE 1. La place des déchets organiques en France : contextualisation historique, politique et sociale.....	10
Chapitre 1. Le devenir des restes alimentaires en France.....	11
1 Symboliques et représentations du déchet.....	12
1.1 Définition du déchet : un statut instable.....	12
1.1.1 Étymologie du déchet.....	12
1.1.2 Dans la législation française.....	13
1.2 Le déchet organique : un déchet qui fait peur.....	15
1.3 Le déchet : une notion construite socialement.....	16
1.4 Le déchet comme bouleversement de l'ordre social.....	18
1.5 Le déchet : un marqueur d'identité.....	19
2 Les restes alimentaires en France : de la sédentarisation à la société de consommation.....	20
2.1 Sédentarisation et urbanisation : multiplication du déchet et nécessité de gestion.....	20
2.2 La montée du courant hygiéniste.....	21
2.3 Société de consommation et gaspillage alimentaire.....	22
3 La gestion du déchet : les acteurs et les lois.....	24
3.1 Législation concernant la gestion des déchets.....	24
3.2 Les acteurs et leurs responsabilités.....	26
3.3 Les solutions principales aujourd'hui : incinération et enfouissement.....	29
3.4 Les solutions futures : compostage et méthanisation.....	30
Chapitre 2. Le compostage, une solution d'avenir ?.....	33
1 Le compostage : processus et pratiques.....	33
1.1 Histoire du compostage.....	33
1.2 Le processus de compostage : une pratique réglée.....	35
1.3 Le compostage : une solution de proximité.....	36
1.4 Avantages et inconvénients.....	38
2 Focus sur le Bokashi.....	39
2.1 Histoire du Bokashi	39
2.2 Fonctionnement du Bokashi.....	40
2.3 Avantages et inconvénients du Bokashi face au compostage classique	42
Chapitre 3. Récup'Occitanie, une proposition de compostage urbain à Toulouse	44
1 Une association de compostage urbain	44

1.1	Présentation de l'association.....	44
1.1.1	Historique.....	44
1.1.2	Fonctionnement.....	45
1.1.3	Organisation.....	47
1.2	Une association productrice de compost.....	49
1.2.1	La production du compost de Bokashi.....	49
1.2.2	Utilisation du produit fini : la distribution aux partenaires.....	50
2	Une association ancrée dans un espace d'expérimentation.....	51
3	Missions confiées dans le cadre du stage	54
3.1	Première mission : création d'un système de partenariats.....	55
3.2	Seconde mission : participer au développement de l'association et à la sensibilisation au compostage.....	56
PARTIE 2. Problématisation de la demande professionnelle et présentation des méthodologies.....		58
Chapitre 1. Les réflexions amorcées dans cette recherche.....		60
1	Hypothèse 1 : la notion de déchet.....	60
1.1	Raisons de l'hypothèse.....	60
1.2	Les caractéristiques du déchet : le cas du Bokashi.....	61
1.3	Une question d'habitude.....	62
2	Hypothèse 2 : les acteurs du compostage.....	63
2.1	Raisons de l'hypothèse.....	63
2.2	L'association, acteur principal du développement du compostage ?.....	64
2.3	La question de la participation citoyenne.....	65
3	Hypothèse 3 : les limites des activités de Récup'Occitanie.....	66
3.1	Raisons de l'hypothèse.....	66
3.2	Enjeux de cette réflexion.....	66
Chapitre 2. Propositions méthodologiques.....		68
1	Observations de terrain.....	68
1.1	Cinq événements de sensibilisation au compostage.....	68
1.2	Déroulement.....	69
1.3	Difficultés et limites liées aux observations.....	70
2	Entretiens semi-directifs.....	71
2.1	Raisons de ce choix.....	71
2.2	Déroulement.....	71
2.3	Difficultés et limites des entretiens.....	72
3	Questionnaire sociologique.....	73
3.1	Une étude quantitative à destination des adhérents de Récup'Occitanie.....	73
3.2	Déroulement.....	74
3.3	Difficultés et limites du questionnaire.....	77
4	Analyse de données de seconde main.....	78
4.1	Raisons de ce choix.....	78
4.2	Déroulement.....	79

4.3	Difficultés et limites.....	80
PARTIE 3. Analyse des résultats et propositions pour le développement des activités de		
	Récup'Occitanie.....	82
Chapitre 1. La notion de déchet comme frein au compostage.....		
1	Le déchet, quelque chose de sale et de repoussant ?.....	83
1.1	Le déchet, une chose inutile.....	83
1.2	Le négatif dans la représentation collective.....	85
2	Transformation de la notion de déchet par le biais du compostage.....	86
2.1	Déchet et compostage : du négatif au positif ?.....	86
2.2	De déchet à ressource : une évolution qui se fait avec la pratique.....	87
3	Gestion et praticité : les raisons principales du non compostage.....	89
3.1	Un manque de solutions concrètes.....	89
3.2	Un manque de temps.....	90
3.3	Un manque d'information.....	91
4	Propositions issues de l'analyse des entretiens.....	92
4.1	Accéder au matériel et à l'information.....	92
4.2	Changer les habitudes.....	93
Chapitre 2. L'association ne peut pas être seule responsable du développement du		
	compostage.....	95
1	Une solution née dans le milieu associatif.....	95
1.1	Les associations : premières actrices du compostage.....	95
1.2	Récup'Occitanie, une association essentielle à Toulouse.....	97
1.3	Les limites du fonctionnement associatif : un rôle transitoire.....	98
2	La question de la qualification du personnel en milieu associatif.....	99
2.1	Les employés de Récup'Occitanie : un apprentissage sur le tas.....	99
2.2	La difficulté de créer des projets stables : le propre du milieu associatif.....	101
3	Le prix de la responsabilité.....	102
3.1	L'implication des collectivités : des avis mitigés.....	102
3.2	Les solutions attendues par les Toulousains interrogés.....	106
4	Impliquer les citoyens.....	107
Chapitre 3. Les actions de Récup'Occitanie ont un impact limité sur le développement		
	de la pratique du compostage.....	110
1	Les activités de sensibilisation : la difficulté de capter le public.....	110
1.1	Sensibilisation de nouveaux publics.....	110
1.2	Sensibilisation des adhérents.....	112
2	Une communication difficile.....	113
2.1	Communication externe.....	113
2.2	Communication interne.....	115
3	Implication des bénévoles et des adhérents.....	117
3.1	Tentative pour rendre le compostage gratifiant.....	117
3.2	Récup'Occitanie : une solution de collecte.....	119
4	Développer la vie associative.....	120

Conclusion générale.....	123
Bibliographie.....	126
Table des annexes.....	131
Tables de figures.....	151
Table des matières.....	152

Résumé

Si l'on en croit l'anthropologue Marcel Mauss, l'élément le plus important à étudier pour comprendre une société, ce sont ses tas d'ordures. Mais si les déchets parlent, que disent-ils de notre société actuelle ? Chaque jour, nous mangeons et nous jetons les parties des aliments que nous ne consommons pas. Ces déchets organiques sont ensuite incinérés ou enfouis, disparaissant ainsi de la vue et de l'esprit des individus. Cependant, l'augmentation des considérations écologiques conduit nos sociétés actuelles à revoir leurs modes de traitement des déchets. Le compostage arrive alors sur le devant de la scène, perçu comme la solution idéale pour prendre en charge les biodéchets en respectant l'environnement. Cette pratique, encore peu présente en France, se développe progressivement dans le milieu associatif. Ce mémoire s'interroge sur le devenir de nos aliments, sur la manière dont ce qui était du gaspillage alimentaire devient une matière organique à valoriser. Basée sur une immersion professionnelle de sept mois au sein de Récup'Occitanie, une association de compostage urbain située à Toulouse, cette recherche a pour objectif de mieux comprendre les dynamiques autour du compostage à Toulouse.

Mots-clés : compostage – bokashi – déchets biodégradables – gestion des déchets

Abstract

According to anthropologist Marcel Mauss, the most important thing to study in order to understand a society is its waste. But, if garbage speaks, what does it say about today's society ? Everyday, we eat and throw away the parts of our food that we do not eat. This organic waste is then incinerated or buried, disappearing from people's sight and mind. However, increasing environmental awareness is leading today's societies to rethink their waste treatment methods. Composting has come to the fore as it is seen as the ideal solution to deal with organic waste in an environmentally-friendly way. This practice, which is still not very popular in France, is gradually gaining ground in the associative sector. This thesis looks at what happens to our food and analyzes how food waste is becoming organic matter to be recycled. Based on a six month internship with Récup'Occitanie, an urban composting association in Toulouse, this research aims to gain a better understanding of the dynamics surrounding composting in Toulouse.

Keywords : composting – bokashi – biodegradable waste – waste management